la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Dans ce numéro :

Six semaines aux U. S. A.

A LA RECHERCHE DES IDÉES DU SYNDICALISME AMÉRICAIN

par **R. Hagnauer**

Croyances et Economie

par **A.-V. Jacquet**

FAILLITE DES SYNDICATS et pérennité des luttes ouvrières

par **G. Claveyrolas**

L'AMÉRIQUE SEULE !

par **R. Louzon**

19e année. — N° 346. — Nouvelle série N° 45. DECEMBRE 1950. — Prix : 40 francs

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois .... 230 fr.
Un an .... 400 fr.

EXTERIEUR

Six mois .... 300 fr.
Un an .... 500 fr.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la

Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Tous les soirs, de 17 à 19 heures
le samedi, de 16 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux :
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 45 - Décembre 1950

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

1° De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire, en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

2° De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1949 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à la division et à l'impuissance. La politique de la présence, sans mandat ni garanties, rend la C.G.T. dépendante du gouvernement ;

3° De rappeler que l'unité syndicale implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la C.G.T., les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent pas, au contraire ;

5° De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans la C.G.T. et la Fédération syndicale mondiale. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant son rôle ni avec le Bureau international du Travail ni avec l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé à la C.G.T. et à l'Internationale ;

6° De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ;

7° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Six semaines aux U.S.A.

A LA RECHERCHE DES IDEES DU SYNDICALISME AMERICAIN

Un de mes amis — dont le jugement m'est toujours précieux — m'a écrit, après la parution de mon premier article sur Six semaines aux U.S.A. (R. P. octobre 50) que ce que l'on attendait surtout : « c'étaient mes contacts personnels en ce qu'ils sont une inestimable documentation sur ce qui se passe là-bas ». Il comprend mon idée de présenter « une humanité multiple », mais juge sa réalisation quasi impossible, car on n'arrive pas à « voir ces hommes et ces femmes » cités dans mon papier. Je regrette sincèrement de ne pas avoir réussi, car c'était pour moi l'essentiel.

Quant à la documentation, je n'ai pas la prétention d'apporter des éléments qu'une sérieuse information ne permettrait de trouver sans traverser l'Atlantique. Seulement ce qui compte c'est d'avoir recueilli ces éléments au hasard de nos rencontres. C'est ainsi que nous pourrons saisir des « idées » que l'on exprime rarement là-bas sous la forme de « sujets de dissertation ».

Continuons donc notre « vagabondage » à travers nos souvenirs et nos notes. Le lecteur choisira de lui-même.

MADISON EN WISCONSIN

Douceur de vivre et constance non conformiste

J'avais quitté les bords savoyards du Léman, deux jours avant de monter dans l'avion pour New-York. En quatre étapes, trente heures après le départ d'Orly, je respirais sur les bords du lac Mendota, à plus de 1.000 kilomètres de New-York, une atmosphère semblable à celle qui inspira Jean-Jacques Rousseau. Dans cette région des grands lacs que le Canada prolonge naturellement, entre le Minnesota et le Michigan aux inépuisables richesses minières, aux fortes concentrations industrielles, l'Etat du Wisconsin se présente sous le signe de la « douceur de vivre ». Une Suisse aux reliefs adoucis, une Allemagne où les rêves romantiques et les audaces philosophiques tournent autour du symbolique pot de bière, où les lieds populaires n'accompagnent pas le bruit cadencé des bottes, une industrie qui porte les parfums du lait, du fromage et des forêts, un progrès matériel qui ménage de vieilles traditions, une démocratie que soutient l'équilibre de la ville et de la campagne (50 % de la population rurale), un libéralisme universitaire qui résiste aux accidents politiques, un « non-conformisme » aimable et souriant dont les audaces pour être sérieusement pensées et conduites n'affectent pas le genre « échevelé » et turbulent des « outlaws »...

Vieilles traditions. — Ici le passé indien s'accroche à la terre. S'il faut rouler à plus de 100 km. de la capitale pour rencontrer quelques familles indigènes isolées dans les bois, les générations d'étudiants de Madison se transmettent encore le vieux calumet de paix, avec tout le cérémonial ancestral. Les immigrants allemands, suisses, norvégiens, qui avaient abandonné une Europe tourmentée par les convulsions révolutionnaires du siècle dernier, ont laissé à leurs descendants, comme héritage intact, l'amour de l'effort, du progrès, le sens de la solidarité et le respect de l'homme.

Démocratie rurale et urbaine. — Depuis longtemps on a voulu protéger et instruire les fermiers. Le collège d'agriculture de Madison fut le premier à proposer les méthodes modernes de culture et d'élevage. Il a fallu sauver les richesses naturelles — particulièrement les forêts — de la rapacité des « libres entreprises ». Bien avant les codes Roosevelt, on a institué une législation ouvrière comportant : indemnités de chômage, limitation de la journée de travail, compensation des accidents du travail... avec comme corollaire un impôt proportionnel sur les revenus.

Libéralisme universitaire. — L'université de Madison fondée en 1849 (un an après l'entrée de l'Etat dans l'Union) offrait des chaires aux professeurs chassés des autres collèges, pour leurs idées libérales ou socialistes. Elle fut la première à se prolonger en « School for workers » (1), avec sessions d'été et service permanent d'extension qui a créé des cours du soir dans 1.900 communes de l'Etat.

Non-conformisme. — Pendant longtemps, l'Etat échappa à la tutelle des deux grandes machines politiques des U.S.A. : les partis républicain et démocrate. Les élus se réclamaient du libéralisme progressiste dont les deux « La Follette » furent les plus illustres représentants. Nom connu en France, grâce aux « journalistes en uniformes » qui sévirent pendant l'avant-dernière guerre. Ne convenait-il pas de caricaturer méchamment le seul sénateur des U.S.A. qui vota en 1917 contre la déclaration de guerre ?...

En nous menant directement à Madison, voulait-on favoriser le contact avec une avant-garde officielle ? Notre mission se consacrait à l'éducation ouvrière. Il convenait simplement de remonter à la source... de nous présenter sur place l'œuvre des pionniers de l'éducation ouvrière aux U.S.A. Mais pour moi — que ce fût ou non dans l'intention de nos guides — cette première expérience orienta mon jugement. Que le climat intellectuel et social de Madison et Milwaukee en Wisconsin soit exceptionnel — comme certains se plaisent à le déclarer aujourd'hui — c'est une exception qui illustre la règle, qui révèle la liberté du mouvement américain, la variété et le charme de la « province » américaine. Car si l'agitation des cités monstrueuses comme Chicago et New-York, la pesante grandeur de Washington ont pu distraire notre attention, jamais les propos des syndicalistes américains entendus au cours des étapes successives n'ont contredit l'enseignement profond du Wisconsin.

SYNDICALISME DES SERVICES PUBLICS

Dans Madison, capitale de 70.000 habitants, serrée sur un mille de largeur entre les lacs Mendota et Monona, où le « Campus » de l'Université abrite 19.000 étudiants, nous nous sommes joints à deux groupes syndicaux, de la session d'été, d'adhérents à l'A.F.L. : des enseignants et des employés des

(1) « School for workers » — école pour travailleurs. Il s'agit à Madison d'une « école d'été » à laquelle participent des professeurs de l'Université.

A la différence du collège Roosevelt de Chicago où existe une Division permanente d'Education ouvrière.

A Port-Huron, il s'agit de week-ends d'été organisés par les syndicats. Ce qui est significatif, c'est que l'Université de Madison a gardé les mêmes tendances, malgré un changement d'orientation du gouvernement.

administrations publiques (d'Etat, de counties, des communes).

C'est au milieu des membres de l'enseignement que nous entendîmes M. Pritzley dont les tendances ne se confondent pas avec celles des organisateurs de l'école. J'ai déjà signalé la valeur de cette contradiction non subie, mais voulue, qui provoqua le débat espéré. Sur la nécessité de la démocratie dans les syndicats — dont le professeur contestait la réalité et dont il semblait même justifier le mépris — des étudiants intervinrent avec autant de conviction que de passion contenue. J'entends encore un instituteur noir s'élever contre l'acceptation passive des décisions des chefs qui isole ceux-ci et installe les syndiqués dans « l'habitude de la soumission »...

Cependant, il s'agissait là de conférences suivies de débats. Dans les « classes » des employés des services publics auxquelles nous avons assisté, c'est par la discussion libre que l'on examina les buts et les conditions de l'action syndicale. Les expériences vécues fournirent l'essentiel de la matière enseignée. L'expérience vivante remplaça l'exposé magistral. Et l'on joua devant nous — avec conscience — le jeu de la controverse avec les législateurs.

Quant aux éléments d'appréciation sur le « syndicalisme des services publics », ils confirment ce que l'on sait sur la variété des situations dans un pays qui ignore totalement le centralisme administratif et où à l'autonomie des Etats correspond, dans chacun d'entre eux, une autonomie des collectivités locales (2).

La subordination de l'administration à la majorité politique s'affirme aussi bien à l'échelon communal qu'à l'échelon fédéral. Il faut donc se méfier de toute généralisation. Les employés des Etats, des counties et des cités ne jouissent pas en général de la sécurité acquise en France par les travailleurs des services publics. On nous cite un Etat où la victoire républicaine de 1946 entraîna le licenciement de 90 % du personnel. D'autre part, le droit syndical dont usent les ouvriers n'est pas reconnu en fait aux employés des services publics. Dans certains Etats, on ne veut traiter qu'avec les individus. Dans d'autres, on « entend » les syndicats, mais on ne discute pas avec eux. Quelquefois des négociations avec les représentants de la « législature » aboutissent à des accords que le gouverneur ne signe pas.

Nos camarades américains réclament l'obtention de conventions collectives dans les services publics. Ils préfèrent la voie contractuelle à l'institution d'un statut fédéral, d'ailleurs contraire à la Constitution. Mais le gouvernement fédéral pourrait agir sur les Etats auxquels il accorde des subventions pour la construction et l'entretien des hôpitaux, écoles, routes, etc... Et subordonner son aide à la reconnaissance du droit syndical des fonctionnaires, agents et employés des services publics.

Quant aux moyens d'action des syndicats, ils sont exactement ceux dont nous avons usé, ici. Nous avons constaté la même analogie au cours de débats sur la justification des revendications ou même sur « l'incompatibilité entre le droit syndical et certaines fonctions publiques ». Là-bas aussi, si certains pensent et souhaitent « la police avec nous ! », d'autres n'oublient pas que le lien entre les ouvriers et les camarades « flics » a la longueur d'une matraque

UN VETERAN DU GOMPERISME

Si les conférences entendues à Madison nous ont éclairés sur l'éducation ouvrière, sur les problèmes ouvriers (en particulier sur la loi Taft-Hartley), il est des propos qu'il convient de mettre en relief : ce sont ceux du vieux professeur **Selig Perlman**, la plus haute autorité officielle dans l'histoire du mouvement ouvrier américain, qui nous a défini les bases fondamentales du gompérisme, l'idéologie traditionnelle de l'A.F.L.

D'origine européenne, comme Samuel Gompers lui-même, issu de peuples soumis à des régimes d'oppression politique, Perlman a vraiment trouvé aux Etats-Unis un climat social nouveau — caractérisé par « l'égalité de chances au départ », l'absence de préjugés de castes, « d'antécédents féodaux » — dans lequel il voit la cause essentielle du succès du marxisme européen. On ne peut nier que l'ouvrier américain ait été férocement exploité. On discute pour établir s'il l'est encore. Ce qui est vrai c'est qu'il n'est pas méprisé, parce qu'ouvrier — c'est que dans sa tenue, sa conduite, son mode de vie, son instruction élémentaire même, il ne se distingue pas du capitaliste. Il ne se pose pas en rebelle, car il ne souffre que de l'insuffisance de ses revenus, et non de l'injustice foncière que détermine la répartition des revenus.

Tandis que les « fermiers » descendent, dans leur grande majorité, des colons anglais — chez les ouvriers, le facteur national eut plus d'importance que le facteur de classe. Les immigrés allemands jouèrent un rôle important dans l'industrie naissante au XIXe siècle. La politique patronale a utilisé les oppositions entre les nationalismes immigrés (3) (ajoutons qu'elle en profite encore — que l'on compte à Chicago 32 nationalités représentées — que la discrimination raciale ou religieuse s'explique par la même tendance.)

Il fallait donc d'abord surmonter les particularismes nationaux et religieux. Tandis que l'ouvrier européen n'oublie jamais sa classe, l'ouvrier américain dut s'adapter à sa nouvelle patrie et acquérir les qualités et la dignité du citoyen des U.S.A.

Perlman insiste encore sur l'importance du droit de propriété intimement lié à la « libre entreprise ». Il nous rappelle à ce sujet que si la grande culture — à caractère domanial — demeurait prépondérante jusqu'en 1860 — en 1862 une loi fédérale concédait la terre à celui qui l'avait travaillée pendant cinq ans. Il reconnaît que le syndicalisme en ces derniers temps s'oppose empiriquement au plein exercice du droit de propriété, par exemple par l'institution de tarifs syndicaux. C'est l'effet de la grande crise de 1930 qui aboutit dans les campagnes à des troubles du même ordre. N'a-t-on pas empêché par la violence la vente aux enchères publiques des bestiaux de fermiers ruinés ?

Il n'existe pas de mouvement ouvrier anticapitaliste. Il n'existe pas et ne peut exister de parti ouvrier — car les partis politiques aux U.S.A. n'ont aucun caractère de classe.

Enfin la Constitution des U.S.A. n'a pas pour objet essentiel de fixer les pouvoirs du gouvernement, mais de limiter ceux-ci, de garantir aux citoyens les recours contre l'autorité de l'Etat (4).

Historiquement cette explication du « gompérisme » paraît d'une évidence indiscutable. Méfions-nous cependant d'une simplification schématique. Si Gompers a contribué à maintenir en chaque ouvrier qualifié la dignité du citoyen américain, ce fut trop souvent en négligeant ces grandes masses prolétariennes soumises au « machinisme » industriel et politique. Mais si nous acceptons, sans plus en débattre, cette base de départ, il nous sera facile de comprendre par comparaison l'évolution du syndicalisme américain qui semble bien subir la fameuse loi « dialectique » et ne partir de la « thèse » que pour justifier « l'antithèse ».

MILWAUKEE

Technique de 1950 sur l'Allemagne 1848

Nous avons laissé Madison, après avoir entendu le directeur Urickson et deux professeurs, Ozanne et Seidman, nous tenir sur les salaires, les prix et les revenus, sur la loi Taft-Hartley des propos où l'antagonisme des classes est fortement mis en relief... Sans que l'on aboutisse à des conclu-

(2) Cette autonomie des Etats et des collectivités locales ne permet guère des observations générales aussi bien en matière de législation du travail que de l'enseignement. Par exemple les lois fédérales sur le travail ne peuvent s'appliquer qu'au commerce inter-Etats.

(3) Pendant les guerres balkaniques de 1912 et de 1913, les patrons utilisèrent les oppositions très vives entre Bulgares, Turcs, Serbes, Roumains et Grecs.

(4) Il convient de noter qu'en fait la première Constitution française de 1791 a eu également pour but de limiter le pouvoir royal, et non d'instituer un nouveau pouvoir d'Etat.

sions doctrinales de caractère socialiste, on veut par l'éducation ouvrière « **attacher les ouvriers à leurs syndicats** » et développer la conscience de classe. Je note cette formule lourde de sens : « **Nous ne proposons pas d'autre transformation économique que celle voulue par le mouvement ouvrier.** »

De la capitale, où les souvenirs du vieux village indien persistent en marge de la reposante cité universitaire, nous gagnons la grande ville industrielle du Wisconsin : Milwaukee, capitale mondiale de la bière. L'influence d'un noyau allemand de vaincus de la Révolution de 1848 demeure nettement visible — aussi bien dans les syndicats, dans la bibliothèque où l'on « organise la culture », dans les restaurants où l'on déguste une choucroute au son de vieilles mélodies romantiques, dans la municipalité qui s'intitule socialiste et qui intervient dans les œuvres sociales très développées, même dans les conflits sociaux...

La déclaration de principes de l'**Union des Travailleurs de la Brasserie** semble, dans sa terminologie digne du marxisme primitif, conçue pour démentir les affirmations gompéristes du professeur Perlman.

> **Dans notre société d'aujourd'hui, il y a deux classes. D'un côté, se tient la classe des propriétaires qui possède presque toutes les terres, toutes les maisons, toutes les usines, tous les moyens de communication et de transport, toutes les machines et les sources de matières premières. Par rapport à l'ensemble de la nation, cette classe est seulement une petite minorité.**
>
> **De l'autre côté, se trouvent les travailleurs qui ne possèdent que leur force physique et intellectuelle, et qui sont obligés de vendre celle-ci à ceux qui possèdent les moyens de production. Les travailleurs se comptent par millions.**
>
> **Chaque invention nouvelle dans la production, chaque nouvelle découverte de forces naturelles augmente le bénéfice de la seule classe des propriétaires qui s'enrichit de plus en plus par ce moyen. Le travail humain est, en conséquence, de plus en plus dévalué.**

Si j'en avais le loisir, je tirerais des statuts de l'Union, des articles aussi caractéristiques d'un esprit qui s'apparente à celui de la social-démocratie de la belle époque.

Nous avions observé des nuances sensibles entre le langage du professeur Perlman, celui de ses collègues et des militants présents à Madison. Question de générations ! L'opposition ici ne s'embarrasse pas d'euphémismes. C'est vraiment du meilleur style américain qui énonce clairement la vérité acquise. De jeunes militants du C.I.O., même de l'A.F.L. se félicitent de la loi Taft-Hartley qui a clarifié la situation et sonné le glas du gompérisme — envisagent nettement les possibilités d'un parti ouvrier — regrettent que les hauts salaires affaiblissent la combativité ouvrière — déplorent que les fonctionnaires syndicaux ne soient pas rémunérés comme les ouvriers de leur profession et s'élèvent au niveau de vie des « hommes d'affaires ».

L'esprit allemand apparaît encore dans la soumission de l'individu au groupe. Par obligation statutaire, le syndiqué de la Brasserie doit se faire « **enregistrer** » sur la liste électorale... et même accepter l'athéisme comme profession de foi. Une minutieuse organisation des « services sociaux » qui sans être exclusivement syndicaux sont intimement liés aux syndicats permet de saisir l'ouvrier dans sa vie individuelle et familiale, de pénétrer dans l'intimité de sa conscience. Et la psychanalyse (fort à la mode aux U.S.A.) est utilisée comme instrument efficace pour déceler la cause d'ennuis, d'inquiétudes, de troubles anormaux.

SERVICES SOCIAUX ET SOLIDARITE OUVRIERE

Que l'on ne s'effraie pas cependant de ces contraintes indiscrètes. Les hommes que nous voyons et entendons sont trop jeunes, trop dynamiques, trop différents les uns des autres, trop spontanés dans leur optimisme tonique, pour jouer le rôle d'agents d'une secte exigeante, d'un pouvoir tyrannique et tracassier. Surtout, ils restent sur le terrain syndical, là où les intérêts immédiats contrarient les exigences de l'alignement et de l'automatisme. Ce qu'ils veulent, c'est constituer une organisation qui retienne ses membres, en se développant et se prolongeant selon leurs besoins et leurs aspirations, en se manifestant partout où l'ouvrier travaille, vit, subit les contraintes collectives, cherche une aide efficace. Qu'il retrouve le syndicat, non seulement dans l'entreprise, mais dans la bibliothèque, au cinéma, au dispensaire, chez le conseiller juridique, dans la société sportive ou récréative, dans les services municipaux comme dans les couloirs de la législature. Le délégué d'entreprise, qui représente un groupe fort peu dense, vit en contact permanent avec ses mandants pour qui il doit devenir le conseiller que l'on consulte avant tout autre, quelles que soient la nature et l'origine de ses difficultés personnelles. Aussi convient-il de consacrer le maximum d'efforts à la formation complète de ces délégués, qui — afin d'éviter l'ankylose — ne demeurent pas en fonction plus de trois ans. Sur 60.000 membres du C.I.O. dans le county, 4.300 ont bénéficié de cours spéciaux. Ce n'est pas un faible pourcentage.

Il faudrait parler de nos visites à la « Nash motor Company », grande usine de construction de châssis et de carrosseries d'automobiles — et à la « Blatz Brewery », la plus grande brasserie du monde. Observation directe des « techniques américaines » que nous admirons sans surprise. Mais ce que nous constatons c'est que l'action syndicale a ramené la « chaîne » à un rythme humain, et que le chronométrage respecte la pause (dix minutes par heure dans la Brasserie), que des chariots d'une propreté appétissante portent le « casse-croûte » dans les ateliers.

Par deux fois, menés à 60 km. du centre, nous dînerons dans la cantine du comité de grève de la « Bucyrus-Eric Company », fabrique de bennes à vapeur de grande taille qu'un « conflit du travail » maintient fermée depuis six mois. Nous sommes minutieusement informés sur l'organisation de la grève, des piquets, de la solidarité. La loi Taft-Hartley interdisant le « picketing » lorsque des violences se produisent, la compagnie a voulu provoquer des incidents et des bagarres en mobilisant un photographe et en ordonnant à un contremaître de traverser le piquet en auto. Seulement le photographe a refusé d'opérer...

L'usine compte 1.412 ouvriers dont 1.132 adhèrent au C.I.O. (les 300 non-syndiqués ayant droit aux même attributions que les autres). La majorité des grévistes a été embauchée, par l'intervention syndicale, dans d'autres entreprises. Mais personne n'a souffert de privations. La solidarité des autres syndicats s'exerce à plein. On a collecté 15.000 boîtes de conserves. Et les commerçants ont été invités à fournir des dons en nature ou en espèces. On affiche les noms de ceux qui souscrivent et... de ceux qui refusent. La salle où nous dînons est mise à la disposition du comité de grève par un commerçant de la ville. Un autre a offert un appareil de télévision pour distraire les grévistes et leurs familles. La municipalité de South-Milwaukee a fourni deux roulottes pour protéger du froid les hommes du piquet de grève. Nous pouvions vraiment chanter avec nos amis de rencontre le vieil air syndicaliste « **Solidarity for ever** »...

PORT-HURON

Au milieu des « stewards » de l'Union de l'Automobile

De Milwaukee, après avoir retrouvé à Detroit — la grande cité de l'automobile — l'autre équipe d'où émerge la silhouette mince de Walusinski, nous partons tous accomplir un stage de six jours au camp de Port-Huron.

J'ai rédigé, sur cette étape fort importante pour moi, un rapport qui a l'avantage d'avoir été approuvé par l'unanimité de mes compagnons. Il suffira d'en donner ici quelques extraits :

LE CAMP DE PORT-HURON

Le F.D.R.C.I.O. Leadership Training Institute, camp où notre mission a accompli un stage du 24 au 29 août, est installé dans l'Etat de Mi-

chigan, à environ 150 km. de Detroit, et 50 km. de Port-Huron, sur le territoire de la cité de Lake-Shore, riveraine du lac Huron. La situation favorise la détente par des distractions saines : bains dans le lac, bains de soleil, natation, aviron, etc.

Le leadership training institute est affecté, depuis sept ans, par le C.I.O. du Michigan à l'organisation de sessions d'été réservées aux responsables syndicaux de base. Installé pendant les deux premières années dans une propriété de l'Etat, il fut, à la suite d'un changement d'orientation politique du gouvernement, transféré dans le camp actuel, acheté pour 149.000 dollars à l'Y.W.C.A. et dont l'aménagement coûta 60.000 dollars.

Des « cabins » pour hommes ou femmes peuvent loger jusqu'à 60 pensionnaires répartis en chambres de huit lits. Des « cabins » spéciales sont réservées aux familles. Dans chaque « cabin » sont aménagés des lavabos, des douches et une salle de correspondance et de réunions. Un grand baraquement abrite le réfectoire et une vaste salle des fêtes. D'autres sont réservés aux bureaux, à la coopérative, à la salle de récréations, à la bibliothèque-librairie (où l'on peut entendre des enregistrements d'œuvres des maîtres de la musique tout en choisissant des livres dans des collections riches et variées).

L'importance, dans l'Etat du Michigan, de l'industrie automobile de Detroit, du C.I.O. et de l'U.A.W. (Fédération des Travailleurs de l'Automobile) explique la création, le recrutement et les tendances du camp.

Le C.I.O. groupe dans l'Etat 600.000 membres dont 400.000 dans le county de Detroit. 90 % de ses effectifs appartiennent aux industries de l'automobile et de l'acier. Les sections d'entreprise d'importance variable (60.000 dans l'usine Ford) en constituent les éléments les plus actifs et les plus vivants. Les organismes « horizontaux » : sections locales « complexes », unions de counties, unions d'Etat se consacrent principalement à l'action dite politique, municipale ou législative.

●

On organise chaque été trois sessions de cinq jours chacune. Les étudiants sont désignés en général par leur section locale qui assure la charge financière du séjour, des frais d'études et du remboursement des salaires perdus. Il s'agit donc de travailleurs responsables syndicaux dans leurs usines et non de permanents.

La première session de 1950 (11-16 août) groupait 200 étudiants. Celle du 18 au 23 : 190. La troisième, à laquelle nous participons en groupera 175 appartenant presque tous à l'industrie automobile. La « Ligue des étudiants pour la démocratie industrielle » envoie chaque année sept ou huit de ses adhérents, pour assumer les tâches administratives (l'un d'eux, étudiant de sociologie, a travaillé chez Ford pour se familiariser avec la vie ouvrière).

L'équipe de professeurs se compose exclusivement de fonctionnaires et de militants syndicaux. Le camp est dirigé par Bill Kemsley, directeur de l'Education du C.I.O. du Michigan.

Le programme de la session porte sur : **la préparation et la composition des journaux syndicaux — la discussion des conventions collectives et des arbitrages — l'administration syndicale — la sécurité sociale.** Les classes sont divisées en groupes de travail où la présence est obligatoire après libre choix de son groupe. Des séances facultatives sont consacrées à des problèmes actuels : **la lutte contre la discrimination raciale**, les coopératives, l'éducation des femmes de syndiqués, l'unité syndicale, l'alliance des ouvriers et des fermiers.

Les conférences spéciales

L'équipe française a bénéficié de trois conférences spéciales.

1) Une conférence de Lewis Carliner, rédacteur en chef de *Ammunition*, organe mensuel de l'U.A.W.-C.I.O. dans laquelle l'orateur nous présente l'évolution de l'éducation ouvrière en liaison avec l'histoire du mouvement ouvrier américain, en particulier du C.I.O. et de l'U.A.W. (Union de l'industrie automobile). Des influences successives, selon l'origine nationale et sociale des immigrants, orientent ce processus : influence des dissidents anglais du dix-huitième siècle fondateur des « écoles du dimanche » — influence du chartisme et du trade-unionisme britanniques — influence des immigrants allemands, proscrits de 1848 ayant entendu les premiers appels de Karl Marx — influence des juifs de Russie et de Lituanie riche d'art social et populaire particulièrement sensible chez les travailleurs du « *vêtement pour dames* » — influence du mouvement socialiste — influence des premiers collèges britanniques à tendance démocratique, etc.

L'orateur ayant rappelé les circonstances : la grande crise économique de 1929, la victoire électorale de Roosevelt en 1932 et la première loi (National Labor Act, dit loi Wagner) établissant le véritable droit syndical — qui ont provoqué ou favorisé la naissance et le développement du C.I.O. précise ensuite les buts et le contenu du programme d'éducation ouvrière de la Fédération de l'Automobile. Il s'agit essentiellement de former des cadres et d'éveiller la conscience collective des ouvriers. L'opposition des employeurs à toute réforme sociale et humaine depuis 150 ans, la pression exercée — à Detroit en particulier — sur l'opinion publique par une presse vénale et une radio commercialisée, la pression exercée sur le gouvernement et la législature par des associations d'inspiration patronale camouflée, déterminent la nécessité d'une contre-offensive vigoureuse pour que les ouvriers s'éclairent sur les problèmes posés, connaissent leurs droits, prennent conscience de leur force, demeurent attachés au syndicat dans l'usine et hors de l'usine.

Sans doute convient-il d'organiser la propagande avec des moyens du même ordre de grandeur que ceux de l'adversaire. Mais ce qui est essentiel, c'est le rôle du délégué d'entreprise, en contact permanent avec ses 50 mandants, trop souvent changé, en général, pour avoir le temps de se bureaucratiser.

Les résultats, outre la conquête du droit de grève (violé autrefois par les polices patronales), l'obtention des premiers éléments d'une législation protectrice du travail et d'assurances sociales, la rédaction de contrats collectifs favorables (celui de la General Motors par exemple), tendent à arracher les ouvriers à leur complexe d'infériorité, à leur donner confiance en eux-mêmes et dans leurs syndicats, à leur assurer le droit et la possibilité de négocier avec les patrons, sur la base de « l'égalité des contractants » (5).

2) Une conférence de Ted Ogar, rédacteur du **Michigan C.I.O. News**, sur la presse syndicale.

L'orateur parlera d'abord en général de la presse du C.I.O. Celle-ci est multiple. Entre les journaux d'entreprise (souvent ronéotypés) et l'organe officiel du C.I.O. fédéral, il existe les organes mensuels des fédérations industrielles, des journaux d'Etat, de county, de cité, de groupes de villes et de counties.

La presse syndicale, en général, doit tendre à l'éducation de tous les syndiqués et non seulement des cadres secondaires. Elle est rédigée — surtout à la base — par des ouvriers pour des ouvriers. Ceux-ci lisent-ils entièrement leurs journaux ? Une enquête menée à Detroit en 1947 a constaté que 25 % des syndiqués lisaient partiellement les organes du C.I.O. et que 7 % seulement lisaient au maximum la moitié du journal.

Un effort d'amélioration de la présentation a abouti à des résultats très appréciables. Ce sont évidemment les journaux des sections locales qui connaissent le plus grand succès. Le journal de la section Ford est lu par 45 % des 60.000 syndiqués.

---

(5) C'est à Carliner, après son exposé si convaincant de l'existence de la lutte des classes, que fut posée une insidieuse question sur la théorie de la lutte des classes. Il répondit rapidement en se prononçant contre celle-ci.

L'orateur signale que 1 % seulement des lecteurs ne sont pas syndiqués. Ce sont surtout des professeurs de l'enseignement supérieur. Il parle ensuite de la création envisagée par certains d'un journal ouvrier quotidien à Detroit, facilitée par l'existence d'une imprimerie coopérative.

Il nous précise enfin que — quoique la grande majorité des journalistes professionnels soient syndiqués — la presse se révèle hostile en général au mouvement ouvrier, à l'exception de quelques revues libres (**la Nation, la Republique**) publiées par des groupements politiques de gauche.

3) Une conférence de Brendon Sexton, directeur adjoint du département d'Education de l'U.A.W.-C.I.O., chargé du cours de formation des « stewards » ou délégués d'entreprise.

L'orateur a répondu aux questions posées par les membres de la mission française.

Il éclaire ce qu'il appelle « l'atmosphère morale du camp ». La nécessité commande d'insister surtout sur les techniques syndicales. Il convient de noter que la main-d'œuvre dans l'industrie automobile a été recrutée — lors de sa croissance gigantesque — en grande majorité parmi les enfants des familles misérables des « collines du Sud », et parmi des groupes d'immigrants polonais, gardant leur autonomie, inspirés encore par un esprit réactionnaire qui s'oppose aux fortes traditions ouvrières et libérales des travailleurs d'origine anglaise, allemande ou belge. Les premiers se sont révélés capables de courage et de sacrifices, lors des grèves violentes et parfois sanglantes qui ont précédé le développement du C.I.O. Chez les seconds prédominent encore des préjugés raciaux qui favorisent — malgré les efforts des syndicats — la discrimination hostile aux juifs et au noirs. On ne peut négliger d'autre part l'influence communiste longtemps prédominante dans l'U.A.W. Il en reste, non une orientation politique, mais une tendance radicale exagérant les critiques à l'égard des leaders syndicaux.

L'orateur reconnaît et déplore l'insuffisance de l'éducation individuelle, difficile dans un groupement aussi important où la personnalité de chacun se perd dans l'anonymat collectif. Cependant on s'efforce par de libres discussions de provoquer des réactions personnelles.

Séances supplémentaires

La mission a assisté en outre à la présentation de trois films : un dessin animé « Fraternité des hommes » — où sous une forme amusante et schématique on vulgarise les idées contre la discrimination raciale et religieuse qu'elles soient de simples réactions du bon sens ou basées sur des certitudes scientifiques. Un film de propagande sur l'alliance nécessaire des fermiers et des ouvriers. Un film musical sans grand intérêt.

Un quatrième film « **The quiet one** », présenté par Mme Eleanor Wolf, professeur à l'Université de Detroit, représentante du **Comité travailliste du Michigan contre l'Intolérance**, a frappé tous les spectateurs par sa haute valeur technique et son caractère moral. Il s'agit d'un enfant noir, abandonné par sa mère, élevé par une grand-mère aveuglée par les soucis domestiques. Privé d'affection, l'enfant s'isole dans une hostilité grandissante à l'égard de la société. Recueilli dans une école de New-York pour enfants inadaptés, abandonnés et délinquants, l'attention discrète et sensible d'un éducateur noir l'arrachera à sa solitude morbide, et « normalisé » il s'en ira vers la ville et vers la vie. Aucun dénouement optimiste. Une série de séquences remarquables sur les rues et les routes éclaire l'avenir prévisible de cet enfant. La discussion put s'engager sur les lendemains de cette réadaptation psychologique. Des étudiants blancs posèrent la question raciale qui aggrave la misère du jeune noir. On s'affirma optimiste ou pessimiste, selon que l'on mit l'accent sur le facteur moral ou sur le facteur social. Et la conclusion proposée sans résoudre tout le problème insista sur l'action des syndicats qui peut au moins modifier le monde extérieur et libérer l'homme des servitudes de la misère.

La mission assista également à une libre discussion sur l'unité syndicale à laquelle participèrent, sur l'invitation des camarades américains, quelques-uns de ses membres. Sans doute a-t-on surtout envisagé le problème de l'unité de l'A.F.L. et du C.I.O. gênée par l'opposition organique entre les syndicats de métiers et les syndicats d'industrie, favorisée par l'accord sur la politique générale. Certains préconisèrent, pour préparer cette unité, des comités d'action commune chargés essentiellement de l'organisation de la solidarité, avec le concours de la **Fédération indépendante des mineurs** (6).

Enfin, certains membres de la mission ont assisté à des séances d'information sur les coopératives, l'éducation des femmes syndiquées, etc.

Conclusions

Cette relation de la vie de la mission française au camp de Port-Huron dans laquelle on s'est efforcé de demeurer objectif n'a pas d'autre objet que d'ouvrir un débat sur l'expérience vécue.

On ne peut nier les insuffisances du programme d'enseignement, le caractère trop « utilitaire » des sujets traités, l'absence de « culture générale », la négligence de l'éducation individuelle qui appelle une lente et profonde assimilation des connaissances et une constante méditation.

Les organisateurs et professeurs du camp en conviennent facilement. Dominés par le souci de résultats immédiats, ils n'ignorent pas le retard des travailleurs américains quant à la formation d'une conscience ouvrière collective et de fortes consciences individuelles. Cette clairvoyante sincérité comptera peut-être comme un des facteurs les plus favorables de l'évolution future du syndicalisme américain.

Pour des étudiants en éducation ouvrière, au stade primaire de leur formation, les méthodes employées présentent quelque valeur pédagogique au sens technique du terme, qu'il s'agisse du « debating class » (7), du questionnaire tendant à préciser exactement le sens des termes et la valeur concrète des formules, de l'apprentissage par l'activité directe et la réalisation vivante.

S'il est vrai que dans les classes d'initiation « la manière d'enseigner a plus d'importance que la matière enseignée », on peut juger le système supprimant presque complètement l'exposé magistral et réduisant le professeur au rôle d'orientateur, de guide et de président, comme le plus propre à former des hommes d'action et des réalisateurs capables d'initiative et d'esprit critique.

On notera encore, sans les discuter, ces caractères de l'éducation ouvrière, telle qu'elle est conçue à Port-Huron :

1. Une méfiance instinctive à l'égard des intellectuels et une hostilité spontanée aux œuvres directement ou indirectement inspirées par les « hommes d'affaires ».

2. Une véritable répugnance pour l'abstraction. Une volonté délibérée d'ignorer les spéculations idéologiques sur l'avenir.

3. Une volonté délibérée de briser « le complexe d'infériorité » des ouvriers et de rendre ceux-ci propres à lutter ou à négocier par leurs propres moyens, sans le secours d'intermédiaires.

4. Une volonté délibérée d'arracher la classe ouvrière à son indifférence à l'égard des problèmes politiques et sociaux.

5. Une volonté délibérée d'engager une lutte tenace, sous de multiples formes contre la dis-

(6) Parmi les « étudiants » qui intervinrent lors du débat sur l'unité syndicale, un trotskyste authentique qui fut entendu et apprécié...

(7) Cette méthode du « debating class » (des libres débats) a été expérimentée avec succès, en France, dans des écoles nouvelles.

crimination raciale, d'autant plus dangereuse qu'elle s'alimente de féroces préjugés populaires.

CHICAGO

cité-témoin de l'évolution américaine

A Madison, à Milwaukee, à Port-Huron, nous avons été en contact avec des militants de base, nous avons vécu pendant quelques jours ou quelques heures la vie d'instituteurs, de militants ouvriers, de grévistes. Ce qui nous a permis de constater une fois de plus que la profession marque plus que la nation ou que la « race ».

Je retrouvais à Madison des figures de jeunes collègues que j'aurais bien placées dans mes souvenirs de premiers congrès syndicaux. Dans la cantine des grévistes de South-Milwaukee, j'évoquais certaine mission de 1936 au sein des usines du XIX[e] arrondissement transformées en campement provisoire. Et la bruyante gaieté des travailleurs de Detroit — que d'aucuns supportaient mal — me rappelait l'atmosphère de la Bellevilloise en ces soirs de 1920, lorsque les ouvriers révolutionnaires du XX[e] ne brimaient pas leur généreuse spontanéité.

A Knoxville (dans le Tennessee), à Chicago, à Washington, à New-York, nous n'étions plus que des auditeurs de conférences organisées et des touristes plus ou moins dirigés. Non que nous fussions passifs. L'Américain, en général, supporte mal l'attention silencieuse et prolongée qui caractérise ces séances sorbonnardes où le professeur parle à des stylos et pour des cahiers de notes. Il lui faut un commerce intellectuel plus actif. Ce que nous avons vu et entendu, ce que l'on a répondu à nos nombreuses questions se retrouvera dans mes appréciations et conclusions d'ensemble.

Il convient cependant de s'arrêter quelque peu sur notre séjour à Chicago. Pas seulement pour remercier le sympathique Mac Callister qui fut notre actif et spirituel « directeur » d'études.

C'est que Chicago m'apparaît comme la ville typiquement américaine. Plus que Washington, cité artificielle. Plus que New-York, cité cosmopolite. Type achevé, à la différence de Detroit en pleine évolution. Non que Chicago ait atteint les limites de son développement. Mais celui-ci symbolise par son rythme et son énormité l'essor industriel qui de la guerre de Sécession à la première guerre mondiale et même à la grande crise de 1930 a porté les U.S.A. à la suprématie.

Rien ne pouvait gêner le mouvement, ni survivances féodales (la défaite sudiste les avait éliminées), ni traditions bourgeoises, ni religion d'Etat. Constamment renouvelé par l'immigration, le prolétariat ne pouvait acquérir « la science de son malheur ». L'exploitation capitaliste ne connaissait pas les limites imposées par le paternalisme des vieilles aristocraties ou les ménagements d'une démocratie à clientèle multiple.

Par une coïncidence qui simplifie la démonstration, l'incendie de 1871 a détruit presque toute la ville. Et c'est dans la partie nord, qui a le plus souffert du sinistre, que s'élèvent les buildings dont aucun n'a plus de cinquante ans.

Au sud, les aciéries poussent leurs tentacules... jusqu'au « quartier des taudis » où se serre une « main-d'œuvre » sans cesse croissante... cependant que s'étale le réseau ferroviaire le plus dense du pays et qui ne pourrait suffire aux mouvements des marchandises, si l'on n'avait la ressource des transports sur le lac Michigan, large de 135 km.

A l'ouest, la ville qui s'allonge sur plus de 20 km. comprend un autre quartier des taudis avec des îlots séparés pour chaque nationalité (de 10 à 15 dans la région — 32 pour tout Chicago).

L'est présente aux voyageurs venus du Michigan ou du Wisconsin une façade magnifique sur le lac, avec autostrade, plage immense, monuments de style 1900, le plus grand hôtel du monde (3.000 chambres).

De 1875 à 1900, la population de Chicago a doublé. Et après une période de croissance plus lente, un nouveau bond depuis la dernière guerre fut provoqué par les besoins de l'industrie. Les noirs viennent en foule du Sud. En un an leur nombre a doublé.

On peut donc dire que tous les problèmes se posent ici avec une netteté qui simplifie les données et les calculs : problème des nationalités multiples encore inadaptées, problème noir, problème de l'habitation, problème de l'urbanisme, problème de l'opposition entre la « libre entreprise » et les nécessités sociales, problème du conflit entre l'évolution industrielle — facteur de progrès — et la résistance conservatrice d'une bourgeoisie qui en quatre-vingts ans a déjà acquis des préjugés de caste.

Ville symbolique, représentation typique du processus américain — dont les étapes et les caractères apparaissent dans une lumière brutale.

C'est là que naquit « le Premier Mai » dans le sang des martyrs de Chicago. Ce fut la métropole du gangstérisme et des burlesques... C'est là aujourd'hui que l'on s'efforce avec le plus d'énergie de « normaliser » une cité qui a grandi sous le signe de l'improvisation et du désordre.

Un de nos guides nous signale par exemple qu'en dix ans, on a constaté des progrès sensibles dans la situation des noirs. C'est la guerre qui, en provoquant l'afflux des noirs du Sud, a aggravé la crise du logement et multiplié les taudis, alors que l'on commençait à construire des habitations à bon marché. Ce n'est pas la discrimination raciale qui a créé le « quartier noir ». C'est plutôt le quartier noir qui, en s'étendant, a repoussé les noirs les plus élevés dans l'échelle sociale vers les anciens et même nouveaux quartiers résidentiels de la bourgeoisie... ce qui a excité les préjugés raciaux. La lutte contre la discrimination prend ici toutes les formes : de la simple propagande syndicale à la croisade idéologique, la cure psychologique et même l'apostolat.

La tendance obéit à la logique interne du mouvement. La démocratie assiège déjà le quartier « résidentiel » des bords du lac. Les riches émigrent à 5 ou 6 km. du centre. Malgré notre complaisance, nous n'avons guère rencontré de gangsters, même la nuit. Les burlesques ne semblent fréquentés que par quelques maniaques désœuvrés. 150.000 personnes dans l'immense stade du « Soldier field » assistaient le 4 septembre à la Fête du Travail, organisée par l'A.F.L., où la fanfare de la police municipale saluait le président William Green. Le C.I.O. de l'Illinois — alors que plusieurs piquets de grève organisés par ses syndicats tournaient pendant notre séjour — siège au sommet d'un building, non loin du monument élevé à la mémoire des policiers victimes de l'attentat « anarchiste » (!?) de 1886.

SOUS LE SIGNE DE LA LIBERTE

C'est au collège Roosevelt que nous siégerons. Le président qui nous reçoit, le Dr Edward J. Sparling, cumule les titres : professeur de philosophie, ancien pilote de guerre... et maître de natation.

Il a fondé le collège, parce qu'il ne pouvait accepter les discriminations raciales et religieuses admises dans l'université où il enseignait. Il est parti en 1945 avec dix dollars pour tout capital. Aujourd'hui le collège confortablement installé dans la plus belle avenue de Chicago comprend ce qui correspond à une faculté des sciences, à une faculté des lettres, à un conservatoire de musique... et aussi une « division pour l'éducation ouvrière » que dirige notre ami Franck Mac Callister. Les principes que nous expose le président se résument en deux formules : liberté « académique » totale, égalité des sexes, des races et des religions. On nous précisera que certains cours comptent 25 % d'étudiants noirs, et nous rencontrerons un professeur de couleur, titulaire de la chaire de physique.

Les conférences entendues avaient pour objet de nous éclairer sur l'éducation ouvrière, ses aspects, ses prolongements et ses résultats. Je n'en dirai rien ici. Ce sujet appelle une étude plus dense.

Mais à travers ces exposés, nous avons recueilli de précieux renseignements sur la législation du travail, la protection des travailleurs, l'Etat et le mouvement syndical, la presse syndicale, les activités locales, les problèmes des minorités.

Nous avions entendu William Green, le 4 septembre au « Soldier field ». Rien d'imprévu dans son discours qui défendait « la libre entreprise », rappelait le soutien accordé par l'A.F.L. à la politique de guerre en Corée et de défense contre l'U.R.S.S., réclamait l'augmentation des salaires et un impôt sur les bénéfices excessifs.

Il n'était pas question de discuter ces thèses au cours de nos débats. Mais nous n'avons senti chez aucun des conférenciers le désir de se référer à la doctrine officielle, de s'aligner derrière le chef. Au contraire, une liberté totale d'appréciation, même lorsque celle-ci déterminait une critique sévère des traditions et des méthodes du gompérisme.

On nous précisera par exemple l'importance relative de l'éducation ouvrière dans les différentes unions — ce qui peut éclairer sur les ambitions morales des militants de chacune.

Si dans l'Union des Travailleurs de l'Acier, on manifeste un véritable enthousiasme pour l'éducation ouvrière — si on est parvenu dans ce domaine à une organisation exemplaire dans l'Union de l'Automobile (on sait que c'est le cas également dans les syndicats de Dubinsky, de la Confection pour Dames) — on constate l'absence totale d'éducation ouvrière chez les Camionneurs (le syndicat le plus important de l'Illinois), chez les Mineurs (du fameux John Lewis), chez les Menuisiers, chez les Mécaniciens... presque totale chez les travailleurs de la Confection pour Hommes.

Il n'est pas question d'établir une même échelle de valeurs quant à l'action ouvrière... Seulement, dans la C.G.T. française d'avant 1914, d'aucuns méprisaient quelque peu l'effort de la **Vie ouvrière** (cette première coopérative intellectuelle syndicaliste et révolutionnaire, que notre **R. P.** a l'ambition de continuer). Ces adversaires de l'éducation comptaient parmi les plus ardents, les plus audacieux des militants de la vieille C.G.T. Seulement, ce sont les hommes de la **Vie ouvrière** qui ont le mieux « tenu », lors de la tourmente...

La secrétaire de l'Union des Grands Magasins — dont j'ai évoqué la sympathique figure dans mon premier article — a mis l'accent sur un programme d'éducation qui comporte notamment des discussions sur la politique internationale — l'assimilation, par l'égalité, des multiples groupes de noirs et d'immigrants qui existent dans son syndicat. En passant, elle nous a démontré la double nécessité de lutter sur le plan municipal pour résoudre l'angoissant problème du logement et d'arracher les syndiqués au corporatisme. Cette militante, avant de retourner à son piquet de grève, souligna la difficulté pour les intellectuels de parler le même langage que les ouvriers. Ceux-ci fréquentant difficilement les universités, ceux-là devraient fréquenter les usines.

C'est une autre femme, ancien professeur du collège, qui nous formula une condamnation formelle du gompérisme, responsable de l'indifférence des syndicats pour les problèmes humains posés hors de l'usine.

Enfin c'est au collège Roosevelt que nous avons compris toute la technique de la lutte contre la discrimination. Il conviendra d'y revenir — car l'affaire mérite d'être complètement éclairée. On a trop abusé de l'argument « noir » pour justifier les abdications devant l'hitlérisme hier, le stalinisme aujourd'hui. Que ce soit la plaie la plus vive de la démocratie américaine, nul ne le conteste... et les syndicalistes américains n'ont pas attendu nos questions pour en convenir. Seulement il faudrait décrire la lutte menée sur ce terrain, les résultats obtenus. Et comparer avec notre action contre le colonialisme français. Sommes-nous suffisamment purs pour jeter la première pierre ? Il est vrai que nous votons des résolutions fulgurantes, que nous prononçons des discours véhéments. Lorsqu'on voit la patience avec laquelle, là-bas, certains pourchassent les préjugés raciaux et religieux jusque dans les abîmes du subconscient, on éprouve quelque pitié pour nous qui nous soulageons si facilement par la littérature ou l'éloquence.

A la recherche de conclusions provisoires

J'ai peut-être trop insisté sur quatre étapes de notre voyage. Par ce qu'elles me laissent de passionnants souvenirs, j'ai négligé ce qu'elles ont sinon d'exceptionnel tout au moins de particulier. C'est évidemment à Washington et à New-York que nous avons le mieux bénéficié de « vues générales ». Seulement je me méfie de plus en plus de la simplification qui conditionne « le général ». Dans une évolution aussi rapide que celle de la civilisation américaine, il est difficile de discerner les facteurs qui détermineront l'avenir. On me dira peut-être que les idées des syndicats de Milwaukee relèvent de la tradition et de la légende. La jeunesse et le dynamisme de ceux qu'elles animent démentent cette indulgente condescendance. Il n'est pas exclu que le mouvement ouvrier américain trouve demain dans ces idées la réponse à des questions nouvelles.

A un tout autre point de vue, si limitée et si discutée qu'elle soit, l'expérience de la **Tennessee Valley Autority**, cette renaissance gigantesque d'une terre presque abandonnée, peut fort bien, parce qu'elle dépend de l'initiative gouvernementale, ruiner la suprématie de la « libre entreprise » plus sûrement que les codes Roosevelt et nos nationalisations.

Il ne s'agit donc que de conclusions provisoires et quelque peu tâtonnantes. D'autant plus que la réunion de nos abonnés et amis du 19 novembre a quelque peu dérangé mes plans. Il faut bien tenter de répondre à des questions que l'on n'a pu qu'enregistrer... en attendant que Walusinski rédige sa conférence...

J'entends encore ceux qui grogneront ou baveront... « Tu vas nous embêter longtemps avec tes Américains ?... Il faut que tu en pisses de la copie pour gagner tes dollars !... »

Etre payé en dollars, même lorsqu'on est Français, n'est pas déshonorant (8) ...à la condition que l'on ne se croie pas tenu d'être d'autant plus servile devant les Américains, que l'on affecte plus de mépris à leur égard.... en leur absence !

Va-t-on comprendre aussi que c'est de ce côté qu'il faut tourner nos regards... non parce que les U.S.A. dominent économiquement le monde, mais parce qu'il s'agit d'un continent où le neuf vieillit encore très vite...

ELEMENTS DE COMPARAISON

Il devient d'une banalité ennuyeuse de comparer le niveau de vie de l'ouvrier américain et celui de l'ouvrier européen. Là encore, la généralisation est toujours abusive. Et les « moyennes » sont des résultats qui permettent de dissimuler les différences. Il convient d'abord de distinguer entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. N'en déplaise aux admirateurs du patronat américain — c'est là où les syndicats groupent la quasi-totalité des ouvriers que le revenu est le plus élevé, que la « hiérarchie des salaires » est en rase-mottes, que le principe « à travail égal, salaire égal » surmonte le mieux les préjugés de race, de nation et de sexe.

Au cours de notre voyage, j'ai noté quelques salaires-témoins. Il importe de remarquer qu'ils

(8) Faut-il préciser que je n'ai rapporté aucun dollar en France... pas même, hélas ! le prix d'un abonnement à la R. P. !

datent de septembre et qu'ils n'ont pas été choisis selon les règles d'une enquête à la Gallup.

L'heure de travail est payée (en dollars) — à un charpentier du Dakota : 1,85 — à un plombier : de 2 à 2,10 — à un ouvrier du bâtiment : de 1,85 à 2,20 (de 2,35 à 2,45 pour un maçon) — à un électricien de 1,90 à 2.25. A la Fédération des machinistes (c'est-à-dire des ouvriers qui travaillent sur des machines), on nous indique de 1,85 à 1,90 pour les ouvriers qualifiés ; 2 au minimum pour les outilleurs ; de 1,15 à 1,75 pour les ouvriers non qualifiés.

Dans les chemins de fer, pour un salaire minimum de 1,16, le salaire moyen atteint 1,67 (le mécanicien de locomotive, lorsqu'il roule, peut gagner jusqu'à 5 dollars).

Dans une boulangerie mécanique de Chicago, les salaires des hommes varient entre 1,27 et 1,56. Les femmes débutent à 0,36 pour atteindre 1,01 au bout de 6 mois. Les contremaîtres gagnent de 60 dollars par semaine pour les femmes à 90 pour les hommes ; les superintendants atteignent 120 dollars.

Aux abattoirs de Chicago, pour un salaire minimum de 1,26, on atteint comme salaire moyen : 1,30 pour les femmes, 1,60 pour les hommes.

C'est évidemment dans les vieux syndicats de métiers de l'A.F.L. que l'on maintient avec le plus d'entêtement la différence entre les sexes. En fait, il s'agit toujours de limiter la concurrence. Ces syndicats s'affirmèrent autrefois contre les immigrants, demandèrent et obtinrent la limitation de l'immigration — ils restent quelquefois attachés à la discrimination raciale (dans le Sud, les noirs peuvent très rarement acquérir une qualification professionnelle), comme à la vieille balançoire réactionnaire de la femme au foyer. Ce sont là des tendances qui prouvent, comme nous l'avons déjà écrit, que la défense du salaire change de caractère, selon qu'il s'agit de syndicat de métier ou de syndicat d'industrie.

Pour les cadres, il nous est précisé à la Fédération des Machinistes que les ingénieurs ne sont pas toujours aussi bien payés que les ouvriers qualifiés. Dans les chemins de fer, au contraire, on nous signale que des « superintendants » gagnent jusqu'à 5.000 dollars par mois. Un président de compagnie touche la confortable rémunération de 150.000 dollars par an.

A la Fédération des Machinistes, le président bénéficie de 12.000 dollars par an. (A peu près le tiers de ce que reçoit John Lewis de la Fédération des Mineurs.)

L'échelle des salaires paraît nettement plus courte qu'en France. (Sans évoquer, pour ne pas tomber dans l'antistalinisme chronique, les écarts de grandeur astronomique enregistrés en U.R.S.S.)

Il convient d'ajouter que lorsque nous avons quitté les U.S.A., tous les syndicats, sans exception, réclamaient des augmentations de salaires de l'ordre de 10 % au minimum.

On m'a communiqué des statistiques que je soumets à nos lecteurs, sans avoir eu la possibilité de les contrôler.

La répartition des dépenses d'un salarié s'établirait ainsi :

36 % pour la nourriture, 25 % pour les loyers et les meubles, 15 % pour les vêtements, 8 % pour les transports, 6 % pour les soins médicaux et les dépenses de pharmacie, 10 % pour les loisirs.

Le pouvoir d'achat d'un ouvrier américain aurait doublé, en moyenne, depuis trente ans.

Enfin, pour ne tenir compte que des familles urbaines : 67 % possèdent un frigidaire, 84 % un fourneau électrique ou à gaz, 52 % une machine à laver, 58 % un aspirateur, 91 % un appareil de radio. 2 familles sur 3 possèdent le téléphone. On peut compter en moyenne pour toute la population : 1 auto pour 4 personnes et demie.

Encore une précision intéressante. Si extraordinaire que cela puisse paraître, jusqu'à la guerre, pour l'ensemble de leur territoire, les U.S.A., quant à l'électrification, retardaient sur l'Europe occidentale. Non seulement le retard a été comblé, mais l'avance s'accentue chaque année. On électrifierait en moyenne 300.000 fermes par an.

En 1947, on ne comptait que 8.266.000 agriculteurs ; c'est-à-dire que chacun d'eux nourrissait 14 personnes 1/2 aux U.S.A., sans parler de l'exportation des produits agricoles. A cette date, l'agriculture utilisait 9 millions de véhicules à moteur, soit plus d'un par agriculteur...

ORIGINES ET TRADITIONS

On laisse ignorer au public syndical français les origines du syndicalisme américain et le respect général des vieilles traditions.

Les hommes que nous avons entendus à Port-Huron représentaient les principales unions du C.I.O. On a donc le droit de considérer leurs propos comme révélateurs de la mentalité des militants syndicalistes, dont l'activité a marqué fortement le mouvement ouvrier américain, depuis quinze ans. Or, non seulement ils ne renient pas un passé chargé de souvenirs violents et sanglants et d'ambitions audacieuses, mais encore ils s'en réclament, ils reconnaissent que leurs succès actuels prolongent, par filiation directe, les batailles d'hier.

On nous a peu parlé des I.W.W. Peut-être parce qu'ils existent encore (quelques groupes localisés, sans influence). Mais au fronton de la baraque centrale de Port-Huron figurait la vieille devise des Chevaliers du Travail : « **Une injustice subie par un seul nous blesse tous.** »

Dans la revue rétrospective des origines, ces militants responsables ont signalé « le communisme utopique » des immigrants allemands de 1840.

Les militants de l'Union de l'Automobile du C.I.O. venaient en 1934 de deux groupes principaux : 1) des travailleurs qualifiés de la Métallurgie du Canada, constituait le noyau syndicaliste; 2) des Mineurs de Michigan, descendants d'immigrants de 1850, installés en Pennsylvanie et en Caroline où ils avaient déjà créé des syndicats.

L'origine « para-socialiste » de tous ces mouvements n'est niée par personne. Et si l'on pouvait négliger le poids des immigrants, des noirs et des « pauvres blancs » du Sud, l'analogie avec le chartisme, le labourisme et le travaillisme anglais se rapprocherait de l'identité absolue.

N'a-t-on pas fondé à Philadelphie, en 1826, un parti des Travailleurs qui réclamait le droit de vote pour les non-propriétaires et l'organisation de l'instruction publique ? Exactement ce qui animait à la même époque les chartistes anglais.

C'est avec complaisance que l'on insistera sur la violence des réactions patronales, tolérées par les gouvernements, avant le Wagner Act. On nous a décrit la propagande publique en faveur de la grève Ford en 1949. Mais en 1941, Walter Reuther était battu sauvagement par la police patronale, qui l'avait surpris distribuant des tracts.

L'Union Dubinsky de **la Confection pour dames** distribue à chacun de ses adhérents un album

illustré dont presque toutes les pages sont consacrées aux scènes tragiques qui marquèrent l'histoire du mouvement américain. C'est par la légende qu'il entretient et l'épopée qu'il inspire, qu'un groupement humain définit sa conscience et son idéal.

LUTTE DE CLASSE OU LUTTE DES CLASSES !

Le syndicalisme américain s'opposerait à la lutte des classes, refuserait d'en admettre la nécessité ou d'en reconnaître l'existence. Nous nous garderons de jugements aussi absolus. Il manque certes une telle conclusion aux relations de batailles menées sur le terrain de classe, pour la défense des intérêts et des droits de la classe ouvrière. Et lorsque la logique du mouvement commande cette fin, on vire de bord et on émet des professions de foi démocratiques, après avoir prouvé que la force seule avait amené à composition les puissantes compagnies capitalistes. On pratique **la lutte de classe**, on repousse **la théorie de la lutte des classes.**

C'est là que nous sentons le mieux l'esprit typiquement américain, c'est-à-dire celui des pionniers, des héros de l'indépendance, des vainqueurs de la guerre de Sécession. Pas de ménagements dans la bataille, la plus grande brutalité, le droit créé par la force, hors de toute hypocrisie juridique ou philanthropique.

La paix — sur tous les terrains : fédéral, international, social — se présente toujours sous la forme contractuelle, impliquant des obligations réciproques et imposant le **fair play**, c'est-à-dire le loyalisme. Nous connaissons chez nous cette volonté de légitimer la violence, que nous avons observée, aussi bien chez les constituants de 1789, les jacobins de 1793, les communards de 1871, et plus près de nous chez les pétainistes de 1940 et les gaullistes de 1944. Le syndicalisme révolutionnaire échappe seul peut-être à cette loi historique, car il oppose sa violence équitable à l'arbitraire des institutions. Mais en général l'esprit français veut que **ce qui est fort soit juste.**

Il semble que chez les Américains le Droit ne soit pas dans les principes, mais dans les résultats. Ainsi, la loi Wagner, dans la jungle des luttes sociales, a imposé non seulement un droit syndical théorique, mais les moyens pratiques d'expression du droit. Qu'il y ait relation de cause à effet, ou simple synchronisme, le développement massif des syndicats américains a suivi l'application de la loi.

Il est conforme à la morale du *fair play* que l'on profite de tous les avantages de la loi, sans aller au delà de ce qu'elle propose. Il faut laisser à la partie adverse l'initiative de l'agression illégitime. C'est ainsi que l'on a interprété la loi Taft-Hartley. Que celle-ci soit aujourd'hui confirmée par les résultats des élections, voilà qui pourrait déterminer un changement d'orientation. Car nos amis américains ne semblent pas aussi convaincus que leurs correspondants français de la bonne volonté et des dispositions conciliantes du grand patronat. Celui-ci peut céder à la force, profiter aussi d'une paix sociale qui facilite ses prévisions. Il se résigne mal à l'institution d'un syndicalisme gagnant en étendue et en profondeur. Il veut raccrocher le travailleur individuel, dans l'usine (si une crise lui fournit le moyen d'appliquer la loi Taft-Hartley, avec le minimum de risques — ou dans les régions du Sud et de l'Ouest que des résistances particulières ferment encore aux grands syndicats) — hors de l'usine (par la presse, la radio, les associations sportives et philanthropiques).

A Milwaukee, à Port-Huron, à Chicago on a mis l'accent sur la subordination quasi totale de la presse aux grandes compagnies financières et son hostilité foncière au syndicalisme.

D'autre part, la volonté de séparer les ouvriers des « patrons » — même au sein des universités et collèges, même lorsqu'il s'agit de science économique et sociale objective et pure — prouve la tendance au développement de la conscience de classe.

On veut bien insister sur le climat social favorable à la productivité. Là encore ce que nous avons entendu ne confirme guère cette vue optimiste. Si les responsables syndicaux se préoccupent de l'étude des temps et des normes de travail, c'est essentiellement pour prévenir les propositions patronales.

A la Fédération des Machinistes on nous a rappelé que si l'exploitation minière aux U.S.A. avait été, dès l'origine, fortement plus avancée sur le plan technique qu'en Angleterre, c'est parce que les mineurs américains, instruits par l'expérience anglaise, avaient revendiqué des conditions de travail normales. En général **ce n'est pas la productivité qui a favorisé la revendication syndicale. C'est la revendication syndicale qui a provoqué les améliorations techniques et donc les progrès de la productivité.**

ACTION POLITIQUE

On s'étonné en France de l'intervention syndicale sur le plan politique. Et l'on a voulu en tirer une révision de nos tendances traditionnelles.

Ce que nous avons dit sur l'effet de la loi Wagner simplifie notre explication.

Rappelons les clauses essentielles de cet acte historique. C'est d'une part l'interdiction des pressions patronales pour la constitution des « syndicats-maisons ». C'est d'autre part le respect de la volonté de la majorité des travailleurs, quant à la légalisation des syndicats. Si 30 % des effectifs d'une entreprise réclament un vote sur l'adhésion syndicale, celui-ci est organisé sous le contrôle de l'autorité politique. Le syndicat accepté par la majorité est officiellement reconnu comme capable de représenter les travailleurs et de signer toutes conventions en leur nom. Ce qui s'explique tout naturellement par le principe essentiellement américain : qu'on ne peut être représenté que par ceux que l'on a choisis. Le syndicat peut imposer la clause du « closed-shop » par laquelle le patron ne peut embaucher que des syndiqués — ou celle de « l'union-shop » par laquelle, le travailleur doit se syndiquer, dans un délai maximum de trois mois, après l'embauchage. Cet ensemble législatif implique évidemment l'institution d'un Bureau national des Relations ouvrières et la possibilité d'engager des « procédures » contre les entrepreneurs qui refusent de discuter avec les organisations syndicales.

La loi Taft-Hartley intervint à la suite de la grande vague de grèves de 1946 (156 jours à la General Motors, 4 mois dans les industries électriques). On a évalué à 111 millions de journées de travail perdues le coût des grèves qui groupèrent jusqu'à 2 millions de grévistes et qui d'ailleurs se déroulèrent sans incidents. Ces nombres impressionnants, les réactions de la population lors de grèves affectant les services publics, provoquèrent la victoire républicaine de 1946 et le vote de la loi Taft-Hartley. Celle-ci apparaît donc bien comme une réaction de classe — qui a utilisé évidemment l'individualisme spontané du citoyen américain hostile aux contraintes collectives, auxquelles il n'a pas consciemment consenti.

La loi Taft-Hartley supprime le « closed-shop », réglemente l'utilisation des piquets de grève, permet les « injonctions » patronales lorsque les entreprises sont atteintes indirectement par les grèves menées dans des industries dont dépendent leur approvisionnement ou leurs ventes, permet encore aux employeurs de poser en pleine grève la question de la représentativité des syndicats, ce qui peut provoquer des votes auxquels seuls les « jaunes » et briseurs de grève pourraient participer.

Il s'agit donc bien d'un instrument tendant au « désarmement » des syndicats. Et le climat provoqué par ce vote inquiète encore davantage les militants qui craignent, si les circonstances leur sont défavorables, une action concertée contre la « dictature syndicale » favorisant le retour à l'arbitraire patronal.

C'est la nécessité immédiate qui a lancé le C.I.O. et l'A.F.L. dans la bataille politique.

Mais il convient d'éclairer davantage le problème. L'analogie historique avec les expériences anglaise et française frappe l'observateur.

L'ouvrier américain en tant que tel ne liait pas ses intérêts au jeu politique et parlementaire.

Position excellente, s'il s'agit de rechercher une forme d'action spécifiquement ouvrière; si l'on veut mener la bataille de classe, sur tous les plans, hors des formations bourgeoises.

Position dangereuse, s'il s'agit de distinguer le travailleur du citoyen, de laisser celui-ci participer à la compétition politique comme à une compétition sportive, de tendre à l'abstentionnisme (fort développé dans la classe ouvrière américaine), soit parce que les élections sont faussées par les manœuvres déloyales des partis, soit parce que l'on veut laisser aux « spécialistes » le soin d'agir et de décider en ce domaine.

C'est renforcer la dignité ouvrière que d'obliger les travailleurs à intervenir sur le plan politique, pensent les militants les plus avertis. C'est favoriser le mouvement ouvrier que de prévenir toute législation hostile à ses initiatives. Nous retrouvons là l'essentiel du chartisme anglais, l'essentiel des mouvements républicains et ouvriers français de 1840.

Encore convient-il de ne pas se limiter à l'usine, de suivre l'ouvrier dans toute sa vie individuelle et familiale.

La question de classe se pose à propos des écoles, des hôpitaux, du logement — de l'urbanisme (9). L'organisation syndicale veut intervenir efficacement. On retrouve là sans doute les motifs déterminants du municipalisme des guesdistes français. Mais lorsque ces préoccupations déterminent la formation d'organismes intersyndicaux sur la base locale, n'a-t-on pas le droit d'y retrouver l'essentiel du syndicalisme social français, qui provoqua l'institution des Bourses du Travail ?

Soyons donc prudents dans nos conclusions et prévisions.

Lorsque les syndicalistes américains se prononcent contre le socialisme, c'est essentiellement le socialisme d'Etat qu'ils visent. Loin de proscrire les intellectuels socialistes, ils leur demandent de prouver par une action efficace leur attachement à la classe ouvrière. Et en effet dans toutes les directions d'Education ouvrière, on retrouve une majorité de militants formés par les doctrines socialistes. Exemple à suivre.

Nous aurons l'occasion d'approfondir certaines de ces observations, d'illustrer certaines de ses appréciations. Nous aurons aussi à répondre à certaines questions relatives à la lutte anticommuniste comme à la politique internationale.

Mais insistons encore sur le caractère empirique et imprévisible en ses fins du mouvement ouvrier américain.

Là-bas, on reprend la plupart des expériences entreprises en France et en Angleterre. Mais le rythme de l'évolution est si rapide que l'on n'a guère le loisir de s'attarder aux origines et aux étapes. Tout favorise le libre jeu des forces naturelles et sociales. Tout ce qui est « indigène »... car hélas ! la politique de guerre, imposée par Staline, contrarie quelque peu cette liberté.

Pendant longtemps, nous avons entendu excuser l'échec de mouvements révolutionnaires par cet alibi au bénéfice des leaders : « Ce qu'ils veulent vaut bien mieux que ce qu'ils font ». Aux U.S.A., où les phénomènes se distinguent de ceux que nous vivons ici, non par leur nature, mais par leur rythme et leurs dimensions **ce que disent et peut-être ce que pensent les syndicalistes est fort en deçà de ce qu'ils font et de ce qu'ils peuvent faire.**

Ils gagnent, sans doute, à nous entendre. Nous retrouverons l'espoir, en les observant. (10)

Roger HAGNAUER.

Quelques rectifications rapides à mes notes précédentes (**R.P.** d'octobre) :

Page 14 : Le directeur adjoint de l'éducation ouvrière de l'Union de l'Automobile s'appelle Brendon Sexton et non Brender.

Page 18 : On peut être partisan de l'unité syndicale sans la réaliser en collant à Murray le prénom de Green. On lira donc : Philipp Murray, président du C.I.O., et William Green, président de l'A.F.L.

Une confusion due à ma mauvaise écriture a quelque peu embrouillé mes précisions numériques. En fait, il y a aux U.S.A. un peu plus de 60 millions de travailleurs salariés sur 152 millions d'habitants. Ce qui semble établi (je ne connais pas encore les chiffres du dernier recensement) c'est que la population urbaine atteint 120 millions, soit les 4/5 de la population totale. L'effectif total des syndicats ouvriers doit varier entre 16 et 17 millions.

D'autre part, j'ai reçu une lettre intéressante de Daniel Guérin, qui mérite publication et réponse. Je me contente aujourd'hui de protester à nouveau contre l'interdiction qui lui est faite de rentrer aux U.S.A. où vit sa famille. Une telle brimade est aussi ridicule qu'odieuse. Il n'est pas question de confondre pour cela le régime américain et le régime russe. Mais justement pour celui-ci l'observateur libre est un danger mortel. Pour celui-là il est un témoin dont la présence a plus de sens que le témoignage.

R. H.

(9) Il faudrait parler de l'institution de la Sécurité sociale, si contraire aux traditions américaines. La catastrophe de 1929 explique ce changement. Il semble d'ailleurs que les syndicats préfèrent à la loi les clauses de sécurité incluses dans les conventions collectives.

(10) Peut-être faudrait-il aussi prévoir avec prudence l'évolution du capitalisme américain ? Nous y reviendrons, afin de dissiper encore quelques illusions.

L'homme s'est accoutumé à expliquer ses agissements par la pensée, au lieu de les faire dériver de ses besoins.

ENGELS
(Transition du singe à l'homme.)

UN DÉBAT TOUJOURS OUVERT

CROYANCES ET ÉCONOMIE

Notre bon vieux camarade Vallet-Sanglier a l'habitude de donner des coups de boutoir. Il frappe fort, mais il ne frappe pas toujours juste. Il soutient des idées paradoxales qui méritent d'être examinées de près pour la part d'erreurs et de vérités qu'elles contiennent. Relisons ce qu'écrit notre fidèle ami :

« Je remarque que pour leur patrie ou leur prince (car avant 89 on ne se battait pas pour la nation mais pour un prince ou une foi) les non-propriétaires se sont battus au côté des propriétaires. Que dans les guerres religieuses, les nantis se sont battus autant que les déshérités, ou inversement. Que pour le communisme, stalinien ou non, des intellectuels bien pourvus d'argent et d'honneurs dans le monde démocratique bourgeois se battent — au moins avec la gueule, pour l'instant. »

Le raisonnement de Vallet a tout l'air d'être conforme aux faits. De grands seigneurs comme Guillaume le Taciturne et Gaspard de Coligny ont eu sous leurs ordres des protestants dont la misère ne faisait aucun doute. Une armée hétéroclite, quant à sa composition sociale, assistait aux mêmes prêches enflammés des pasteurs. Et il en allait pareillement dans la vie civile. Là où les religionnaires se pouvaient assembler sans crainte, la noble dame — dont la tête parfois s'ornait d'une couronne — coudoyait la bourgeoise, la paysanne et la modeste boutiquière.

Etait-ce pour les mêmes raisons ? Les mêmes mots avaient-ils le même sens dans l'esprit des fidèles du même culte ? Pas du tout.

Prenons la Réforme. L'historien Paul Frédéricq s'élève contre les idées de Pirenne, idées d'où il semble résulter « que le développement du capital et son corollaire le prolétariat rendent raison de tout — même de la Réforme ». Frédéricq pense au contraire que « s'il fut jamais un siècle où les préoccupations matérielles cédèrent le pas à celles de la conscience ce fut le XVIe siècle ». Et cependant, nous dit Lucien Febvre, Frédéricq accorde ceci qui est énorme et qui va loin. Ami lecteur médite les lignes suivantes :

« A ses partisans, la Réforme apparut, **dès le début**, comme la plus complète expression de toutes leurs revendications à la fois, et comme le meilleur moyen d'en assurer le triomphe. Ils y mirent tout ce qui était en eux, leurs besoins de foi comme leurs aspirations politiques, leurs espérances sociales comme leurs désirs de certitude morale : **ils lui confièrent toutes leurs idées comme pour les abriter derrière son nom et en assurer le succès.** » (1)

Le message luthérien ? Autant de lecteurs autant d'interprétations différentes.

Pour Erasme, le Luther des débuts est un chrétien qui continue saint Paul. Pour un seigneur qui convoite les biens des religieux de son voisinage, les déclarations du moine révolté constituent une autorisation à un transfert de propriété en sa faveur. Pour un brave bourgeois ami de la bonne chère, les idées de Luther favorisent son goût des plantureux repas. Le message se ramène alors, comme dit spirituellement Febvre, au « duel d'Andouille contre Caresme Prenant ». Foin de jeûnes et des abstinences !

Un message est toujours lu entre les lignes ; la personne qui l'étudie l'interprète selon ses besoins, ses goûts, ses espoirs, ses haines ou ses craintes. A Besançon, par exemple, on continue à parler de luthéranisme et de secte luthérane alors que, dès 1525, c'est le calvinisme qui l'emporte. Et pourquoi gagne-t-il du terrain ? Parce que la constitution démocratique de la ville s'accorde mieux avec le calvinisme qu'avec la prédication luthérienne, plus purement spirituelle. En 1540 « le menu peuple excité par quelques gros patriciens, gagnés aux idées nouvelles, montra par une rébellion qu'il était prêt, lui aussi, à exploiter à son profit personnel et au profit de ses idées le naturel antagonisme des citoyens pauvres contre le patriciat urbain — du **popolo minuto**, contre le **popolo grasso** ».

Arme d'attaque et bouclier contre les menaces, une croyance sépare ceux qu'elle prétend unir. D'abord elle ne naît pas au hasard. Elle est dans l'air avant que d'avoir été formulée et il se trouve des lieux en quelque sorte prédestinés à la bien accueillir.

Pirenne, le grand Pirenne, a, dans des pages célèbres, fait d'Anvers une description aussi étonnante qu'exacte. Citons-en quelques passages :

« Anvers devient, à partir du commencement du XVIe siècle, l'entrepôt du trafic mondial... Jamais un port n'a possédé une suprématie aussi exclusive, exercé une attraction aussi irrésistible et offert un caractère aussi cosmopolite. »

Dans toute l'Europe, « de hardis entrepreneurs apparaissent, grands marchands, banquiers spéculateurs aussi âprement attachés à la conquête de la fortune que l'humaniste à la connaissance de la sagesse antique, aussi dénués de scrupules que le diplomate formé à l'école de Machiavel ». Ils affluent à Anvers. « Ils y vivent d'une existence enfiévrée soumise à tous les hasards des hausses et des baisses... ». La nouvelle vie économique « s'épanche maintenant, dédaigneuse des entraves anciennes et des usages séculaires, illimitée, impitoyable et sans scrupules. Le caractère libéral et capitaliste qu'elle communique au commerce anversois rayonne nécessairement au-dehors... »

Dans le domaine des idées, Anvers fait presque obligatoirement bon accueil aux idées protestantes. « Dès 1518 on découvre parmi la population cosmopolite d'Anvers les premiers symptômes du luthéranisme et, depuis lors, malgré les formidables « placards » promulgués par Charles-Quint, l'hérésie se répand bientôt de proche en proche. » En gagnant le plat pays, elle ouvre la porte à l'anabaptisme, lecture particulière du message luthérien. L'anabaptisme atteint très rapidement le Brabant, la Flandre et le Limbourg. C'est que « la simplicité de sa théologie et son mysticisme apocalyptique exercent sur les âmes populaires une attraction irrésistible ».

Melchior Hoffmann ne prêchait pas la violence. Un autre prophète surgit ; c'est Jean Matthijs de Haarlem. Sachant ce que veulent ses concitoyens, il leur annonce ce qu'ils désirent. « Il ne suffit plus d'attendre le règne de Dieu : il faut l'établir par l'épée, anéantir les méchants, cimenter dans leur sang les remparts de la nouvelle Jérusalem. Plus de prêtres ! Mais aussi plus de propriété, plus d'armée, plus de tribunaux, plus de maîtres ! Désormais la question religieuse devient une question sociale. » Plus exactement : la question sociale existant déjà, les textes bibliques ont fourni des armes aux prolétaires « que l'évolution économique venait de multiplier dans les villes et les campagnes ». Aussi « contre l'anarchisme mystique des anabaptistes s'unissent, indépendamment des différences confessionnelles, tous les soutiens de l'ordre établi. Les protestants ne les haïssent pas moins que les catholiques. Ils sont traqués partout avec l'impitoyable férocité qu'inspire la terreur ».

(1) Lucien Febvre : **Philippe II et la Franche-Comté.** Avant-propos.

Un instant anéanti, le protestantisme prolétarien reparaît avec le message calviniste.

Faisons la part belle à notre Sanglier.

En apparence, le calvinisme (comme le catholicisme) plane au-dessus des contingences matérielles. Il institue, comme le catholicisme, une théocratie. « L'idéal, dit Pirenne, consiste dans la subordination de l'autorité laïque à l'autorité religieuse. » Il « fait appel à la fois à toutes les classes du peuple. Sa propagande hardie, active, belliqueuse, lui recrute bientôt des adhérents dans les milieux les plus divers, depuis la noblesse et le capitalisme jusqu'à la petite bourgeoisie et aux salariés industriels ».

Je vois de là le sourire de Vallet. Mais voici la rectification complémentaire de Pirenne, prince de l'histoire. Les salariés industriels ?

« Il faut reconnaître pourtant que c'est parmi ces derniers qu'elle (la révolution calviniste) fit les progrès les plus rapides. On constate que ses principaux foyers d'expansion se trouvent précisément dans les contrées où règne la grande industrie. C'est à Tournai, à Valenciennes et à Lille, c'est à Hondschoote et à Armentières, c'est autour d'Audenarde, c'est dans les ports de Hollande et de Zélande, c'est enfin au centre même de la vie économique des Pays-Bas, à Anvers, qu'elle accomplit ses progrès les plus rapides ; elle triomphe surtout là où le travailleur est réduit à une existence précaire et où ses souffrances le poussent à embrasser toutes les nouveautés. »

Dès lors — cher lecteur, savoure ce texte merveilleux — « une foule d'ouvriers se jettent fougueusement dans la doctrine nouvelle, et, à mesure que l'excitation des esprits augmente, des gens sans aveu, des vagabonds, des coureurs d'aventures, bref tous les éléments de trouble qu'agite chaque mouvement du corps social, se préparent à lui apporter le concours de leur force brutale et unissent les convoitises de leurs appétits aux énergies de la foi évangélique ». Les épouvantables et criminelles bêtises de Philippe II, le désarroi de la gouvernante Marguerite de Parme, provoquent brusquement, en 1566, le soulèvement des iconoclastes : « Le peuple croit le moment venu de détruire l'idolâtrie romaine. Ses bandes forcent les églises, y brisent les statues, y lacèrent les tableaux et, mêlés à leurs rangs, des pillards s'emparent avidement du riche butin que le fanatisme religieux met à leur merci. »

Comme de juste, Philippe II veut tirer vengeance des outrages faits à l'Eglise. Il envoie aux Pays-Bas le duc d'Albe et son « horrible Babel de bouchers espagnols et de sodomites italiens », tous bons chrétiens, comme de juste, et faisant le désert partout où ils passent. Leur religion s'arrange très bien du vol, du viol, de l'incendie et autres « gaietés de l'escadron » propres à toutes les armées. Car les offenses faites à Dieu ne sont qu'un prétexte. Ce que veut Philippe II, c'est imposer aux Pays-Bas l'absolutisme monarchique dans toute sa rigueur. Plus de Conseil d'Etat, plus d'états généraux. Plus de libertés municipales. Au dire du duc d'Albe, « un simple corregidor suffit maintenant pour administrer le pays ».

Comment riposter ? Par le recours à l'arme économique, car prendre les armes, en 1570, ce serait aller au-devant d'inutiles massacres. « C'est à la grève générale que les villes ont recours. Les artisans ferment leurs boutiques, les vendeurs désertent les halles ; la vie économique est suspendue, et le terrible duc, devant cette muette protestation de tout un peuple, s'abandonne à d'impuissants accès de rage. »

La même croyance apparente cache des dissentiments profonds. Guillaume le Taciturne prêche en vain l'union contre l'ennemi commun. Déchaînées, les passions populaires s'y opposent. Les ministres le traitent de papiste. Dans les grandes villes manufacturières la cause nationale ne compte plus. Ce que les masses ouvrières veulent c'est « le cantonnement à la suisse, la liberté pour chaque grande cité d'organiser dans ses murs et d'imposer à ses alentours la stricte et exclusive observance de la vraie religion ». De la vraie religion entendue à leur manière — ainsi qu'il va de soi.

Et en France ? Le protestantisme a survécu parce qu'il a été régénéré par la révolte cevenole et le mouvement du Désert. Nobles et notables protestants s'étaient ralliés à la monarchie. La révocation de l'édit de Nantes les consterna mais ne leur mit pas les armes à la main. La révolte vint des petits qui, au fond, étaient déjà des républicains voulant, eux aussi, le cantonnement à la suisse.

Et quand, peu à peu, sous Louis XV la tolérance s'institue, la victoire protestante a deux causes : 1° l'héroïque attitude des populations cévenoles qui, au nez des dragons, rebâtissent paisiblement les temples que les soudards viennent de détruire; 2° le protestantisme « économique » de la nation. En effet, même catholique, le capitaliste a besoin pour prospérer de la disparition des dernieres entraves que les vestiges du régime féodal opposent à son activité. Capitalisme et libéralisme allant alors de pair la religion s'attiédit et la tolérance n'a plus besoin d'être codifiée pour entrer dans les faits. Seuls les prêtres protestent contre cette chute de ferveur.

Sans peut-être s'en douter, notre ami Sanglier use d'arguments qui se retournent contre lui.

Eh oui ! nous voyons des bourgeois aisés saper le régime dont ils devraient théoriquement être les défenseurs. Il leur arrive même de le maudire en termes plus apocalyptiques que ne le font d'authentiques travailleurs révolutionnaires.

Et puis après ? Sachons distinguer les apparences de la réalité.

Il arrive effectivement que quelques intellectuels bourgeois — tels ces grands albatros dont les cris annoncent la tempête — sentent tout ce qu'a de « creux », de vacillant, le régime dont ils sont issus. Ces grands transfuges lui portent les coups les plus rudes parce qu'ils le connaissent de l'intérieur et peuvent ainsi en mieux dénoncer les tares. Le type de ces transfuges est Marx. Mais justement le transfuge est suspect ; c'est le ressentiment qui le guide ; il est rare qu'il s'identifie à la classe montante. La mauvaise foi ne lui fait pas peur, ainsi qu'on le vit pour Marx polémiquant avec Proudhon et les militants ouvriers de la Première Internationale.

Se souciant très peu de la vérité, « il construisit un historisme théologico-matérialiste où manqua tout souffle d'humanité et de liberté : Marx plus proche qu'il ne le semble du prussianisme et de son culte de la force brutale ». (Benedetto Croce. *La naissance de l'historisme.*)

J'ai entendu M. Cogniot, une des grandes gueules bourgeoises et anticapitalistes dont parle Vallet. Il avait tout d'un gros porc à l'engrais et des allures affectées de voyou. A côté de certains ouvriers révolutionnaires, il aurait fait figure de prolétaire et eux de bourgeois. Mais il est clair que Cogniot, comme presque tous les « révolutionnaires professionnels », ne pensait qu'à soigner ses intérêts dans un régime où il **dirigerait** les masses assez stupides pour le porter au pouvoir.

Cogniot et moi appartenions à la Fédération unitaire de l'enseignement. Un journaliste bourgeois n'aurait pas manqué de nous fourrer dans le même sac et pourtant entre le soi-disant communiste qu'était Cogniot et le collectiviste que j'étais, il n'y avait que des oppositions fondamentales. Son syndicalisme et le mien étaient inconciliables.

Ce que je dis est si vrai que les travailleurs socialistes ont inventé le mot de **collectivisme** pour bien marquer que leur idéal différait du **communisme**. Febvre a découvert le mot **collectivisme**, employé sans doute pour la première fois, dans un très vieux bulletin ouvrier de la Suisse romande.

Comme on le voit en lisant l'histoire de la Première Internationale de James Guillaume, il y a une différence de nature entre le collectivisme qui nie l'Etat et le communisme qui prétend travailler à son dépérissement mais le renforce car il impose une inévitable dictature à la classe ouvrière, restée mineure et incapable politiquement.

Purement prolétarien, le collectivisme s'appuie sur cette longue expérience, sur ce sage empirisme qui s'appelle la coutume ouvrière. Il la continue, la renforce, l'élargit, et aussi la dépasse car il

à des vues d'avenir : il est ainsi, indivisément, réformiste et révolutionnaire. Tout dépend des occurrences. Il a parfois des allures très modérées qui peuvent tromper l'observateur superficiel. Mais en réalité il édifie de nouvelles structures.

Plus audacieux en paroles, plus riche en promesses d'avenir, infiniment plus messianique, le communisme a presque troujours des allures plus révolutionnaires que le collectivisme. Ce dernier crée, au jour le jour, les institutions de base qui succéderont au capitalisme. Le communisme, lui, ne crée rien. Il établit des plans mirifiques. Qui les réalisera ? L'Etat dictatorial qui les a établis. Or « les phénomènes humains sont tellement compliqués qu'on ne parvient à les exprimer qu'en les faisant plus simples qu'ils ne sont réellement » (2). Le communisme, censément scientifique, mais qui en réalité s'est surtout adressé aux passions de ses adeptes, ne les a rendus « capables » ni politiquement ni socialement. Il éprouve donc des résistances ; ses réalisations sont des caricatures de l'idéal. Il impute ses échecs à la mauvaise foi, au sabotage. Il resserre si durement son emprise ; il donne un tel pouvoir à la bureaucratie qu'il devient finalement tout le contraire de ce qu'il voulait être, quand il ne détenait pas le pouvoir.

Aussi la thèse que soutient Vallet me semble-t-elle très dangereuse. Bien sûr que les croyances ont leur place en histoire. Aussi aurions-nous grand tort de n'en pas tenir compte. Seulement nous devons les étudier dans un esprit critique, c'est-à-dire en faisant prévaloir le respect de la Vérité en soi, connue ou à connaître, respect qui nous impose la remise en question de tout corps de croyances.

Des actes de foi nous feraient passer des marchés de dupes. Sous le prétexte qu'il veut comme moi la disparition du capitalisme, vais-je m'unir à un syndiqué communiste qui tient Staline pour un nouveau Moïse ? Ne travaillerai-je pas à ma mise en esclavage en m'alliant à un fanatique qui s'obstine à croire, en dépit des démentis que lui inflige l'expérience ? (3).

L'Europe, un problème de foi ? Un beau titre pour un article de journal. Mais si l'on va aux faits, cette Europe ne sera pas **quelconque**. Parmi les néo-Européens, je vois des hommes terriblement inquiétants : ainsi M. Paul Reynaud ou le doucereux Robert Schuman. Tous les cléricaux sont pour l'Europe avec, comme idée de derrière la tête, la croisade contre le bolchevisme. Citoyen du monde, je dis avec Harold Laski que mes allégeances sont aussi diverses que mes expériences de la vie. Consommateur mondial, comme tous les internationalistes conséquents, je réduis ce monde à l'usage de ma personnalité. Pourquoi serais-je enthousiaste de l'Europe ?

L'Europe, étape nécessaire ? L'Europe, troisième force, puissance médiatrice entre le bloc colonialiste russe et le bloc impérialiste américain ? Qu'en sait-on ?

L'histoire, en effet, n'a rien de fatal et quand on nous parle de nécessité historique ou de résignation à la fatalité historique, soyons sûrs qu'on nous trompe. La fidélité nous la devons à la coutume ouvrière et elle nous impose de rester nous-mêmes, de résister aux engouements. Qui aime le droit doit avoir le scepticisme de la loi. De même comme le dit fort bien Dwight Macdonald, dans **Partir de l'Homme**, il est nécessaire « d'envisager des attitudes qui témoignent d'irrespect, de scepticisme, d'ironie à l'égard de l'Etat et de toute autorité au lieu de bâtir une autorité concurrente » qui sera peut-être plus fatale à notre bonheur que l'autorité dont nous nous plaignons.

Ne perdons jamais de vue l'homme économique, l'homme fabricant d'outils, ami Vallet. Mais il est vrai aussi qu'il n'est pas **tout** l'homme.

A.-V. JACQUET.

(2) Eugène Dupréel.

(3) Dans un syndicat de ma connaissance un crypto-stalinien, qui a enfin été démasqué, a été pendant 20 ans un mouchard stalinien. Il nageait et avait en apparence les mêmes idées que nous. Mais il était un croyant moscoutaire capable des pires canailleries. La défiance systématique est ainsi une vertu syndicale.

Un dernier mot sur la “neutralité”

Réponse à quelques camarades

La neutralité serait certainement une chose très belle... si elle était possible. Mais il me paraît insensé de supposer qu'il suffira que la France ou l'Angleterre « proclament » leur neutralité pour qu'elle soit respectée. Je crois l'avoir déjà dit : Ce sera tout juste une neutralité comme celle proclamée par la Belgique en 1914 et immédiatement violée, celle proclamée par la Belgique, la Hollande, la Norvège en 1939 et non moins violée, ou celle de l'Iran, proclamée et violée en 1941. La neutralisation de la France dans un conflit russo-américain est un aussi vaste bobard que la baisse des prix en temps d'inflation.

D'ailleurs, on présente les choses inexactement lorsqu'on parle d'une guerre « entre la Russie et l'Amérique », dans laquelle l'Europe occidentale aurait à prendre, ou à ne pas prendre, parti. La guerre qui sera, sera, en réalité, une guerre de la Russie contre l'Europe (car c'est évidemment de l'Europe, de l'Europe occidentale, et non de l'Amérique, que la Russie veut s'emparer), guerre dans laquelle c'est, par conséquent, l'Amérique qui est le tiers qui intervient (afin d'empêcher l'Europe, évidemment dans son propre intérêt, de tomber sous la domination russe). Dès lors, penser qu'une « politique de neutralité » peut préserver l'Europe de la guerre, alors que c'est l'Europe précisément qui est le sujet du litige, me semble une idée tout à fait extravagante. La « neutralité » de l'Allemagne et de la France ne peut aboutir qu'à ceci : l'envahissement de leur territoire par les Russes, sans combat, et l'enrôlement immédiat de leurs habitants comme soldats ou travailleurs forcés pour le compte de la Russie.

Je me suis bien mal exprimé si j'ai eu l'air de dire aux gens : « Partez et battez-vous ! » Ce n'est pas mon genre, et c'est une chose que je ne ferai jamais ; il m'est arrivé de me battre, mais je n'ai jamais demandé à personne d'en faire autant. Je reconnais à chacun le droit de se refuser à se battre. Ce que je cherche simplement, c'est à présenter les choses dans leur réalité concrète et à détruire les illusions. Or, en l'espèce, il n'y a pas de tierce solution. Le dilemme est inexorable : ou la servitude sous le talon de fer du despote russe, ou bien se battre et vaincre. Pas d'échappatoire possible. Je reconnais à chacun le droit d'opter pour la servitude, mais il faut que chacun sache à quoi s'en tenir, qu'il sache qu'il ne pourra échapper à la servitude que s'il se bat... ou si d'autres se battent pour lui.

R. L.

LE PLAISIR D'ETRE DUPE

Ce pourrait être le titre d'une tragi-comédie traduite du grec par M. Maurice Lacroix, savant professeur-es-belles-lettres et qui vient de signer avec Maublanc un texte sur la paix. Des phrases définitives qui ne disent rien, puisque le même Maublanc approuve la ligne (?) de son parti communiste (sic) qui agit et qui parle en complète contradiction avec ce que Maublanc signe. Cela ne gêne pas Maurice Lacroix qui accepte de signer une lettre avec un autre agent stalinien, accessoirement professeur au lycée Buffon, Guilbert. Et pourtant ce dernier ose déclarer qu'il est « bouleversé dans sa conscience d'homme et de patriote ». Je ne suis absolument pas qualifié pour savoir ce qu'est une conscience de patriote. Je me contente pour l'instant de cette simple question à Maurice Lacroix :

« Votre conscience d'homme est-elle de la même nature que la conscience d'homme, si j'ose m'exprimer ainsi, du stalinien Guilbert qui approuve le système concentrationnaire soviétique ? Persuadé qu'il n'en est rien, il ne me reste que l'explication suivante : vous cherchez à être dupé parce que vous aimez ça. A l'avenir, c'est vous qui l'aurez voulu, ceux qui n'ont pas votre goût pour la perversité se méfieront de vous. » — G. W.

A propos du titre "La Révolution prolétarienne"

Faillite des syndicats et pérennité des luttes ouvrières

Les vues que l'on trouvera exprimées dans cet article sont très pessimistes. Elles expriment pourtant, sinon un état de fait déjà réalisé, le plus grave des dangers qui menacent présentement les syndicats. Mais il ne suffit pas de constater, comme l'auteur, que le vieillissement est un phénomène naturel et général ; il faut lutter contre le vieillissement, car, plus on le retarde et plus on permet de nouveaux enfantements. (N.D.L.R.)

D'après le sens étymologique et profond du terme (1), un syndicat est une association qui prend soin des intérêts d'une communauté. Ce but éveille immédiatement l'idée de lutte, car on ne se défend pas avec mais contre des adversaires. Toute préoccupation d'intérêt général est étrangère au syndicat puisque sa raison d'être est précisément la défense d'intérêts particuliers.

Les syndicats dont nous allons nous occuper ici sont des syndicats ouvriers dont le rôle est de défendre les intérêts des salariés à l'occasion de leur travail. Ils combattent donc tous ceux qui frustrent l'ouvrier de la plus grande part de la plus-value qu'il a suée.

L'ennemi, c'est donc tout d'abord l'employeur, qu'il soit une personne physique ou une personne morale. L'ennemi, ce sont ensuite tous ceux qui, à des degrés divers, sont les collaborateurs ou les auxiliaires de l'employeur : contremaîtres, surveillants, inspecteurs, techniciens qui établissent les normes, et la pire des races, les ouvriers « stakhanovistes » stupides et odieux qu'on trouve dans tous les pays et dans toutes les professions. L'ennemi, ce sont enfin les protecteurs de l'employeur : parfois force privée sous forme de bandes de voyous payés par lui ; plus communément force publique, c'est-à-dire l'Etat avec ses lois, sa police, sa justice, ses prisons, ses camps de concentration ou de « ré-éducation ».

Cependant il ne s'agit pas de savante étymologie : le mot syndicat désigne bien des associations comme elles viennent d'être définies, mais il désigne aussi quelque chose qui n'a rien à voir avec cette définition, qui en est même la négation. Pareille mésaventure arrive d'ailleurs à beaucoup de mots : les choses se transforment mais souvent leurs noms, soit par habitude, soit par duplicité, restent inchangés.

LA SOIF DU PARADIS

Il y a deux écoles syndicalistes.

La première, conforme à la définition étymologique, assigne au syndicat un rôle strictement revendicatif, exclusif et permanent. Sa devise est celle qu'adopta jadis la Confédération Générale du Travail et que son label rendit célèbre : « Bien-être et liberté ».

Montesquieu disait : **La liberté, ce bien qui permet de jouir des autres biens.** C'est là une pensée à l'usage d'imbéciles qui se nourrissent de mots ou de fumistes qui en nourrissent autrui. Les adeptes de « Bien-être et liberté » ne tombaient pas dans le panneau et l'ordre même des mots de la devise est significatif : ce sont les biens, c'est-à-dire, en l'occurrence, un salaire suffisant et assuré qui permettent de jouir de ces autres biens : les libertés, libertés d'autant plus grandes que le temps consacré au travail est plus court.

Lutter pour des objectifs aussi modestes : salaires plus élevés, durée du travail moins longue, conditions de travail meilleures ; et pour des objectifs aussi modestes mener un combat aussi dur, toujours à recommencer, sans qu'apparaisse enfin la solution définitive de la paix par la victoire complète sur l'adversaire, c'est là une vision trop pessimiste pour la plupart des hommes toujours possédés du démon de l'absolu et qui se bercent de la nostalgie du paradis.

Lassé, le Moïse de Vigny adressait à son dieu cette prière finale : « Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre ! »

Une grande partie de la classe ouvrière demande aux docteurs ès sciences politiques, économiques et sociales, l'assurance du repos prochain. Et les docteurs ont prophétisé : « Seul un bouleversement total des institutions économiques d'abord, par la suppression de l'appropriation privée des moyens de production, mettra enfin un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme » (2).

---

(1) Du grec **sun** et **dikê**.
Sun : avec, ensemble ; idée de réunir et aussi idée de similitude car on ne peut ajouter que des choses de même espèce.
Dikê : litige, procès.
Donc qui est intéressé dans la même cause, qui est groupé pour la poursuite de la reconnaissance ou de la défense d'un même droit.

(2) Il y a une relation indéniable entre propriété et liberté. « Charbonnier est maître chez lui », oui, à la condition toutefois d'être seul propriétaire de son fonds de charbon. Mais dès que plusieurs individus ont des droits sur une même propriété, on ne peut plus dire qu'ils soient des maîtres. La souveraineté est l'autorité au delà de laquelle on ne remonte pas ; elle est par essence une et indivisible.

Une personnalité morale n'est pas la somme de personnes physiques qui sont censées la composer. Personnalité morale et personnes physiques ne sont pas deux aspects d'une seule et même chose ; elles ne peuvent être confondues. Elles sont, au contraire, de substance absolument distincte ; ce sont des choses étrangères dont les intérêts sont différents. Et **hospes, hostis...**

C'est à l'occasion de ce problème de la personnalité morale et de ses rapports avec les personnes physiques qu'apparait la grande mystification du socialisme.

C'est dans ce passage de la propriété individuelle à la propriété collective qu'est l'erreur énorme et

Nous sommes donc à l'aube des temps nouveaux ; les savant l'affirment et les poètes les chantent : « C'est la lutte finale qui commence ! »

Rassurée par ces oripeaux scientifiques, la classe ouvrière a révélé qu'elle possédait dans son ensemble une mentalité aussi religieuse que les fidèles de n'importe quelle religion. Que ce soient les purs des purs, avec les anarchistes :

« Il est encore bien loin ce temps d'anarchie,
« Mais si loin soit-il nous le pressentons ! »

Que ce soient les durs des durs avec les staliniens « aux lendemains qui chantent », partout c'est la même soif de paradis.

C'est ainsi que, tenant lieu des religions et ne valant pas mieux qu'elles, **la révolution est devenue vraiment aussi l'opium du peuple.** Cette foi nouvelle, la foi au paradis sur terre et pour les vivants, engendra plusieurs Eglises et d'innombrables sectes.

La C.G.T. de la période héroïque, celle d'avant 1914, se laissa séduire par la Folle du logis et ne sut pas s'en tenir au mot d'ordre terre à terre : « Bien-être et liberté ». Elle l'auréola aussitôt d'aguichantes spéculations sur l'avenir. La charte d'Amiens, en effet, « considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir groupement de production et de répartition, base de la réorganisation sociale ».

Tout le pouvoir au syndicat ! C'est le cri de guerre des extrémistes de la seconde Ecole syndicaliste. Il est logique et séduisant de penser que le producteur ne sera jamais si bien protégé que lorsque le syndicat, son organisme naturel de défense, dirigera, de surcroît, lui-même la production. C'est si logique et séduisant que les objections ne viennent pas immédiatement à l'esprit.

Le pouvoir, c'est le droit de commander, d'exiger. Cette notion est vide de sens si n'apparaît pas aussitôt celui qui se soumet ou est contraint. Sur qui donc le syndicat exercerait-il alors le pouvoir si ce n'est sur les syndiqués ? C'est si vrai qu'il faut bien déjà reconnaître qu'il n'y a rien de commun entre, d'une part, la bureaucratie des militants syndicaux, bonzes réformistes ou révolutionnaires professionnels et, d'autre part, les travailleurs, simples syndiqués (3).

---

la tragique déception ; il y a à ce moment changement de nature ; la quantité se change alors en qualité.

Le soi-disant propriétaire d'une parcelle de la propriété collective n'a pas la plus minime part de l'attribut essentiel du maître : le droit de libre disposition. Il est devenu tout simplement sujet de la propriété collective et c'est elle qui va disposer de lui.

Ni en Occident, dans le secteur nationalisé, ni en Union des Républiques Socialistes Soviétiques, les ouvriers ne sont les maîtres des entreprises et donc émancipés. Le prétendre n'est que discours vains ou intéressés.

(3) C'est un aspect particulier de cette pertinente distinction entre le pays légal et le pays réel, distinction tant honnie par tous les gouvernements et toujours exploitée avec ou sans raison par les oppositions.

Trotsky l'a fort bien mise en relief dans un passage de sa préface à son « Histoire de la révolution russe ». Je vais me faire accuser de trotskysme ; ma foi, tant pis ; je cite : **Le trait le plus incontestable de la révolution, c'est l'intervention directe des masses dans les événements historiques. D'ordinaire, l'Etat, monarchique ou démocratique, domine la nation : l'histoire est faite par des spécialistes du métier : monarques, ministres, bureaucrates, parlementaires, journalistes. Mais aux tournants décisifs, quand un vieux régime devient intolérable pour les masses, celles-ci brisent les palissades qui les séparent de l'arène politique, renversent leurs représentants traditionnels, et, en intervenant ainsi, créent une position de départ pour un nouveau régime.**

Le principe de la séparation des pouvoirs est généralement considéré comme l'une des meilleures garanties contre l'arbitraire. Ce principe est à introduire dans l'organisation économique comme il l'a été dans l'organisation politique et pour les mêmes raisons. La direction de l'économie et la gestion des entreprises est une chose ; la défense des intérêts des producteurs est une autre chose. En n'importe quel régime, ces deux fonctions ne peuvent pas être assurées par un même organisme : elles sont incompatibles.

« REVENDICATIFS » ET « GESTIONNAIRES »

La classique division des syndicalistes en réformistes et révolutionnaires n'est pas d'un intérêt considérable parce qu'ils peuvent les uns et les autres poursuivre sincèrement les mêmes buts et donc cohabiter. Buts réels et immédiats : défense des conditions de vie et de travail de l'ouvrier ; buts plus lointains et guère fondés : avènement d'une société sans classes.

Réformistes et révolutionnaires diffèrent par leur philosophie, c'est-à-dire par leur conception de la vie et du monde ; ces conceptions se retrouvent et ont leur influence dans le comportement des hommes dans tous les domaines et pas seulement dans les syndicats. Les premiers, les réformistes, affirment, à tort, que la transformation de la société, comme n'importe quelle transformation, peut s'opérer sans heurt, selon une évolution continue, pacifique, conforme à la raison, prévue et dirigée par elle. Les seconds, les révolutionnaires, constatent que toute transformation est une révolution qui s'accomplit par mutations brusques, résultats de luttes incessantes, aux effets imprévisibles, véritables épreuves de force où la raison comme la morale sont étrangères, et qui se déroulent selon un processus dialectique.

Mais encore une fois, la véritable distinction, la distinction fondamentale est celle qui groupe d'un côté tous ceux qui considèrent les revendications ouvrières comme une fin en soi et les syndicats comme une organisation de défense des producteurs ; et d'un autre côté tous ceux qui considèrent les revendications ouvrières comme un moyen de rassembler une masse de manœuvre et le syndicat comme un organisme de gestion ou, plus exactement, d'encadrement au service de la gestion.

Parlons donc de « revendicatifs » et de « gestionnaires ».

Etre « revendicatif » est très mal porté ; par contre, il est de bon ton de parler de gestion. C'est un dada éblouissant qui fascine les militants ouvriers et flatte la vanité de la plupart d'entre eux. La gestion ? C'est comme une initiation aux pratiques d'une religion ésotérique. Ils entrent dans un Saint des Saints jusqu'ici réservé aux bourgeois et aux gens instruits. L'antique et majestueuse matrone de Junon y a cédé la place à la moderne et sévère Science économique ; la Monnaie, nouvelle Vénus, source de toute vie, dévoile dans l'intimité une nudité sans mystère ; d'innombrables Statistiques et Diagrammes courtisent ces déesses avec empressement. Quand on a pénétré là, on fait désormais partie de ceux qui savent, qui dominent tous les problèmes, qui accèdent à la vision des vastes ensembles, qui s'élèvent à la compréhension de l'intérêt général qui, comme chacun sait, prime toutes autres considérations. Le « gestionnaire » est un tyran.

Face à ces pontifes bourrés de science (4), il

---

(4) Si bêtes que soient les milieux bourgeois, cette caste de militants syndicalistes les dépasse certainement en bêtise. Ils appartiennent à ces milieux dits de « gauche », invraisemblable pot pourri de franc-maçonnerie et de socialisme ; ils baignent et

aurait fallu que les syndicats restent plus que jamais bornés, farouchement attachés à la défense de leurs intérêts particuliers et immédiats ; il aurait fallu, qu'ignorants et barbares, ils se refusent obstinément à comprendre les hautes raisons d'Etat de l'ordre et de la production et qu'ils n'acceptent aucun sacrifice à ces raisons ; il aurait fallu qu'ils rejettent toujours toute collaboration avec l'ordre établi, présent ou futur, capitaliste, socialiste ou autre ; il aurait fallu qu'ils n'aient ou ne revendiquent jamais aucun pouvoir : c'est là qu'est le secret de la force redoutable qu'ils auraient pu avoir.

Cela ne veut toutefois pas dire que les syndiqués ne devraient pas s'intéresser aux grands et petits problèmes économiques, sociaux et politiques, mais il leur faudrait les examiner à la manière d'un général qui étudie les plans possibles de son adversaire non pour lui en suggérer de meilleurs mais pour le mieux combattre. Ici l'intention donne tout son sens à l'étude. Et encore cette étude partant du réel devrait conduire à une critique sévère de ce bla bla bla qu'on appelle la science officielle (5).

Certes, les esprits superficiels trouveront non seulement scandaleux mais aussi bien étriqué le rôle d'un syndicalisme revendicatif ainsi compris. Si l'on veut pénétrer plus avant dans la réalité, s'il est vrai que « toute l'histoire n'est que l'histoire de la lutte des classes », alors il faut convenir que le rôle d'un tel syndicalisme aurait pu être d'une importance capitale : il aurait été le levain qui aurait maintenu la société en état de crise, il aurait été un des éléments moteurs du devenir social. Ce rôle, consécration d'une multitude d'efforts anonymes, a-t-il quelque commune mesure avec les élucubrations de quelconques bureaucrates gestionnaires, fussent-ils membres tout-puissants d'un autocratique Polit-Buro ou d'un démocratique Brain-Trust ?

Mais le syndicalisme n'a pas de son rôle une conception aussi grandiose qui remet l'acquis toujours en cause. Le travail harassant de Sysiphe ne le tente guère. Au contraire, il aspire au conservatisme et, aujourd'hui avec les plus timorés, demain avec les maquereaux de la révolution, il réduit modestement sa tâche à convaincre les producteurs de l'obligation de subir raisonnablement les impératifs, ou soi-disant tels, d'une bonne et saine gestion de l'économie...

LE VIEILLISSEMENT DES SYNDICATS

L'attachement que l'on a pour une chose ne lui confère pas pour autant l'immortalité : il n'y a d'éternel que le changement. Quelque pénible que cela puisse être, il faut bien reconnaître que le syndicalisme agonise, quand il n'a pas parfois même déjà trépassé.

Les syndicats sont des organismes sociaux dont le développement est en tous points semblable à celui des êtres vivants : ils naissent, se développent et meurent. Ils naissent parce qu'ils répondent à une nécessité et ils meurent quand ils n'y satisfont plus. La mort naturelle est précédée d'une période de sénilité caractérisée par une sclérose de l'organisme qui le rend de plus en plus inapte à remplir sa fonction.

Au début, dans la période exhubérante de la jeunesse, se nouent et se dénouent en toute liberté des relations de mandataires à mandants, ceux-ci toujours contrôlés par ceux-là à qui ils doivent fréquemment rendre des comptes.

La discipline est alors le produit d'un consentement intérieur, non d'une volonté extérieure ; d'une somme de délibérations individuelles, non d'un asservissement aveugle aux décisions d'une puissance personnelle et déterminée ou collective et anonyme ; d'une contribution librement acceptée, dans un but précis, et sur laquelle on peut à chaque instant revenir, non d'une aliénation inconditionnelle de sa liberté, un abandon définitif de soi, **perinde ac cadaver**.

Les effectifs syndicaux sont très variables. Ils suivent les péripéties de la lutte avec ses succès, ses revers, ses pauses. De plus l'habitude n'est pas encore prise d'être syndiqué et d'acquitter sa cotisation machinalement comme on paie le prix de son billet dans l'autobus dont on ne s'occupe pas de la conduite qui est l'affaire du conducteur. Pour un oui, pour un non, on adhère au syndicat ou on l'envoie promener. C'est une manière d'affirmer sa volonté d'être libre. Ce sont de simples querelles de ménage sans gravité et sans lendemain. Aussi la vie syndicale est un reflet assez fidèle de la vie ouvrière avec ses périodes d'enthousiasme, de découragement, d'apathie.

Mais cette période anarchique du début dure peu. Assez rapidement succèdent, dans la période adulte, des relations d'un tout autre caractère, des relations de sujétion d'un protégé à son protecteur. Les militants en place établissent leur mainmise sur les syndicats grâce à des équipes réduites de « supporters » obscurs mais dévoués qu'on peut en somme comparer aux clients des patriciens romains ou aux leudes des chefs germains. L'ensemble des syndiqués est éliminé de tout rôle actif et n'a plus voix au chapitre : ce n'est plus qu'un **vulgum pecus** qui, outre la plus-value à suer, doit acquitter ce nouveau droit féodal, la cotisation syndicale, comme prime d'assurance pour les risques à venir possibles ou comme dîme de reconnaissance pour des services reçus (6).

---

se complaisent dans une atmosphère débilitante faite d'une vague idéologie scientiste et sentimenteuse. Ils sont vérolés jusque dans les dernières circonvolutions de leur cerveau par leur commerce avec les « grues métaphysiques ». Les uns sont des mollusques inconsistants ; les autres sont des crustacés dont le corps, guère moins mou, est recouvert d'une carapace prétendument marxiste dont la rigidité cache une indigence intellectuelle désolante. Incapables de discerner dans la foule des événements l'unique ou les quelques rares qui sont déterminants, ils se noient dans des discussions sans fin sur des détails et ils passent à côté de tous les problèmes sans les comprendre ni même parfois les soupçonner.

J'ai eu personnellement l'occasion d'approcher des « huiles » fédérales et confédérales de toutes tendances, jeunes ou rancies, en tournées de propagande dans la Loire, à Saint-Etienne, de 1930 à 1948. C'étaient à peu près tous des colporteurs gonflés de suffisance qui débitaient leur camelote, les derniers slogans des états-majors parisiens ; des vulgarisateurs de pseudo-science ; des musiciens qui jouaient inlassablement faux les mêmes rengaines ; des charlatans qui, même dans l'intimité, se drapaient encore de la plus ridicule et antipathique fausse modestie. Ils se croyaient vraiment des êtres supérieurs et indispensables.

(5) Le dernier monstre à la mode au début de cette année 1950 n'était-il pas les salaires fonction de la productivité ? Qu'est-ce que cela veut dire sinon qu'à l'extrême limite, et théoriquement, on accepterait que les salaires varient en proportion directe avec l'augmentation de la plus-value et qu'en aucun cas le rapport salaire/plus-value, ne devrait être changé ?

De plus cette augmentation de la productivité sera-t-elle acquise par une aggravation de la sudation ouvrière ou par un progrès technique allégeant au contraire cette sudation ?

(6) Les syndicats deviennent de plus en plus exclusivement quelque chose qui tient à la fois du bureau de renseignements, de l'office de placement, du cabinet d'avocat.

Ces activités sont utiles et je n'en médirais pas si elles restaient des tâches mineures ne faisant pas perdre de vue l'essentiel, la tâche majeure, qui est

Ce système atteint sa perfection despotique quand le syndicat est rendu obligatoire en droit ou en fait. La discussion n'est plus admise, l'obéissance est la règle. Le courant est renversé : il ne va plus de bas en haut, d'une foule instable à des responsables aux fonctions précaires; mais de haut en bas, d'un appareil syndical bien assis à des masses domestiquées et enrégimentées. Le militant batailleur et conquérant, sorti du rang, est promu à la dignité imposante et reposante de bureaucrate.

C'est alors la troisième période, la vieillesse, où toutes les places sont conquises et où ne sont plus à craindre que des révolutions de palais.

C'est le temps des assemblées aux présidents chefs d'orchestre entourés d'un présidium qui donne à ceux d'en face l'exemple de la stricte discipline, de la belle tenue et le signal des applaudissements. C'est le temps des unanimités préfabriquées, sans notes discordantes, et des votes plébiscitaires par acclamations. C'est le triomphe des rites abrutissants, un chef-d'œuvre de dressage, un impeccable numéro de cirque.

La sclérose des syndicats, maladie de vieillesse, peut se diagnostiquer par un mécanisme grippé du fait de tendances administratives et autoritaires de plus en plus marquées, par une circulation figée du fait de la disparition de ce qu'on appelle en économie politique « la capillarité sociale ».

Ils ne peuvent plus se renouveler parce qu'il est impossible au simple adhérent, étranger à une clientèle, d'accéder, par ses propres moyens, aux postes responsables dans son syndicat et, à plus forte raison, dans les unions, fédérations et confédérations de syndicats.

L'armature des syndicats forme un milieu fermé ; s'il n'y a pas succession héréditaire, de sévères précautions sont prises contre les intrus : à la base, le recrutement se fait par adoption et, dans la hiérarchie, l'ascension se fait par cooptation. Un tel système aboutit fatalement à un conformisme servile et stérile dont toute l'énergie ne se réveille que pour la défense impitoyable de sa sécurité et de ses privilèges. La défense des intérêts ouvriers n'importe plus; tout au plus n'est-elle qu'un écran qui masque des luttes hermétiques et sordides entre clans rivaux.

Ces dirigeants syndicaux joignent à une incontestable habileté manœuvrière une non moins incontestable médiocrité intellectuelle. Très habiles tacticiens, ils se débrouillent bien dans les sentiers battus et rebattus, dans les polémiques internes et les luttes de tendances. Par contre la stratégie n'est pas leur fort. Ils sont myopes et leur horizon est des plus bornés. Ils se révèlent désespérément vides devant l'imprévu. Toute initiative les inquiète, toute audace les effraie. Tout juste bon pour le cabotage sur les rives des mares stagnantes, il ne faut pas compter sur eux pour affronter la haute mer. Les manœuvres dilatoires n'ont pas de secrets pour eux et nul ne peut leur en remontrer pour noyer le poisson. Ils sont imbattables dans l'art de durer et d'user (7).

Cette caste de militants a entièrement colonisé les syndicats qui s'identifient désormais à elle ; dans le même temps, en les orientant vers la gestion, elle les a conduits à renier leur raison d'être originelle : la défense et l'amélioration de la condition ouvrière.

Des remèdes ont été proposés dont le plus sérieux est la non-rééligibilité tout au moins immédiate des responsables. Le remède n'a jamais réussi. Sans aucun doute la persévérance a manqué. Mais pourquoi ? C'est une autre histoire. La raison réside probablement dans l'étude de la psychologie humaine. On pourrait trouver matière à discussion dans l'essai que Robert Louzon a publié dans les « Etudes matérialistes » de novembre 1947, sous le titre : **La ruée vers la servitude.** Je crois qu'il brûle, qu'il approche beaucoup de l'explication. Encore un pas et peut-être y atteindrait-on si on examinait ce que je me hasarderais à appeler la « loi du moindre effort » (8).

Ainsi suivant la doctrine de Hegel sur le développement de toute chose, les syndicats n'ont pas échappé à la règle commune : au terme de leur évolution, ils aboutissent à leur propre négation (9).

Evidemment ce processus est infiniment complexe : d'une part, cette évolution n'est pas également nette et ne se poursuit pas partout au même rythme ; d'autre part, les individus n'ont pas conscience de cette évolution tous au même moment et les conséquences qu'ils en tirent, de nature et d'intensité variables, s'ajoutent rarement. Dans ces conditions rien d'étonnant à ce que les objections contre le schéma de cette évolution apparaissent nombreuses : elles ne peuvent porter que sur les dents de scie et non sur l'allure générale de la courbe, seule chose qui nous intéresse ici.

Ces objections viennent surtout de ces esprits formalistes, incapables de saisir les grandes lignes de force d'une réalité mouvante, capricieuse, aux contours indéterminés. Il leur faut tout discipliner, limiter, encadrer. Après avoir bien défini et mis chaque chose à sa place, ils construisent d'harmonieux systèmes qui ne sont que « vues de l'esprit ». Ils travaillent mécaniquement sur des équations et ils oublient les phénomènes qu'elles représentent. L'objet disparaît et, comme Brid'oison, ils restent à tout jamais obnubilés par la **fo-orme.** Il faut qu'à tout prix la vie s'encage dans leurs classifications et qu'elle suive docilement des itinéraires logiquement prévus. Les libertés et l'intelligence n'ont pas pires ennemis que ces esprits formalistes; ce sont des chiens de quartier, des adjudants Flick, des produits de l'école polytechnique. Ils font nettoyer impeccablement les latrines ou ils construisent des machines merveilleuses; on ne les a jamais vus exceller dans la compréhension des affaires sociales, de la « grande politique ».

Ils ont assimilé une bonne fois pour toutes classe ouvrière et syndicats. Peu importe que le syndicat ne compte qu'un nombre infime d'adhérents : il suffit qu'il y ait du papier à en-tête, un tampon et un secrétaire; c'est ce secrétaire qui est seul habilité pour traduire les aspirations de travailleurs qui l'ignorent parfaitement. Ou, au contraire, peu importe que ces syndicats, légalement obligatoires et groupant à cent pour cent des masses indifférentes, ne traduisent pas les aspirations de celles-ci mais s'emploient à les étouffer. L'esprit

---

de contester sans relâche le partage de la plus-value.

Mais que dire quand les syndicats espèrent une discrimination tendancielle à l'occasion de la défense de leurs propres adhérents ?

Mais que dire surtout quand, suprême déchéance, ils s'abaissent à être une juridiction auxiliaire exceptionnelle au service d'un Etat ?

(7) Pour illustrer ces affirmations d'un exemple particulier et typique, il faudrait raconter l'histoire édifiante de l'examen du Statut général des fonctionnaires, dans le syndicat national des instituteurs, en 1946 et 1947. Quelle piètre valeur, quelle triste mentalité que celles des leaders du 94 de la rue de l'Université, à Paris !

8) Soit à cause de cette loi, soit pour des raisons matérielles (cadre géographique étendu, population trop nombreuse, complexité des affaires, etc.), la démocratie, c'est-à-dire la participation directe et permanente de chaque individu aux affaires de la cité ou du syndicat, est impossible.

Il vaut mieux être franc et reconnaitre qu'il ne peut y avoir que des oligarchies.

(9) Cela explique ce paradoxe que pour rester fidèle à ses idéaux, il ne faut pas contracter de mariage indissoluble avec les organisations qui s'en sont fait un moment les champions.

formaliste ne fourre pas un nez indiscret dans la marchandise : il accepte le paquet argent comptant sans se préoccuper du contenu. Cela réserve des surprises désagréables à des moments où précisément elles sont le plus inopportunes (10).

UNITE OU PLURALISME SYNDICAL ?

La pire des illusions des travailleurs, l'unité syndicale organique est encore un produit de l'esprit formaliste. L'unité, c'est un immense coup d'épervier jeté sur la classe ouvrière dont il paralyse les mouvements ; c'est la fin du libre examen, c'est la fin de toute liberté d'action. Le pluralisme syndical joue toujours, peu ou prou, en faveur de la liberté ; l'unité, jamais ! (11)

De plus le pluralisme entretient un salutaire état de concurrence, d'émulation, qui n'est certes pas sans danger, tandis que l'unité, malgré toutes les autocritiques du monde, conduit vite sur la pente glissante qui aboutit au pays de la routine et de la rouille.

Le proverbe dit : « L'union fait la force ». Il dit bien : l'union ; il ne dit pas : l'unité. Il serait bon qu'on réfléchisse enfin à cette distinction qui n'est pas une insignifiante querelle de mots. Jamais rien de grand ne s'est fait que par la convergence de forces indépendantes dans des unions momentanées pour des buts précis. Jamais rien de grand ne s'est fait sans l'irruption de ces forces de réserves irrésistibles que constituent les masses inorganisées.

---

(10) C'est ainsi que les esprits formalistes admettent sans discussion, et abusent les gens non informés, que la classe ouvrière française est représentée à la Confédération Internationale des Syndicats Libres par la C.G.T.-F.O., et que les syndicats soviétiques représentent la classe ouvrière russe à la Fédération Syndicale Mondiale. Finalement que représentent donc ces grandiloquentes internationales ? Rigoureusement rien : la chute instantanée et lamentable des internationales socialistes et syndicales en 1914 en a été la première et la plus éclatante démonstration. D'autres ont suivi. Mais l'esprit formaliste a survécu : il est douteux que l'on arrive à construire quelque chose de solide tant qu'il survivra. On ne bâtit pas sur du sable. Tout ça, ce sont des décors de théâtre, des façades derrière lesquelles il n'y a rien.

(11) A ce propos, ouvrons une parenthèse au sujet de l'autonomie ; il ne s'agit ni de la défendre ni de la condamner par principe. On dit : « Si le syndicat national des instituteurs (et c'est vrai pour beaucoup d'autres syndicats) est accaparé par des incapables et est le domaine de l'inaction et de l'incurie, c'est la faute à l'autonomie. » Non ! L'autonomie est vieille de deux ans ; les maux que l'on dénonce lui sont antérieurs.

Et le Cartel des syndicats du bâtiment de Lyon dont la **Révolution prolétarienne** a publié une monographie en 1934 ? Peut-on citer beaucoup d'organisations syndicales adhérentes à une centrale qui, de 1926 à 1936, aient si souvent et toujours si heureusement bataillé, aient si bien tenu son secteur dans l'ensemble du front des luttes ouvrières ? Ce Cartel était pourtant autonome ! L'autonomie n'est ni un bien ni un mal en soi ; le bien et le mal dépendent d'autre chose.

Il y a encore l'argument que la solidarité ouvrière ne peut se manifester que par l'adhésion à une centrale. Seuls les esprits formalistes n'imaginent pas la solidarité ouvrière ailleurs que dans cette mise en carte par le paiement des cotisations aux unions, fédérations et confédérations de syndicats. L'étude de la comptabilité de ces organisations les fixerait sans doute sur la valeur effective de cette solidarité et sur l'emploi des fonds : appointements des permanents, tournées de propagande, frais de bureau, journaux sans lecteurs et affiches non lues, etc. Que reste-t-il pour soutenir les grévistes ? Le syndicalisme est une machine épouvantablement lourde et onéreuse avec un rendement infime.

LE DIVORCE ENTRE LA CLASSE OUVRIERE ET LES SYNDICATS

Pour en revenir à la vie des syndicats, il est de toute évidence que la vieillesse n'est pas une maladie accidentelle et guérissable : c'est un phénomène normal, inéluctable et irréversible. Sa durée, en ce qui concerne les syndicats, peut être grande car les manifestations de la vie sociale ne se mesurent pas ordinairement à l'échelle humaine : les corporations, sous l'ancien régime, ont eu une longue et tyrannique vieillesse.

La vieillesse conduit à la mort et non à une renaissance de ce qui a été ; les manifestations syndicales encore saines qu'on peut relever sont des soubresauts d'agonie et non les indices d'un redressement du syndicalisme. Quand l'armature d'une association tant soit peu importante et compliquée est en place, il est impossible d'y rien changer ni dans sa structure ni donc dans son orientation (12).

Toute manifestation y est inadmissible si elle n'est pas exactement conforme aux enseignements reçus et à la tradition. L'hérétique est le pire ennemi ; il faut le « liquider ». C'est pour l'association un réflexe de légitime défense. Soit ! De là à faire de cette liquidation un jugement souverain tranchant entre la vérité et l'erreur, il y a quelquefois très loin... Ni l'individu isolé, ni les minorités, ni les majorités, ni même les unanimités ne sont infaillibles. Le nombre n'est pas un critérium de vérité ; seulement une présomption à n'admettre que sous bénéfice d'inventaire. Quant à la prétention des organisations de faire passer l'étranger sous les fourches caudines de leurs décisions, elle est grandement facilitée par cette pratique de plus en plus fréquente de l'Etat qui leur délègue des pouvoirs réglementaires. Tous les abus sont alors possibles.

Adhérer à une association quelconque parvenue à ce stade de fossilisation, c'est renoncer à toute pensée libre, c'est se castrer intellectuellement. Tout postulant doit prononcer d'abord le vœu perpétuel de stricte discipline. Comme dans les ordres, comme dans l'armée...

Le divorce ne peut qu'aller en s'aggravant entre la classe ouvrière qui revendique et les syndicats qui prétendent à la gestion ou qui, en attendant l'installation dans la Terre promise, se font les auxiliaires de luttes politiques.

Ici, les grèves qualifiées de sauvages sont les premiers symptômes indiscutables de ce divorce peut-être encore lointain mais néanmoins certain.

Là, le divorce est consommé, les syndicats n'étant plus que de simples organismes gouvernementaux dont la subordination à l'Etat est plus ou moins habilement camouflée. Comment pourrait-on en effet être officiel ou semi-officiel et revendicatif ?

Ce qui nuit beaucoup aux travailleurs, c'est la confiance qu'ils ont encore dans leurs syndicats. Ruiner le crédit de ces derniers, qui faussent la lutte des classes par les conséquences pratiques de leurs déviations idéologiques, constituerait un assainissement préalable indispensable à de nouvelles offensives ouvrières. Cela ne se fera pas aussi consciemment et de propos aussi délibéré. Pourtant ce

---

(12) La C.G.T.F.O. est une centrale qui est née très vieille. Pendant la gestation qui fut prolongée à plaisir, c'est-à-dire entre la scission dans la C.G.T. (décembre 47) et le congrès constitutif (avril 48), les militants supérieurs ont eu le temps de prospecter le pays et de mettre en place tout un réseau de bons camarades dévoués. La tâche était d'autant plus facile que Force Ouvrière était déjà une tendance organisée au sein de la C.G.T. Espérez, après cela, que quelque chose d'imprévu se passera dans une représentation où les rôles ont été si prudemment distribués et bien appris !

serait sans doute le signal d'un renouveau de combats utiles et féconds si les producteurs se trouvaient sans l'intermédiaire de la bureaucratie syndicale face à face avec les employeurs. La capacité politique de la classe ouvrière est des plus médiocres : elle ne progresse que grâce à la lutte, avec une extrême lenteur et au prix d'erreurs et d'échecs innombrables. L'émancipation des travailleurs, si un jour elle se réalise, ne sera pas l'œuvre des travailleurs eux-mêmes mais celle de la technique. C'est la grande trouvaille du matérialisme appliquée à l'histoire.

On peut espérer, mais cela n'est qu'une espérance, que dans les pays où le prolétariat est asservi et bâillonné, les syndicats ne survivront pas aux régimes auxquels ils se prostituent : si une catastrophe s'y produit, la même explosion vengeresse emportera probablement le régime et ses larbins. Car il ne faut pas s'y tromper et croire que tout est perdu quand toute lutte est impossible.

LA LUTTE PROLETARIENNE CONTINUERA

Tant qu'il y aura plus-value, il y aura contestation sur la quantité de la plus-value indispensable à une civilisation donnée. Cette contestation, loin d'être un mal absolu est peut-être un mal nécessaire, bénéfique même s'il est cause de progrès.

Tant qu'il y aura plus-value, il y aura toujours contestation sur son appropriation et son partage. C'est l'éternel conflit de l'individuel et du social : la production de la plus-value peut se réduire, en définitive, à la limite, au fait d'un seul producteur ; tandis que son partage, inégal ou non, est un fait collectif puisqu'il suppose au moins deux bénéficiaires.

Ce problème de l'exploitation de l'homme par l'homme n'aurait plus grand intérêt et serait bien près d'être résolu si pour un minimum négligeable de travail humain, le partage de la plus-value rassasiait et au delà le plus exigeant des plus défavorisés.

La valeur, qui est fonction du travail, tendrait vers zéro. Quant à l'Etat, son rôle serait alors très effacé. L'utilisation de l'énergie atomique, dont on attend beaucoup, n'en est encore qu'à l'état conjectural, hormis dans l'arsenal guerrier. Une augmentation pléthorique de l'énergie est peut-être la clé de la question sociale.

Quoi qu'il en puisse être, ouverte ou latente, la lutte des producteurs exploités continuera : soumission n'est pas adhésion. C'est ce degré d'adhésion que tous les gouvernements cherchent à évaluer quand ils se penchent sur le moral du pays. Dans les dictatures les plus pesantes, la seule forme d'opposition possible c'est ce secret refus d'adhésion que l'on cache au plus profond de son cœur. C'est cette opposition invisible mais pourtant réelle, insupportable parce qu'insaisissable qui trouble les veilles des tyrans les plus absolus. Ils s'épuisent en terrifiants mais vains efforts pour l'anéantir. C'est ce refus d'adhésion qui fait crouler les empires à l'heure des épreuves décisives, car il est comme la paille cachée qui promet à la rupture fatale l'acier le mieux trempé.

Dans les pays où un minimum de liberté permet l'existence de conflits sociaux ouverts, on peut d'ores et déjà se demander si la désaffection pour les syndicats, fondée sur des griefs graves compromettant irrémédiablement tout rapprochement ultérieur, n'ira pas croissant malgré des hauts et des bas et si, dans cette hypothèse, l'inorganisation, avec tous les inconvénients qu'elle comporte pour l'efficacité sur un plan en quelque sorte militaire, ne sera pas une étape obligée dans les luttes de classes à venir. Il n'y aurait peut-être là rien de désespérant car on peut imaginer que ce serait alors un passage au purgatoire qui permettrait de reprendre le combat par le bon bout en se débarrassant de ce nouveau « cadavre puant » que devient de plus en plus le syndicalisme.

Qui sait même si, face à un monolithisme envahissant, écrasant, une tactique de combat en ordre dispersé, par petites unités, un harcèlement incessant de grèves partielles, ou de toute autre action ouvrière, ne sera pas la plus efficace des résistances possibles ?

Qui sait enfin si l'imbroglio de ces guérillas autonomes, cahotiques, sporadiques des producteurs ne finirait pas par se polariser et s'articuler en organisations de structure entièrement originale ?

Les syndicats ont contaminé jusqu'aux minorités pavées de bonnes intentions qui luttent dans leur sein ; ils ont marqué leur comportement d'une empreinte indélébile. Ces minorités ont constamment révélé une impuissance totale. On a incriminé la faiblesse de leurs moyens de propagande ou la nocivité des luttes intestines qui les agitent. La vraie raison de leur impuissance est ailleurs : c'est leur incapacité à transcender l'ordre établi. Elles s'usent à tourner en rond en ressassant les mêmes formules comme si elles avaient un pouvoir magique ; elles en appellent sans cesse d'un syndicalisme médiocre à un syndicalisme meilleur sans éveiller le moindre écho chez les travailleurs justement désabusés.

De temps à autre une de ces minorités prend l'initiative d'une coalition hétéroclite. On dresse une liste impressionnante de groupuscules dont la somme ne représente pas grand-chose et qui ne sont connus que des spécialistes des questions sociales. On recherche soigneusement tout ce qui est commun et on élabore le programme sauveur minimum qui pourrait et devrait mettre tout le monde d'accord. Mais voilà : « qui pourrait et qui devrait ». L'expression est classique ; elle sert toujours pour constater un échec que le moins averti aurait pu prévoir dès l'abord à coup sûr. Le projet résiste rarement à la première prise de contact des représentants de ces groupuscules, quand encore ils ne boudent pas la réunion. Et on se retrouve Gros Jean comme devant.

Ce n'est pas de ces minorités, si respectables soient-elles, qu'on peut attendre quelque chose de neuf et d'attractif. Il faut être plus patient et regarder ailleurs. Il faut, en premier lieu, suivre attentivement les transformations économiques ; il faut ensuite déceler leurs effets dans le corps social, observer l'agitation de surface de la masse ouvrière et tâcher de discerner dessous les courants profonds qui la traversent. Cela n'est pas aisé et les plus perspicaces sont souvent en défaut surtout parce qu'ils ne voient la réalité sociale immédiate qu'à travers les verres déformants et estompants du syndicalisme et de la politique à la petite semaine (13).

Un regroupement valable des producteurs ne se fera que contre les syndicats ou sur leurs ruines ; une chose est sûre : de nouvelles associations de travailleurs naîtront parce qu'elles répondent à une nécessité impérieuse. Ce nouveau, vierge de toute compromission avec l'actuel, ne peut couver qu'au sein de la masse ouvrière inorganisée. Quand l'imminence de cette éclosion deviendra sensible, le vocabulaire la révélera par l'apparition d'un nom nouveau, un peu comme le prénom choisi par les parents personnifie avant sa naissance l'enfant désiré et attendu.

Puissent alors les contemporains de ces nouvelles associations se hâter de jouir de leur généreuse et turbulente jeunesse ! Elle sera éphémère comme

(13) Les mouvements de grève de 1936, en France, peuvent-ils être considérés comme une offensive prévue et préparée par les syndicats, ou bien comme un raz de marée venant des profondeurs de la classe ouvrière et qui les a surpris ?

toute chose ; il n'y a jamais de solution et tout est à recommencer, toujours !

En de rares endroits quelques camarades d'un dévouement et d'une ténacité à la Fernand Pelloutier essaient de faire vivoter de squelettiques cercles d'études. Ce serait une bonne chose si de tels cercles croissaient et se multipliaient.

Libres de toute tutelle, affranchis de tout préjugé, c'est à une triple tâche d'observations économiques, d'auscultation sociale et de liaisons personnelles qu'ils doivent se borner.

S'ils savent être autre chose que des parlotes, ils pourront alors s'imposer par la qualité de leurs travaux et par l'autorité des exposés faits par des personnes compétentes pour traiter à fond telle ou telle question particulière ; ils pourront même, peut-être, dans la confusion et le désarroi grandissant, montrer la voie et devenir de précieux îlots de cristallisation.

Mais qu'importe l'avenir de ces « Cercles d'études » : ce sont actuellement à peu près les seules entreprises qui sont dignes de sympathie et méritent d'être soutenues.

NOTRE TITRE

Depuis quelque temps le titre de notre revue a été mis en cause par des camarades. C'est significatif, mais ce n'est pas sacrilège. Sinon le titre, du moins le sous-titre de notre revue a déjà changé : après les cinq premières années où il était : « Revue syndicaliste communiste », il est devenu, à partir du 1er janvier 1930 : « Revue syndicaliste révolutionnaire ».

Est-il besoin de préciser que le titre et le sous-titre actuels ne correspondent plus à grand-chose si on souscrit à la thèse qui vient d'être développée ?

« La Révolution prolétarienne » ? Ce titre attribue au prolétariat un rôle messianique que rien ne justifie.

L'étude publiée par Simone Weil, il y a dix-sept ans, dans notre revue, sous le titre : « Allons-nous vers la révolution prolétarienne ? », a apporté à la question une réponse négative que les événements confirment chaque jour davantage.

C'est une nouvelle classe, celle des techniciens et des bureaucrates, qui est appelée à bousculer la bourgeoisie et à prendre sa place, comme cette dernière, à partir de la fin du dix-huitième siècle, a commencé à éliminer, dans la plupart des Etats européens, la noblesse anachronique (14).

On pourrait envisager de remplacer les titre et sous-titre de notre revue par les suivants, débarrassés de toute suggestion utopique : « Conflits sociaux », « Revue de défense du bien-être et des libertés ».

C'est en observant la réalité avec son simple bon sens et sans vain sentimentalisme qu'il y a un millénaire et demi le sage hellène Héraclite a trouvé la loi du monde en reconnaissant que **tout arrive à l'existence par la discorde et la nécessité.** La raison elle-même n'a jamais rien enfanté.

Le substantif du titre proposé est une adhésion sans réserve à cette explication générale appliquée à la mécanique sociale.

Quant à l'épithète, adaptant à notre usage une devise nationaliste célèbre, elle signifie que « tout ce qui est social est nôtre », c'est-à-dire que tout ce qui touche à la vie des hommes en société est l'objet de notre attention et de nos réflexions.

Enfin, en ce qui concerne nos « engagements », pour employer un mot à la mode, le sous-titre indique sans équivoque où va notre sympathie et, toutes les fois que cela est possible, notre solidarité agissante.

Il n'y a pas que des considérations de logique qui interviennent dans cette question du titre ; il y a aussi des considérations sentimentales tout à fait compréhensibles, dont il est inutile de parler ici, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y faille pas penser. En passant, formons seulement le vœu qu'un jour, le plus tard possible, notre revue survive à ses fondateurs.

Malgré son titre, elle ne défend pas un programme mais représente bien plutôt, en réalité, un esprit ; c'est plus solide et plus durable ; ça défie les modes passagères et les engouements irréfléchis ; ça n'a aucun relent de foire électorale.

Personnellement, je n'attache pas à cette question du titre une importance capitale, d'autant plus que, changé ou non, je pense que le contenu de notre revue doit rester, dans l'ensemble, ce qu'il est depuis sa naissance, il y a un quart de siècle.

D'ailleurs cette question du titre est en quelque sorte déjà résolue pour beaucoup : les amis de notre revue ne l'appellent pas la « Révolution prolétarienne » ; ils la désignent par cet abréviatif, pour moi dénué de sens, mais plein d'affection : « La **R. P.** ».

G. CLAVEYROLAS.

---

* Cette étude n'engage évidemment que ma responsabilité ; elle sera certainement l'objet de critiques : c'est normal. Mais elle ne saurait servir de prétexte à des adversaires de bonne foi pour attaquer la rédaction de la **Révolution prolétarienne.**

A moi aussi, il m'est arrivé, et plus d'une fois, de trouver dans la **Révolution prolétarienne** des articles qui m'ont déplu : je n'ai jamais fait de caprice. Ce ne sont pas ces articles qui m'ont été le moins utiles quelquefois.

Je rappellerai pour finir cette citation de « l'Imitation » : **Ici les cœurs sont éprouvés comme l'or dans la fournaise.** Il en est de même pour les idées : ne sont solides que celles qui supportent la critique. La critique, c'est cette fournaise désagréable mais salutaire qui les éprouve. — **G. C.**

(14) Ce pronostic que les techniciens et les bureaucrates seront la classe dominante de demain, c'est à Simone Weil que revient le mérite de l'avoir formulé la première dans l'étude que nous rappelons. Burnham, dans son livre « L'ère des organisateurs » n'a fait que le vulgariser dans le grand public. Il aurait été bon que la **R.P.** le rappelle lors du compte rendu qui a été donné de ce livre.

(En matière d'idées comme en matière d'inventions, il est toujours difficile de savoir qui est « le premier », car lorsqu'une idée ou une invention est dans l'air, il est bien rare qu'elle ne soit pas formulée simultanément de plusieurs côtés à la fois. Cependant, puisque la question est soulevée, signalons qu'à notre connaissance le premier qui ait insisté sur le caractère « managerial » de l'actuelle révolution est le révolutionnaire russe Volodia Smirnov, dans un article qu'il écrivit dans les prisons de Staline. Voir **CILIGA. Dix ans derrière le rideau de fer**. — N.D.L.R.).

SUR LA GUERRE

A la question qui lui a été posée de savoir si, alors que les puissances communistes veulent faire progresser le communisme mondial par la terreur et la violence en plus de leurs méthodes de pénétration pacifique, les démocraties auraient raison de recourir à la guerre pour éviter tel danger, le pandit Nehru a répondu que la guerre pouvait à peine résoudre les problèmes et qu'elle n'en a pas résolu un seul au cours de ces dernières années. Le premier ministre a conclu : « Les Alliés ont remporté des victoires foudroyantes dans les deux dernières guerres mais ils n'ont pas atteint leur but. Après d'énormes sacrifices ils se sont retrouvés en face non point d'un seul problème mais de problèmes d'une grandeur encore plus colossale. »

Notes d'Economie et de Politique

L'AMÉRIQUE SEULE !

LAISSEZ TOMBER LA FRANCE...

Au moment où j'écris, je ne connais pas encore le texte du « compromis » intervenu sur le « réarmement » allemand, mais, d'après les indications données de-ci de-là, il n'apparaît pas que ce compromis représente un gros progrès sur l'absurde projet que les Pleven et les Moch avaient présenté — ce projet qui semblait sortir tout droit d'un asile d'aliénés, à moins qu'il n'ait eu pour objet de servir de sujet à un opéra bouffe ! Vous vous rendez compte ? Dans un même régiment, un bataillon allemand, un bataillon italien et un bataillon français ! Le tout sous le commandement d'un colonel qui serait tantôt allemand, tantôt italien, tantôt français ! Et, à côté, d'autres régiments constitués de la même manière ! Et dans chaque état-major, états-majors de division, de corps d'armée, etc... des officiers français, allemands, italiens, participant au même travail, sans compter, bien entendu, les Belges et les Hollandais !

Voilà l'armée que l'on prétendait opposer aux divisions russes ! Alors que, comme chacun sait, plus la technique guerrière se modernise et plus les « liaisons » entre les différents éléments de combat deviennent à la fois plus difficiles et plus indispensables, on propose une armée où personne ne comprendra son voisin ! Je vous le dis : véritable histoire de fous.

Si le nouveau « compromis » porte à quelques milliers d'hommes l'importance de chacune des unités allemandes, si en les mettant sous le commandement direct du commandement en chef de l'armée atlantique, celui-ci peut les réunir, les agglomérer, les faire combattre côte à côte, cela représentera certainement une amélioration, mais combien insuffisante !

Car, encore une fois, foin des illusions ! Ayons le courage de voir les choses comme elles sont. A l'heure présente, le territoire des nations européennes occidentales ne peut être préservé de l'irruption des hordes czaristes que par les Allemands. L'Allemagne est la « marche » de l'Europe, et les Allemands seuls peuvent assurer la défense de cette « marche ». Tocqueville et Proudhon, ces deux grands esprits d'un grand peuple à sa grande époque, s'en étaient déjà parfaitement rendu compte, et cela est vrai beaucoup plus encore à notre époque qu'à la leur.

Répétons-le, bien que tout le monde le sache mais parce que personne n'ose l'écrire : à l'heure présente, une armée française, avec un tiers au moins de ses soldats prêts à passer à l'ennemi, et la plupart des autres ne songeant qu'au moyen de se tirer des pieds, c'est absolument zéro, de quelque couleur que soient les uniformes, ou de quelque puissance que soit le matériel. Il en est de même pour l'armée italienne. Quant aux Anglais, comme toujours ils n'enverront des soldats sur le continent qu'au compte-gouttes, leur seule contribution d'importance étant celle de leur marine et de leur aviation.

Alors ? Est-ce avec le nombre de divisions nécessairement limité que les Américains peuvent entretenir ou envoyer rapidement en Europe qu'il est possible de faire face à la ruée russe ? Evidemment non ! La seule solution est donc celle d'une armée allemande, et j'entends par là une **véritable** armée allemande, une armée comprenant, non pas quelques milliers ou dizaines de milliers d'hommes, mais des centaines de mille ou des millions d'hommes. Une armée complète, avec ses tanks, son artillerie, son aviation d'accompagnement, ses états-majors. Hors de là point de salut !

Bien entendu, pourront s'ajouter à cette armée et s'y ajouteront certainement des contingents importants de Français et d'Italiens, sans compter des divisions britanniques et américaines, mais si tout cela peut constituer un appoint qui ne sera pas négligeable et qui sera même fort utile, ce ne pourra jamais être qu'un **appoint** : le gros de la défense, son armature, ne peut être assuré que par l'armée allemande.

Mais, comme toutes les armées du monde, une armée allemande n'a de valeur qu'à la condition d'être composée de gens qui veulent se battre. Or des hommes non libres ne peuvent pas vouloir se battre, et ils ont, en cela, parfaitement raison. La condition indispensable pour l'existence d'une armée allemande est donc le rétablissement de la liberté et de l'indépendance de l'Allemagne. Schumacher est entièrement dans le vrai. En réclamant le retour à la liberté de l'Allemagne comme condition préalable à la constitution d'une armée allemande, ce n'est pas à un chantage qu'il se livre, il exprime simplement la condition qui est indispensable pour que cette armée puisse être véritablement une armée.

Indépendance de l'Allemagne par la suppression de l'état de semi-servitude dans lequel on la maintient depuis cinq ans et constitution d'une armée allemande sont deux choses inséparables dont l'une ne peut aller sans l'autre. Il faut réaliser l'une et l'autre.

Et si, encroûtée dans sa bochophobie, dans son chauvinisme congénital, cette « idiotie nationale » comme disait Proudhon, la France refuse, alors que l'Amérique passe outre !

La France est un allié dont la valeur est nulle ; le seul allié solide que l'Amérique peut avoir en Europe occidentale est l'Allemagne. L'Amérique serait folle de sacrifier celle-ci à celle-là. Ce qui importe dans un conflit, ce n'est pas d'avoir des alliés nombreux, mais des alliés qui représentent un actif et non un passif. Un allié faible ou impuissant, non seulement n'est d'aucun secours, mais est une source de faiblesse. Hitler en a fait l'expérience dans la dernière guerre lorsqu'il a dû subir l'encombrante alliance de Mussolini. Que l'Amérique ne tombe pas dans la même erreur !

Après la première guerre mondiale, l'Angleterre avait essayé de faire entendre raison à la France, en ce qui concerne ses rapports avec l'Allemagne, mais elle n'y parvint point, et ce fut alors, d'abord Hitler, puis 39 et 40 ; aujourd'hui, la situation est analogue, l' « idiotie nationale » française s'appelle aujourd'hui Moch au lieu de s'appeler Tardieu, mais elle n'a pas diminué — au contraire ! Si l'Amérique ne se montre pas plus ferme que ne le fut l'Angleterre dans les années 20, si elle permet à notre idiotie nationale de faire la loi en Europe occidentale, alors, ce ne sera plus seulement Hitler, ce sera pire : ce sera Staline.

...ET SI BESOIN L'EUROPE !

Mais il y a plus !

Si les forces terrestres britanniques ne peuvent pas être considérées comme d'un grand secours pour la défense des territoires de l'Europe occidentale, il n'en est pas de même de ses forces maritimes et aériennes. Celles-ci sont manifestement indispensables, quand ce ne serait que pour concourir à la garde de l'Atlantique, nécessaire à la liaison Amérique-Europe.

Or l'Angleterre, elle aussi, a bien vieilli. Elle en est où en était la France il y a quelque quinze ans, lorsque celle-ci torpilla les sanctions décidées par la Société des Nations contre l'Italie mussolinienne pour son agression contre l'Ethiopie. La Grande-Bretagne a voté à l'O.N.U. l'aide militaire à la Corée du Sud, pour l'aider à résister à l'agression d'un satellite moscovite, tout comme la France avait voté en 1935 les sanctions économiques contre l'Italie, mais tout comme cette dernière alors la Grande-Bretagne aujourd'hui s'affole à la première difficulté et se montre prête à abandonner, par crainte, ce qu'elle avait adopté, par principe.

La panique dont les Anglais ont fait preuve à l'annonce de l'intervention massive des troupes chinoises en Corée et des complications qui pourraient surgir d'un emploi tactique des armes atomiques pour sauver de l'anéantissement les 100.000 soldats des Nations Unies présents en Corée a, je crois, peu de précédents dans l'histoire de ce peuple réputé flegmatique. Tout le monde, de l'extrême gauche du parti travailliste à Eden et à Churchill, s'est répandu, au moment le plus critique, en attaques ouvertes ou indirectes contre l'Amérique afin, manifestement, de préparer des excuses pour un lâchage éventuel. Les Anglais, eux aussi, faisaient dans leurs culottes (1). Et si, depuis lors, ils se sont quelque peu rassérénés, au fur et à mesure que Walker (qui semble vraiment être un as de la retraite) parvenait à dégager ses troupes du guêpier dans lequel Mac Arthur les avait jetées, le fait n'en subsiste pas moins et son enseignement demeure : en un moment de crise, l'Amérique ne peut pas compter sur l'Angleterre.

Alors, si l'Amérique n'ose pas ou ne peut pas surmonter les difficultés qu'on lui oppose pour le réarmement de l'Allemagne, et si elle ne peut plus compter sur l'Angleterre, que peut-elle faire d'autre que d'abandonner l'Europe — au moins momentanément — à son lamentable sort ?

Tout au moins l'Europe occidentale, car, comme je l'ai déjà indiqué, il y a deux peuples de l'Orient européen sur lesquels l'Amérique peut vraisemblablement compter : les Turcs très certainement, et les Yougoslaves très probablement — mais ces deux peuples ne peuvent être d'aucune aide directe pour la défense de l'Occident, ils ne peuvent qu'aider à couvrir cette région du Proche-Orient qui est en train de devenir le plus grand producteur de pétrole du monde ; or il est plus important de sauver cette région que la Ruhr, car le talon d'Achille de la Russie réside dans les quantités relativement fort limitées de pétrole qu'elle possède à l'intérieur de ses frontières. C'est donc avant tout de ce côté que l'Amérique devrait tourner ses efforts d'armement. C'est tout au moins ce qu'indique le bon sens, sinon le sentiment.

Résumons-nous. L'Amérique est présentement en face d'une situation militaire qui, du fait de la carence et de la déchéance de l'Europe, est extrêmement difficile, pour laquelle il lui faut élaborer une stratégie toute particulière, qui n'a sans doute rien à voir avec la stratégie classique. Mais, quelles que soient les formes que revête cette stratégie, il est certain qu'elle devra être axée sur cette idée centrale que **l'Amérique ne doit compter que sur elle-même.** Les concours qui lui viendront pourront éventuellement lui être d'un secours appréciable, mais il ne lui faut pas compter sur eux. Toute stratégie, tous plans, toute politique qui seraient basés sur l'appui de tel ou tel conduiraient à un désastre. L'Amérique est seule ; c'est seulement en s'en bien convainquant et en en tirant les conséquences, qu'elle pourra sauver ce qui peut être encore sauvé de la civilisation.

SOLITUDE OBLIGE

« L'homme fort est l'homme seul. » C'est exact ! Et il en est des Etats comme des individus. L'Etat fort est l'Etat qui est seul. La conscience de sa solitude ne peut que fortifier l'Amérique.

Mais l'homme seul connaît un grave danger. Privé des limitations que constituent les volontés de ceux qui sont à ses côtés et dont il lui faut nécessairement tenir compte, l'homme seul risque de se laisser gagner par les excès ; parce qu'il est fort, il se croit tout-puissant, et cela le conduit aux catastrophes ; tous les dictateurs en ont fait l'expérience. Si donc l'on veut rester à l'abri des excès, demeurer dans les limites du possible, il faut remplacer ces garde-fous, que constituent pour l'homme non isolé les sentiments, les intérêts et les idées contraires de ses partenaires, par ces autres garde-fous que sont les « principes ». Si l'Amérique veut être réellement forte, si elle veut sauver le monde, et elle-même du même coup, grâce uniquement à sa propre force, il lui faut que cette force soit rigoureusement dirigée par des principes.

Des principes qu'elle ne se contente pas de proclamer, mais qu'elle applique !

Les hommes de Washington ont paru se scandaliser de ce que les Chinois n'aient point semblé croire à leur parole lorsqu'ils ont pris l'engagement de ne pas franchir le Yalu et de respecter les intérêts de la Chine dans cette région frontière. Mais comment les Chinois pourraient-ils croire à la parole de Washington quand ils voient l'Amérique, au même moment, laisser impunément violer les engagements qu'elle a fait prendre, et mettre tout le poids de sa force financière et de sa capacité de production militaire au service d'un Etat qui se trouve en difficultés précisément pour avoir violé de la manière la plus cynique les engagements qu'il avait pris ?

Lorsque Truman a décidé, à l'ouverture des hostilités en Corée, de donner l'ordre à la flotte américaine d'empêcher toute tentative de débarquement des troupes chinoises à Formose, il a demandé à Chang Kaï Chek, en contrepartie, de s'abstenir de toute action militaire contre la république chinoise. Et Chang a pris cet engagement. **Or cet engagement n'a pas été tenu.** Nous avons déjà signalé (**R.P.** de septembre) qu'en août dernier un commando de Chang avait effectué un raid sur la côte chinoise, à 300 kilomètres de Shanghaï ; plus récemment, en novembre, d'après les journaux changkaïchékiens de Hong-Kong, des navires partis de Formose ont attaqué les îles Yuwan dans la baie de Wen-Tchéou, blessant ou tuant des centaines de soldats chinois.

Et l'Amérique laisse faire !

Truman n'a jamais donné, que je sache, l'ordre à la flotte américaine d'interdire par la force de telles agressions. Eh bien ! tant que cet ordre n'aura pas été donné... et exécuté, les Chinois ne pourront évidemment considérer les promesses de l'Amérique que comme des « promesses de blanc », c'est-à-dire des « chiffons de papier ».

(1) Qu'on me comprenne bien ! Cela n'est pas un reproche. Faire dans sa culotte est un réflexe très normal, très naturel, « humain ». Qui n'a pas eu peur dans sa vie ? Je ne fais donc que constater un fait. Mais ce fait, comme tous les faits, comporte des conséquences, des conséquences de politique pratique, qu'il est indispensable de signaler.

D'autre part, le 6 mars 1946, à Hanoï, le délégué du haut-commissaire français en Indochine signait solennellement avec les délégués du « gouvernement de la république du Viet-Nam », dont Ho Chi Minh, un accord par lequel « le gouvernement français reconnaît la république du Viet-Nam comme un Etat libre, ayant son gouvernement, son parlement, son armée, etc... », puis, quelques mois plus tard, un accord était conclu entre le gouvernement français et les délégués de cette même république du Viet-Nam venus spécialement à Fontainebleau, qui fixait un **modus vivendi** réglant les conditions dans lesquelles fonctionneraient provisoirement côte à côte l'administration du Viet-Nam et l'administration française. Or, le jour même où cet accord devait entrer en vigueur, soit le 30 octobre 1946, les troupes françaises — rappelons-le une fois de plus, car c'est une chose dont personne ne veut absolument se souvenir — attaquaient sans provocation les troupes vietnamiennes de Haïphong, occupaient la ville, progressaient jusqu'à Hanoï où elles se livraient encore à toute une série de provocations et d'agressions, dont les opérations militaires qui se poursuivent en Indochine depuis quatre ans sont simplement la suite.

Jamais violation de la parole donnée ne fut plus flagrante, jamais rupture d'un traité, dont l'encre n'était même pas encore sèche, ne fut aussi scandaleusement perpétrée. Celui qui reniait aussi outrageusement sa parole était le gouvernement français ; or c'est à ce même gouvernement que l'Amérique aujourd'hui envoie avions, tanks, et je ne sais quoi encore, afin de lui permettre de faire face aux conséquences de la rupture de ses engagements avec le Viet-Minh. L'Amérique soutient ainsi, de tout son poids, le Blanc qui a, envers le Jaune, renié sa parole. Et vous voudriez que les Chinois croient aux promesses des Américains !

En faisant fi ainsi de ses propres principes, en intervenant ainsi à Formose et en Indochine, de la façon la plus caractérisée, contre le droit des peuples asiatiques à décider eux-mêmes de leur sort, l'Amérique assure la coalition de l'Asie et de la Russie, ce qui est folie, qui peut lui coûter extrêmement cher. Une fois de plus, l'inobservation des principes risque de conduire à la défaite.

VERS L'EMPIRE

Par ailleurs, cette constatation que l'Amérique est seule entraîne des conséquences à longue échéance pour l'avenir du monde.

A notre époque, deux choses sont absolument nécessaires, elles sont la suite logique de toute l'évolution technique de ces deux derniers siècles, y compris celle des armements : ce sont l'unification économique du monde et la paix entre les peuples. Elles sont **nécessaires,** donc elles seront.

Mais sous quelles formes se réaliseront-elles ?

Deux voies sont possibles. L'une peut être désignée, en gros, comme étant celle de la fédération, l'autre celle de l'empire.

Les Etats actuellement existants peuvent, d'un commun accord, supprimer les barrières économiques qui les séparent et établir un droit international qui permette de régler leurs conflits aussi pacifiquement que le sont actuellement les litiges entre particuliers. C'est la voie de la fédération. Ou bien, au contraire, l'un des Etats englobera tous les autres dans une même formation politique qu'il dominera et à l'intérieur de laquelle se trouveront nécessairement supprimées les divisions économiques et les conflits guerriers, tout comme ceux-ci et celles-là ont aujourd'hui disparu entre les diverses provinces françaises. C'est la voie de l'empire.

Ce n'est pas faire preuve de partialité en faveur des Américains que de constater que, depuis la guerre jusqu'à aujourd'hui, ils ont porté leurs efforts dans le sens de la fédération.

Par exemple, ils ont fait des pieds et des mains pour que, au moins les pays de l'Europe occidentale réalisent, entre eux, ne fût-ce qu'une union monétaire et douanière. Ils ont, d'autre part, fondé l'O.N.U., qui est un organisme fédéral chargé de maintenir la paix.

Or l'expérience de ces cinq dernières années montre que dans chacun de ces deux domaines on n'a abouti qu'à la faillite. Les Etats de l'Europe occidentale refusent énergiquement de s'unir, que ce soit économiquement ou politiquement. Toutes les tentatives faites dans ce sens — sous la pression américaine — n'ont fait que souligner l'impossibilité foncière où se trouvent les Etats européens de s'accorder. La dernière session de Strasbourg a montré que l'Assemblée dite de l'Union européenne ne sera pas autre chose qu'une parlote de plus, et la conférence économique internationale qui se tient actuellement en Angleterre montre que depuis la conférence précédente tous les pays n'ont fait qu'augmenter leurs droits de douane, allant jusqu'à enlever ainsi toute efficacité aux suppressions de contingentements qu'ils avaient décrétés, il y a quelques mois, sous la pression américaine. Cependant que Benelux piétine et que Schuman est allé enterrer officiellement à Rome le projet d'union douanière franco-italienne. Jamais les Etats européens n'ont été aussi séparés économiquement qu'aujourd'hui. La seule chose sur laquelle ils s'accordent c'est pour mendier des secours à l'Amérique et pour se les partager, simplement d'ailleurs parce que l'Amérique a fait de leur accord sur ce partage la condition **sine qua non** de ses dons.

En ce qui concerne la création d'un droit international, droit dont le principe ne peut être que le droit de chaque peuple à disposer de lui-même, ce qui implique son droit d'être protégé contre l'agression, on aurait pu espérer un instant, au moment de l'agression contre les Coréens, que ce droit allait commencer à prendre forme par une première application. L'accord unanime des membres de l'O.N.U. (à l'exception, bien entendu, des agresseurs) sur la nécessité d'intervenir en Corée, pour la protéger contre les stipendiés moscovites, pouvait faire espérer que la plupart des Etats commençaient à comprendre la nécessité de l'institution d'un tel droit, et, conséquence indispensable, de l'existence de la Force pour le faire respecter, car, tant du moins que « nous n'en serons pas au temps d'anarchie », il n'est point de Droit sans Force.

Mais presque aussitôt, la répugnance des Etats qui avaient voté l'intervention en Corée à participer à cette intervention par l'envoi de troupes, puis le lâchage général qui vient de se produire à l'occasion des derniers événements, ont prouvé qu'on s'était fait des illusions. Les Etats de l'O.N.U. ne sont pas plus disposés à faire respecter un droit international que ne l'étaient les Etats de la S.D.N. lors de l'invasion de l'Ethiopie. Comme eux, ils acceptent bien, et encore en se faisant tirer l'oreille, de voter des résolutions, mais à la condition que, pour les appliquer, on ne leur demande rien.

Ainsi, les Etats nationaux présentement existants sont aussi bien incapables d'établir et de faire respecter un droit international avec les sacrifices que cela comporte, que d'instituer entre eux une union économique ou politique, qui modifierait les situations acquises ou limiterait les souverainetés.

La fédération, l'inter-nation, s'avère donc ainsi comme impraticable, et cependant il est nécessaire que les buts que nous avons dits : unification du monde et paix du monde, soient réalisés ; ils se réaliseront donc par l'empire. Nous allons vers l'empire...

Robert LOUZON.

La clé de l'énigme ?

Entre Rome et Carthage, la lutte est fatale. Quelle que soit la politique faite par Carthage, même si cette politique est pro-romaine, Carthage doit être détruite. Le crime de Carthage, c'est d'exister.

Telle est la loi des Etats.

Ceci dit, on ne comprendra rien à la politique américaine depuis cinq ans si l'on ne réalise pas que, pour l'Amérique, Carthage c'est l'Etat chinois. Un Etat chinois véritable, c'est une force colossale et un impérialisme étendu, pour commencer, sur les océans Pacifique et Indien. (Toutes les îles fourmillent de colonies chinoises.) Revenant d'Orient récemment, Bullitt a déclaré que l'indépendance des Etats-Unis ne survivrait pas le temps d'une génération à l'indépendance de la Chine.

La politique des Etats-Unis est donc très claire. Le centre de cette politique, ce n'est ni l'anticommunisme, qui est une foutaise, ni la rivalité avec l'Etat russe, vieil Etat connu depuis longtemps et dont la force, même potentielle, n'est pas supérieure à celle des E.U. L'élément central de la politique américaine, c'est la hantise d'un Etat à la puissance virtuelle très supérieure à celle des E.U. : l'Etat chinois.

Les E.U. doivent donc : 1° empêcher cet Etat chinois de naître ; 2° s'il arrive qu'il voie, quand même, le jour, le détruire.

De 45 à 49 on s'est attaché à empêcher l'Etat chinois de naître. Loin de combattre le « communisme » et de soutenir le « nationalisme », on a voulu avoir *en même temps* nationalisme et communisme, en même temps Tchang Kaï Chek et Mao Tse Toung. *Avoir une Chine divisée contre elle-même,* donc impuissante, c'est le sens de la mission Marshall en Chine en 1945.

Or Tchang ne s'est pas révélé capable de faire que ce jeu réussisse toujours. Au bout de quatre ans, il s'est effondré, provoquant l'explosion, chez les dirigeants américains, d'une fureur grossière.

Ceux-ci ont ensuite pris une attitude d'observation, comme s'ils ne savaient plus que faire. En réalité ils observaient si l'Etat chinois allait naître, ou non. Au bout d'un an il apparaît que, dans les mains de Mao, l'Etat chinois naît en effet.

Il s'agit donc de le détruire.

On le détruira, dût le monde flamber. Tonkin, Formose, Corée sont le commencement de cette politique, qui n'apparaît « insensée » (*R.P.* nov. 50) qu'à qui n'en comprend pas le sens.

●

De même, l'occupation du Tibet, par Mao, s'inscrit dans ce cadre. Cette occupation a pour but d'éloigner de la Chine un front américano-indien.

Car l'alliance, contre une Chine puissante, des Etats U.S. et indien est fatale.

La réalité de notre temps n'est pas en effet dans des solidarités continentales, qui ne sont que rêves. La réalité de notre temps c'est, hélas ! les Etats nationaux, leur total égoïsme et leurs lois de la force.

J. PERA.

LE BAIN DE SANG DE LA TUNISIE

1911. — Le sang coule à Tunis, à la suite de l'opposition des Musulmans à l'immatriculation illégale de leur cimetière (Djellaz).

1924. — Baptême du feu de la C.G.T.T. ! 2 dockers tués à Bizerte.

1925. — La C.G.T.T. est dissoute. Six de ses militants sont condamnés à 5 et 10 ans de bannissement.

1933. — Année de lutte contre les naturalisés français. 1 tué au cimetière de Sidi-el Mezri ; 2 tués à Monastir...

1934. — Victimes à Ksar Hellal, Moknine, Teboulba, tombés dans la lutte contre la naturalisation.

1934. — Déportation aux confins du Sahara des militants nationalistes tunisiens.

1936. — Front populaire ! Les rescapés du Sahara sont remis en liberté. Lucien Saint ? un réactionnaire. Peyrouton ? un fasciste. Avec le démocrate Guillon, ça va changer. En effet !

Mars 1937 : 17 tués à Metlaoui ;

Mars 1937 : 3 tués à M'dillah ;

Juillet 1937 : 2 tués à Djérissa ;

Janvier 1938 : 6 tués à Bizerte ;

Avril 1938 : 22 tués à Tunis (officiellement !)

Au 15 juin 1938, on pouvait porter au compte du Front populaire :

50 morts officiels et plus de 500 blessés.

285 condamnations fermes.

360 années de prison.

190.000 francs d'amende.

Juin 1947 : 1 tué, 2 blessés à Bordj Toumi.

Avril 1947 : 30 tués, 150 blessés à Sfax. 6 militants ouvriers se voient distribuer 30 années de prison et 50 de bannissement.

Août 1947 : 3 tués, 4 blessés à Djebel Djelloud.

Janvier 1950 : 3 tués, 8 blessés à Potinville.

Novembre 1950 : 5 tués (dont une femme enceinte de deux jumeaux), 12 blessés, 160 arrestations à Enfidaville.

⁂

Nous n'avons pas compris dans ce bain de sang les dizaines de milliers de travailleurs tunisiens morts pendant la première et deuxième guerre mondiale pour défendre « le sol sacré de la patrie »... des autres.

Dans ce martyrologe incomplet, toutes les victimes sont des travailleurs tombés dans la lutte contre la spoliation, la division sournoise de la naturalisation au compte-gouttes, les salaires de famine.

Les dockers de Bizerte, les mineurs de Metlaoui, Djérissa, les ouvriers agricoles qui viennent d'être tués à Enfidaville le 21 novembre dernier, sont tous des victimes d'une exploitation honteuse au bénéfice des colons et des fonctionnaires français.

Périsse l'indigène plutôt que les profits des uns et les prébendes des autres !

J.-P. F.

POUR UNE LIGUE DES SYNDICALISTES LIBRES

L'idée d'une Ligue syndicaliste est déjà ancienne. Lacarce l'a dit : dès la première scission syndicale, une Ligue syndicaliste avait été fondée ; elle existe encore et son organe est la **Révolution prolétarienne**. Ligue et **R. P.** ont été « un essai de regroupement des élites syndicales sur la base d'un minimum d'organisation : les cercles d'études syndicalistes ». (**R.P.** de janvier.)

Reste le plus difficile : faire de ces cercles, plus ou moins restreints, des sections plus larges, plus « politiques », plus actives, d'une ligue, d'une fédération à l'échelle nationale, qui à aucun moment ne confondra son existence avec celle des centrales, tant que son but : unification du mouvement syndical libre, ne sera pas atteint.

A mon sens, il a été imprudent de parler de « parti républicain du syndicalisme ». (Duperray, **R. P.** de mai.) Ce seul nom de **parti** a fait se hérisser certains militants de la C.N.T.

Lacarce avait mis le doigt dans la plaie en écrivant :

« Peut-être trouverons-nous le motif de cette faillite (échec de la Ligue dans ses tentatives de constituer une avant-garde syndicaliste) dans le fait que l'on n'a pas agi sous le signe de l'**organisation fonctionnelle.** Peut-être aussi n'a-t-on pas suffisamment marqué (c'est moi qui souligne) **qu'il fallait dresser cette avant-garde organisée en face des partis politiques grignoteurs d'abord, monopolisateurs ensuite des masses syndicales.** »

Je parle de tout cela sans la moindre animosité contre ceux des partis politiques où existe un minimum de tolérance, mais où, hélas ! la notion de lutte de classe, d'intérêt ouvrier, est à peu près absente. J'appartiens moi-même à la S.F.I.O., et si j'y suis revenu — sans illusions il est vrai — c'est que le plan syndical ne m'offrait plus le moindre espoir d'un regroupement efficace des différentes tendances du mouvement ouvrier libre.

Voilà bien le hic : il y a, d'un côté, les **politiques,** ceux qui n'accordent de véritable intérêt qu'au parti ; pour eux le syndicat, même quand ils y militent activement, ne sera jamais que l'école primaire du socialisme ; donc, comme pour Guesde, Lénine et Trotsky, le parti doit être l'inspirateur, le « guide » (les staliniens ont perfectionné la méthode). De l'autre côté, il y a les **corporatistes,** qui n'accordent que fort peu d'attention à « la politique qui divise et corrompt, alors que le syndicalisme unit ». De là la profonde indifférence politique de la masse des syndiqués du Livre, par exemple, qui se laissent manœuvrer par les staliniens de la C.G.T. et les stalinisants de leur comité fédéral. Il y a, enfin, les **anarchistes,** clairvoyants à plus d'un titre, mais rebelles à certaines formes d'organisation, mais impuissants à secouer l'indifférence de la masse.

*
* *

Résumons-nous. Duperray comme Lacarce ont au fond la même pensée : rassembler ce qui est épars ; unir pour une tâche commune et provisoire les « politiques », les « corporatistes » et les « anars » et aussi ceux qui, chevauchant les politiques, les corporatistes et les anars, pensent que l'amélioration du sort des travailleurs, leur émancipation, ne peuvent être entreprises et menées à bien sans une connaissance approfondie de la matière sociale. De là, les projets de travail en équipes, d'échange d'informations, voire de journaux communs, dont a excellemment parlé Duperray.

Je vais très probablement me faire traiter de naïf — et peut-être le suis-je ! — mais il faut avouer, après tant de vicissitudes et de luttes historiques (depuis la Première Internationale), après tant d'expériences décevantes, que les militants n'ont rien voulu oublier ni rien voulu apprendre.

Alors quoi ! on couchera éternellement sur ses positions : X... qui est « anar » — et C.N.T. ; Y... qui est socialiste — F.O., autonome ou C.G.T. ; Z... qui ne s'est jamais « mouillé » dans un parti et se borne maintenant à être un bon administrateur dans son syndicat, ne pourront jamais rien se concéder mutuellement ; ils ne feront jamais effort pour abandonner certaines de leurs préventions !

Je comprends infiniment mieux le militant C.F.T.C. qui s'avoue confessionnel et, par conséquent, attaché à une Eglise, à un dogme. Sa répugnance pour la libre discussion... sur certains sujets (la laïcité, par exemple) est connue. Et souvent, sa nature l'entraîne vers l'autre Eglise qui lui « tend la main », vers l'autre dogme qui lui promet de nouveaux miracles. C'est là un des mystères de la collusion chrétiens-staliniens, qui est assez fréquente. Je ne dis pas que ce soit le seul...

Mais il y a un autre mal, plus terrible et peut-être plus profond que l'esprit de chapelle, et ce mal fait chaque jour des ravages énormes : on devient sceptique, on se décourage, on abandonne le combat et l'on va cultiver son jardin.

Cependant, les événements sont là qui nous pressent. Rien ne peut nous laisser « tranquilles », repliés dans notre égoïsme ; il y a un complot permanent contre « notre sécurité ». Vraiment, les « bons administrateurs » de syndicat ne soupçonnent rien ?

A moins d'une démission générale qui nous livrerait, pieds et poings liés, à la discrétion des totalitaires, il faudra bien que les libres militants du syndicalisme tentent un suprême effort d'union entre tous ceux, quels qu'ils soient, qui se refusent à démissionner de leur mission d'hommes.

C. CHEVIGNY.

P.-S. — Complètement d'accord avec Louzon pour résister, par une autre force armée, à la force armée du fascisme prétendu « rouge » du M.V.D. Mais pas d'accord au sujet des méthodes qu'il préconise : nous mettre, en attendant mieux, à la discrétion des stratèges atlantiques et de l'impérialisme américain.

Au contraire de la coûteuse — et peut-être inefficace — armée mercenaire, mise en chantier par le « Pentagone », qui offrira le maximum de prise à la propagande stalinienne ; au contraire d'une « sélection » qui ne peut être qu'arbitraire, venue des pouvoirs publics — et qui frappe déjà maladroitement de pauvres lampistes — une armée nationale, telle que la préconisent le colonel X... et Claude Bourdet, peut être un efficace moyen de résistance.

Là nul besoin de moyens ruineux, de 18 mois, ou deux ans de service militaire. Une armée de partisans, munis d'armes légères — l'exemple de la résistance l'a montré — qui harcèlerait l'envahisseur sans trêve, appuyant d'ailleurs les forces alliées, au matériel plus lourd — serait autrement « mordante » qu'une piétaille démoralisée.

C'est là notre dernière chance. Aux socialistes — s'il en est encore ! — de la saisir, si l'on ne veut pas que le camarade Fontanieu ait raison.

Précisions

Je ne suis, pas plus que Duperray, « ni parlementariste ni à la recherche d'un nouveau parti politique ». Tout au moins si nous prenons les mots « parlement » et « politique » dans leur sens habituel, quelque peu synonyme de pourriture.

Comme tant d'autres lecteurs de la **R. P.** sans doute je ne vois guère d'autre solution que l'abstention électorale, dans l'état actuel des partis, rassemblements, et mouvements...

Mais enfin il faut être logique : si nous admettons que, pour reprendre une expression de Louzon, le « régime moderne », le « régime issu, en gros, de la Révolution française » est encore préférable à tout autre régime **actuel**, pourquoi ne rechercherions-nous pas — en attendant la Révolution prolétarienne, ou la Révolution syndicaliste — par un moyen légal, un certain accroissement de notre action en faveur des réformes sociales possibles ?

Nos représentants au parlement, bien décidés à ne pas se mêler aux querelles « politiques », seraient d'abord, pour tous les requins et les profiteurs du régime, des témoins gênants, en même temps qu'ils pourraient faire la preuve qu'il existe encore en France des hommes honnêtes et sincères.

Et pourquoi une assemblée de syndicalistes n'aurait-elle pas un jour le pouvoir législatif pour tout ce qui touche à la vie du travail ?

Voilà ce que j'appelle « la représentation des syndiqués au parlement » et qui devrait tendre vers le remplacement d'un parlement « politique » par un parlement syndicaliste. En attendant, la revendication d'une coexistence, au sein des assemblées élues, d'hommes issus vraiment du peuple travailleur et de ces pantins que nous connaissons tous, permettrait peut-être à l'opinion de comparer et de juger. Car il faut bien abandonner tout espoir d'un renouvellement de la faune politique qui hante les « couloirs » de nos Palais-Bourbon, si l'on s'en tient au traditionnel schéma du « nouveau parti politique qui... ». Tous les partis politiques ont fait faillite, et si l'on veut voir surgir une promotion d'hommes nouveaux, il faudra d'abord condamner tous les partis politiques, présents et à venir.

Ce ne sont pas de « partis », de « rassemblements », de « masses organisées et disciplinées », que nous avons besoin, mais d'individus conscients, lucides, honnêtes et courageux, sans doctrine ni théories, sans autre but que la recherche d'une vérité modeste et pratique, sans autre arme que leur raison.

Que ces hommes cherchent à se connaître, à se retrouver pour un dialogue continu au sein de quelque « ligue » sans autre discipline et sans autre statut que ceux que nous adoptons tacitement entre lecteurs de la **R.P.**, pourquoi pas ?

Que cette « ligue » ose utiliser la période électorale et ses facilités de propagande pour faire connaître ses hommes, ses camarades — et non pas ses chefs, il n'y en aura point — voilà ce à quoi je pensais en parlant « d'utiliser l'arme électorale » dans un avenir immédiat.

Je m'excuse sincèrement auprès de notre camarade J. Duperray d'avoir, par une rédaction volontairement abrégée de mon « papier » dans la dernière **R. P.**, laissé croire que je voulais annexer son opinion pour donner plus de force à la mienne. Lorsque j'ai écrit à la **R. P.** pour la première fois il y a quelques mois j'étais loin de m'attendre à soulever un tel débat. C'est dire qu'il m'était assez indifférent de me trouver seul à dire ce que je disais. L'important pour moi reste la possibilité d'une discussion sans hargne, et de bonne foi. Ce qui permet à chacun de préciser ses idées, de les modifier aussi au contact des autres et de leur expérience, et peut-être aussi de se faire des amitiés. De cela je suis reconnaissant à nos camarades de la **Révolution prolétarienne**, et malgré que je continue à trouver ce titre absurde j'aimerais la voir persister et accroître son action.

Je termine cette mise au point... d'une mise au point, par une amère constatation qui rejoint celle que M. Chambelland relève dans son compte rendu du Congrès F.O. de l'Alimentation lorsqu'il cite « un rapport moral sans bluff » : « l'absence de plus en plus marquée de bonnes volontés » pour l'action syndicale ; d'où la menace de disparition du syndicalisme ou de sa transformation en organisme d'"Etat. Ce que **Charlot** remarque dans une Fédération F.O. est aussi vrai dans une Fédération Autonome (F.E.N.) où pourtant les cégétistes sont présents. Si c'est là un phénomène général du syndicalisme d'aujourd'hui, il serait bon d'en étudier à fond les causes et les conséquences, en se refusant à une explication trop simpliste comme le manque de « foi », d'« idéal », etc... des « jeunes générations ». Peut-être, après tout, la jeunesse a-t-elle raison de refuser un combat sans grandeur, dont elle éprouve aussitôt la vanité quant aux résultats immédiats et même quant à l'avenir. A peine sauvée des ruines et des camps de la mort lente, déjà menacée d'autres ruines et peut-être aussi d'autres camps, comment ne pas lui concéder quelques droits à la paix et à la vie !

De toute façon cette absence de militants, de volontaires pour les responsabilités syndicales, rend, à mon avis, parfaitement inutile une « ligue des partisans syndicalistes » qui n'aurait pour but que de « reconquérir la représentation des syndicalistes dans le mouvement syndical ». Pour ce qui est de mon syndicat tout au moins c'est la fuite de tous (et même des cégétistes) devant les responsabilités.

Quel combat dans le vide allons-nous donc offrir à nos « partisans » puisqu'il leur suffira de ...ne pas dire « non » (avec force) pour être aussitôt bombardés secrétaires, délégués, etc...

J'avoue ne pas être tenté par cette lutte sans aléas où la victoire est trop certaine, et préférer d'autres combats, ne serait-ce que le travail professionnel, ou l'amélioration du niveau de vie de ma famille, ou la lecture d'un auteur difficile, ou... la recherche de l'expression la plus juste d'une idée ou d'un sentiment.

Mais je vois bien que nous retournons ainsi à notre débat sur la « révolution » et le « prolétariat ». Car si l'on continue à croire que le prolétariat fera la révolution qui nous sauvera tous, matériellement et moralement, les considérations ci-dessus ne méritent qu'un sourire méprisant, et il faut se hâter de retourner à l'action.

Je viens de feuilleter les premiers numéros de la **R.P.** parus en 1947. Dans le n° 1, consacrant une page de souvenirs à **Marcel Martinet** — que j'eus le bonheur de rencontrer à Strasbourg un jour de l'avant-guerre (en 1937 peut-être) — R. H. écrit : « Mais éloigné de l'action, il ne se reconnaissait plus le droit d'écrire dans une revue faite par des militants pour des militants... » Et me voici soudain plein de scrupules. Parvenu à cet âge de 40 ans à partir duquel il est normal de considérer que les illusions et les faux espoirs de la jeunesse doivent enfin céder la place aux réalisations et à la lucidité, je ne veux plus me mentir encore à moi-même, m'efforcer de croire à l'efficacité d'une « action syndicale » qui n'est plus que paperasserie, démarches, interventions, souvent inutiles ,lectures fastidieuses, d'où ne vient nulle joie humaine, si ce n'est quelque agréable vanité pour ceux qui « aiment-être-considérés-comme-des-collaborateurs-de-l'Administration ». Je crains d'usurper ici la place d'un camarade syndicaliste révolutionnaire, toujours décidé à l'action. La **R.P.** veut-elle rester une « revue de militants pour des militants » ? Ou bien — et c'est au fond ce que j'espérais un peu il y a encore quelques mois — la **R.P.**, même en gardant son « titre absurde », veut-elle être **aussi** une revue de « culture populaire » qui pourrait peut-être atteindre à ce chiffre de 3.000 abonnés après lequel elle court désespérément depuis son premier numéro de 1947 ?

A nos camarades du « noyau » d'en décider. Quelle que soit leur décision, je leur garde toute ma sympathie. Mais si la **R.P.** veut rester « une revue de militants » — et si je ne le suis plus — je ne pourrai que leur souhaiter bon courage, en leur donnant rendez-vous pour... le « deuxième jour de la Révolution ».

J. REGANY.

La renaissance du syndicalisme

Devant le déficit de la Sécurité sociale

Ce que n'a pu entendre le congrès de la C.G.T.-F.O.

Le congrès de la C.G.T-F.O. aurait dû être l'occasion d'une discussion profitable sur un certain nombre de problèmes de brûlante actualité. Sans doute la complexité de certains d'entre eux impose-t-elle, en fait, une étude préalable en commission, entre « spécialistes », la discussion s'engageant ensuite dans le congrès autour des diverses conceptions dégagées en commission.

En ce qui concerne la Sécurité sociale, une commission a bien été désignée. Elle a d'ailleurs fonctionné du vendredi soir au samedi vers 17 h. 30, soit pendant une dizaine d'heures. Deux courants s'y sont affirmés. Jusque-là rien de particulier à signaler, sinon que Veillon, membre du bureau confédéral, et Texier, président de la F.N.O.S.S. et chef de file F.O. en matière de S.S. ont donné à la commission la primeur d'une nouvelle orientation confédérale.

Alors que l'on avait toujours affirmé la volonté de donner aux conseils d'administration le maximum d'autorité et d'autonomie à l'égard de l'administration étatique, et que l'on avait en particulier vanté les mérites de la substitution de l'encaissement des cotisations par le ministère du Travail à la perception par les caisses elles-mêmes, subitement, était réclamée « l'attribution de ressources nouvelles à la S.S. par une cotisation supplémentaire à la charge des entreprises et dont l'assiette devrait être analogue à celle qui est retenue pour la taxe sur les transactions, d'une part, et pour la taxe à la production, d'autre part ». Ce qui signifie tout simplement l'abandon de la politique jusqu'alors soigneusement définie et fréquemment rappelée.

Le fait apparait d'autant plus curieux que Veillon et Texier sont l'un et l'autre syndiqués à la Fédération des Employés (qui groupe le personnel de la S.S.) et qu'au congrès de cette dernière, cinq jours auparavant, ils s'étaient bien gardés de souffler mot de « leur » proposition.

On a suffisamment stigmatisé à F.O. les cabrioles imposées aux leaders cégétistes par la politique oscillante du P.C. pour qu'il nous soit permis aujourd'hui de nous étonner de ce fait, aggravé d'un autre.

Alors que la commission de S.S. discutait toujours, Veillon et Texier ne siégeaient plus. Ils avaient fait ajouter à la résolution présentée par Thorel, au nom de l'unanimité de la commission des Salaires, des Prix et des Conventions collectives, le paragraphe ci-après :

> « Le congrès considère que les charges sociales, assurant les ressources aux prestations familiales, à la S.S., aux accidents du travail, allocations aux vieux travailleurs, ont une base trop étroite, donc trop onéreuse lorsqu'elles sont calculées uniquement sur les salaires. Il préconise de rechercher une base qui fournirait les ressources indispensables avec un taux équitable. Cette base pourrait être le chiffre d'affaires de l'ensemble des activités économiques nationales. »

Lorsque le camarade Olivier, rapporteur de la majorité, présenta son texte, le président de séance Peeters s'empressa de le faire adopter rapidement à main levée, escamotant, avec la complicité de Veillon, la présentation du point de vue minoritaire.

Bien mieux, refusant la parole aux minoritaires, Peeters la donna à Veillon qui déclara sans rire que les divergences n'existaient pas, puisque le congrès avait déjà tranché en adoptant le texte de Thorel.

Conscient de la nécessité de mettre en garde la Confédération contre les dangers de la mainmise étatique sur la S.S. j'ai tenté, le lendemain, d'aborder la tribune du C.C.N. Je n'y suis parvenu qu'à 17 h. 55, c'est-à-dire au moment où, fatigués par cinq journées de débats, nombre de délégués avaient quitté la salle, alors que les autres ne songeaient plus qu'à prendre le train du retour après avoir eu connaissance du résultat des élections à la C.E. confédérale. Il ne m'était pas possible d'exposer sur le pouce cette question littéralement escamotée tant au congrès qu'au C.C.N., alors que d'aucuns comme Chevalme avaient eu le loisir de s'étendre pendant une demi-heure sur des exploits de marathonien, lors d'une débâcle (c'était en 1940) qui n'était pas encore du syndicalisme.

Quoi qu'il en soit il importe de donner aux militants syndicaux, qu'ils soient à F.O. ou ailleurs, outre un aperçu forcément sommaire de la situation de la S.S., les solutions ou plutôt les palliatifs (car nous sommes toujours dans un certain régime économique) susceptibles d'éviter à plus ou moins longue échéance soit la liquidation pure et simple de la S.S., soit l'étatisation de cette dernière. C'est ce que j'ai tenté de faire en souhaitant que cette modeste étude retienne l'intérêt des camarades et amène un profitable échange de vues sur le sujet.

LA SITUATION FINANCIERE DE LA SECURITE SOCIALE

En 1948, les dépenses avaient représenté 71,41 % des recettes. En 1949, ce pourcentage avait été de 100,16 %, c'est-à-dire l'équilibre à peu près exact. Pour le premier semestre 1950, il devient, compte tenu de toutes les recettes et dépenses actuellement connues, 114 %, le déficit atteignant 16 milliards dont 10 pour le seul deuxième trimestre. On peut donc prévoir pour l'année 1950 un déficit de l'ordre de 35 milliards. Je n'ai pas inventé ces chiffres, qui émanent de Texier lui-même.

Le déficit est un fait. Lorsque se pose un problème de cet ordre, il n'est que deux éventualités:

Réduire les dépenses ou accroître les moyens de financement. Séparément ou conjointement.

Je crois que dans la situation présente, sans qu'il en résulte une charge supplémentaire sur l'économie du pays, il est possible à la fois de réduire certaines dépenses et de trouver de nouvelles ressources.

Par une meilleure organisation de ses services administratifs la Sécurité sociale doit pouvoir exercer une double action :

Sur l'utilisation de ses fonds, largement dispensés parfois.

Sur le contrôle de ses ressources.

Les dépenses croissent plus vite que les recettes pour deux raisons. D'une part, le décalage entre les

salaires (base des recettes) et les prix (base des dépenses). D'autre part, du fait des délais accordés légalement aux employeurs pour le versement des cotisations. Il importe en particulier de souligner que précédemment les compagnies d'assurances accident encaissaient les primes avant l'ouverture des risques, alors que les cotisations sociales sont versées après la période qu'elles garantissent. Cela constitue d'ailleurs un moyen de fraude non négligeable.

Actuellement un employeur doit être à la fois en contact avec la caisse de Sécurité sociale et avec celle d'Allocations familiales. Il doit calculer les cotisations et les verser à chacun des deux organismes. Mais comme les cotisations sont légalement calculées sur les mêmes chiffres, il est possible de faire effectuer dès maintenant un seul versement en laissant le soin à l'organisme encaisseur de virer à son confrère sa part de ressources. Ce procédé est pratiqué à peu près exclusivement dans la région parisienne.

Sans méconnaître les simplifications qu'il apporte aux entreprises il faut surtout retenir :

a) Qu'il interdit toute possibilité de frauder la caisse d'A.F. en prenant une base de calcul inférieure à celle de la S.S., du fait que les prestations familiales ne sont pas proportionnelles à la rémunération, mais à la durée du travail ;

b) Qu'il ne permet plus à un employeur de s'abstenir de cotiser à l'une des deux caisses.

Il permet aussi et surtout une utilisation rationnelle des services de contrôle qui, cessant de se suivre, marchent sur un front parallèle et par suite bien plus étendu.

Les usagers, qu'ils soient salariés ou employeurs, sont en grande majorité mécontents du fonctionnement des organismes de S.S. De multiples et invraisemblables tracasseries leur sont imposées par une bureaucratie toute-puissante. Le personnel est numériquement suffisant. Sa rémunération, sans justifier toutes les critiques dont elle a été l'objet, dans tous les milieux, donne le droit aux usagers de prétendre être bien servis. Le problème de la sélection du personnel, et surtout du personnel d'encadrement, pose incontestablement de très graves problèmes, surtout pour des militants syndicalistes. Il serait malhonnête de l'éluder, considérant que l'amélioration du fonctionnement de la S.S. dépend largement de l'esprit novateur de ses dirigeants et que ceux-ci ont pour devoir de chercher des solutions hostiles au bureaucratisme, solutions qui, sans accroître les frais de gestion, sont susceptibles de donner toujours plus d'avantages et de satisfactions aux usagers.

Pour nous, il ne saurait être question d'abandonner l'assiette salaires pour le calcul des cotisations et de confier à l'Etat le soin d'étouffer progressivement les minces prérogatives des conseils d'administration.

Nous sommes au contraire partisans de la suppression du plafond d'assujettissement, c'est-à-dire de faire calculer et verser les cotisations sur la masse globale des salaires versés dans les entreprises. Halte-là ! diront les uns, vous voulez la mort du régime complémentaire des cadres. Tel qu'il est conçu, parfaitement. Parce qu'il importe de tenir compte des réalités et que, sans apporter quelque chose de positif à l'ensemble des cadres, il permet au patronat de faire jouer le pourcentage des charges sociales payées pour le compte du manœuvre sur le montant total des salaires payés, alors qu'il existe un plafond d'assujettissement à la S.S. Cette petite astuce n'a l'air de rien, mais elle permet actuellement au patronat de réaliser vingt milliards de bénéfices supplémentaires. Nous dira-t-on que les employeurs versent au régime complémentaire des cadres cette somme rondelette ?

Régime complémentaire des cadres d'accord, oui mais dans les mêmes conditions que le personnel des banques ou de la S.S., c'est-à-dire dans le cadre des conventions collectives et en l'appliquant à toute la hiérarchie professionnelle. Pourquoi le lampiste se contenterait-il de la retraite des vieux alors que le directeur touche une somme dix fois plus importante ?

La suppression du plafond d'assujettissement permettrait aussi une amélioration du contrôle en en réduisant les bases. Il importerait également de permettre aux contrôleurs d'imposer le versement des cotisations sur le montant des salaires minima garantis, alors que, bien souvent, les employeurs ne déclarent ou ne paient que des salaires inférieurs.

Une simplification des moyens de poursuite des fraudeurs en matière de non-paiement des cotisations devrait permettre d'utiliser la procédure de flagrant délit, le fait de conserver une somme précomptée sur le salaire constituant un délit indiscutable.

Une base de calcul des cotisations simplifiée, un contrôle devenu efficace, une procédure de répression rapide, telles pourraient être les bases d'un redressement immédiat de la situation financière de la S.S.

De profondes réformes pourraient également intervenir — suppression de l'individualisation des versements salariés en particulier — et permettre d'atténuer le gigantisme du système de S.S., de rendre ce système plus souple. Nous en reparlerons.

Les problèmes pharmaceutiques ne sont pas non plus sans solution. Que n'éveille-t-on le principe des pharmacies de caisses et la nécessaire modification des textes qu'il nécessite !

Le fait que les tarifs d'hospitalisation sont sans rapport les uns avec les autres pose encore un problème dont la solution n'arrivera pas sans grincements de dents. Il faut tenter de donner une réponse valable et indiscutable au fait que, parfois, les palaces ont des prix moindres que nos modestes et trop souvent vétustes hôpitaux publics.

Les dentistes réalisent des profits exorbitants. Va-t-on s'orienter vers la création de centres de soins ? Les résolutions en parlent toujours timidement, et les réalisations sont rares.

Les centres de diagnostic, nécessaires outils d'une médecine qui doit abandonner sa forme artisanale, peuvent et doivent voir rapidement le jour.

Si, depuis quatre années, on s'était orienté vers des réalisations concrètes, nous n'en serions pas à espérer le bon vouloir des praticiens de toutes branches. Pense-t-on sincèrement que leur situation est critique et que si quelques-uns ne réalisent plus de brillantes affaires, c'est uniquement dû au fait que les salariés sont insuffisamment remboursés par la S.S. ?

CE QU'APPORTE LA RESOLUTION VOTEE AU CONGRES

La volonté de faire financer la S. S. par l'impôt marque un pas très net vers l'étatisation. L'alignement derrière le ministère des Finances marquerait la mort des principes sociaux de la Sécurité sociale et celui de la gestion par les assurés sociaux eux-mêmes.

Le fait de prendre deux ou trois nouvelles sources différentes pour le calcul des cotisations alourdira encore le déjà difficile contrôle des employeurs. A moins que l'on ne compte sur le contrôle du ministère des Finances. Il n'existe pas de fraudes fiscales ! Tout le monde en est persuadé, n'est-il pas vrai ?

Et puis il ne restera plus qu'à définir les bases sur lesquelles l'Etat, les collectivités publiques, les gens de maison, les étudiants, etc... verseront leurs cotisations. S'ils doivent en verser, évidemment...

Le peu de sérieux avec lequel a été examinée l'importante question de la S. S. pose impérativement aux militants la nécessité d'étudier dans quelle mesure il ne serait pas plus sage de s'orienter vers la formation de syndicats d'usagers de la S.S. On parle beaucoup de démocratie et partout. Ne croyez-vous pas que la démocratie exige que soient sérieusement posés des problèmes aussi graves que l'augmentation des dépenses ou l'augmentation des ressources de ce qui constitue le second budget de la France ?

Jacques HERVE.

Les Comités d'entreprise et les délégués du personnel dans l'action du syndicalisme libre

Je suis assez surpris de n'avoir encore rien lu dans la « Révolution prolétarienne » sur les Comités d'entreprise et les délégués du personnel. Je m'étonne qu'aucun des militants qui gravitent et agissent autour de notre revue n'ait jusqu'alors pensé à faire connaître les réflexions que lui suggère cette nouvelle législation, qui prétend associer les travailleurs à l'entreprise, et dont certains vont jusqu'à dire qu'elle est « l'antichambre de la gestion directe par les travailleurs ».

Que devient l'organisation syndicale en face de ces institutions nouvelles ?

Secrétaire d'un Comité d'entreprise depuis deux ans, j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de me poser un certain nombre de questions à ce sujet. C'est pourquoi je voudrais ouvrir, dans les colonnes de notre revue, une enquête sur le rôle des Comités d'entreprise et des délégués du personnel.

J'apporterai ici mon opinion dénuée de toute passion et j'attacherai un grand prix à connaître celle de nos camarades.

Il faut, tout d'abord, noter au bénéfice de ces institutions que la loi permet aux délégués du personnel, ainsi qu'aux membres élus des Comités d'entreprise, de disposer d'un certain nombre d'heures payées pour exercer leurs fonctions. Cela représente peut-être quelque chose d'important dans les entreprises où les militants syndicalistes obtiennent difficilement les autorisations nécessaires pour remplir leur mandat, surtout à une époque où l'on semble ne plus se souvenir de la période héroïque du syndicalisme, pendant laquelle il n'était jamais question de tenir des réunions pendant les heures de travail.

Délégués du personnel et membres du Comité d'entreprise sont élus par l'ensemble des salariés de l'établissement, c'est-à-dire que les non-syndiqués participent au même titre que les autres à ces élections. Ainsi les élus ne sont jamais les représentants de leur seule organisation syndicale, même s'ils ont été présentés sur une liste patronnée par celle-ci.

Les délégués du personnel présentent et défendent les revendications individuelles et collectives des salariés de l'entreprise. En fait, ils portent ces réclamations ou demandes à la connaissance de l'employeur (patron ou directeur) par le truchement d'un registre, sur lequel l'employeur fait connaître sa décision. Si celle-ci est favorable, tant mieux, sinon tant pis ! Comment peut-on prétendre qu'il y a là défense des intérêts des travailleurs ?

Le Comité d'entreprise, d'après les textes législatifs, gère les œuvres sociales, participe à la gestion des sociétés de secours mutuels d'entreprise, des sections sportives, organise les loisirs du personnel, lui procure certaines facilités, etc. Il peut être consulté au sujet de l'amélioration des conditions de travail, des aménagements tendant à augmenter la production, ou à améliorer la culture professionnelle des salariés. En outre, dans les entreprises industrielles ou commerciales, il peut demander que lui soient communiqués les bilans et les comptes d'exploitation. Il peut même se faire assister dans l'étude de ces « rébus » par des techniciens, par des experts-comptables, et à la suite de ces études, il lui est loisible de proposer une meilleure répartition des bénéfices à l'avantage du personnel.

Que voilà donc un beau programme ! Malheureusement tout cela se réduit à bien peu de chose dans la pratique.

Tout d'abord, notons que peu nombreuses sont les entreprises qui donnent une subvention normale à leur Comité d'entreprise, soit sous la forme d'un pourcentage sur les salaires payés, soit de toute autre façon. La plupart des Comités en sont réduits à prendre des décisions que ratifie ou non l'employeur, et dont celui-ci — en cas d'acceptation — paie la note directement. Dans ces cas-là — et ils sont nombreux — on ne peut pas prétendre que les Comités gèrent les œuvres sociales, tout au plus peut-on estimer qu'ils demandent au patron de faire telle ou telle libéralité, étant entendu qu'il peut toujours refuser.

N'oublions pas que, quel que soit le mode de financement des Comités d'entreprise, l'employeur sait bien en tenir compte dans le calcul des charges sociales qui lui incombent quand il s'agit de discuter des salaires.

Quant aux consultations portant sur des améliorations possibles, ce ne sont que des consultations et là encore l'employeur reste seul maître de sa décision.

Reste enfin la possibilité d'avoir connaissance des bilans et des comptes d'exploitation. A-t-on jamais cru que nos industriels, nos commerçants, nos administrateurs de grandes sociétés anonymes étaient assez niais pour dévoiler leurs « trucs » devant les représentants du personnel ?

Voilà pour les avantages que les politiciens ont fait miroiter aux yeux des travailleurs en votant des lois sur les délégués du personnel et les Comités d'entreprise. Il me semble que ces avantages sont bien maigres, et que l'on donne ainsi bien à tort le pas à des élus de suffrages politisés sur les représentants syndicaux, les seuls à mon avis qui ont un mandat régulier pour traiter, face au patron, de tout ce qui intéresse les travailleurs de l'entreprise, et pour le faire dans le cadre des décisions syndicales fédérales et confédérales de façon à toujours promouvoir une politique ouvrière coordonnée et synchronisée.

Et à côté de ces maigres avantages, que d'inconvénients, que de compromissions possibles !

Ces palabres presque constantes avec le patron ou avec le directeur de l'entreprise sont un danger permanent pour les représentants des salariés. Que la situation permette une quelconque amélioration, et l'employeur s'en attribue tout le bénéfice moral. Mais au contraire s'il faut prévoir des licenciements, ou toutes autres restrictions, la dialectique patronale tente de les faire approuver par les délégués et avec, ou sans, cette approbation se retranche derrière elle vis-à-vis du personnel, déconsidérant ainsi ses représentants. Sans compter que le délégué probe doit, en acceptant ce rôle, faire abandon de tout désir d'avancement s'il ne veut pas justifier, à tort ou à raison, l'appréciation si courante que « les délégués se livrent ».

La plupart des « grands patrons » ne s'y sont pas trompés, qui ont, dès le début, admis la création de ces organismes au sein de leurs entreprises, et qui y collaborent d'autant plus volontiers qu'ils refusent le plus souvent de recevoir les délégués syndicaux.

Ne voit-on pas qu'avec tous ces organismes de collaboration entre le patron et les salariés, on a transformé les syndicats en machine à faire voter et que les militants passent le plus clair de leur temps à préparer des élections ?

Il est possible que les promoteurs de la loi sur les Comités d'entreprise espéraient créer ainsi les prémices des trop fameux « Conseils d'usine » que l'on a connus ailleurs !

Quoi qu'il en soit, je crois qu'il est utile de poser la question à nos camarades lecteurs de la « Révolution prolétarienne » qu'ils soient à l'usine, au chantier, au magasin ou au bureau, et de leur demander ce qu'ils pensent des délégués du personnel et des Comités d'entreprise, afin de pouvoir ensuite faire le point sur ce sujet et tirer une conclusion quant à la position qu'il est possible de prendre vis-à-vis de ces institutions qui prétendent nous associer à la direction de l'économie capitaliste et dans lesquelles certains voient peut-être un embryon de gestion ouvrière, tandis que d'autres leur attribuent un rôle néfaste de collaboration et de collusion permanentes.

Pierre COTTET.
(Sécurité sociale.)

FAITS et DOCUMENTS

Le plébiscite de Pyongyang

Pyongyang était, on le sait, la capitale de la Corée du Nord. Ses habitants ont connu le régime des Etats satellites de la Russie durant cinq ans, celui de la Corée du Sud et des « démocraties » pendant quelques semaines. Cela leur a suffi pour faire leur choix. A l'annonce de l'évacuation de la ville par les troupes des Nations Unies, ils se sont précipités en masse vers le Sud pour fuir à tout prix, même au péril de leur vie, le régime russe. Nouveaux réfugiés qui s'ajoutent aux 5 millions de Coréens qui avaient déjà émigré du Nord vers le Sud durant ces cinq dernières années. Lénine disait que les soldats russes avaint voté avec leurs pieds en désertant les tranchées ; les Coréens viennent aussi de voter avec leurs pieds.

Voici le tableau que trace de cet exode Homer Bigart, correspondant de guerre du *New York Herald*, dans une dépêche datée du 4 décembre (rappelons que Pyongyang est coupé en deux par un fleuve, le Taedong) :

Les 300.000 habitants sont, ce soir, en train de faire un effort désespéré pour fuir la ville tandis que la mince ligne des soldats des Nations Unies, devant la supériorité du nombre, abandonne les positions qu'elle tenait à quinze kilomètres environ au nord des faubourgs de la ville.

On n'a plus fait aucune tentative pour empêcher cet exode vers le Sud... Tous les bateaux et chalands qui n'ont pas été détruits font la navette sur la rivière remplie de glaçons pendant que des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants attendent leur tour sur la rive nord.

Vers le milieu de l'après-midi, de fortes détonations dans les environs de la ville émurent à tel point la foule qu'elle se disloqua, des tas de gens se mettant à rechercher frénétiquement d'autres moyens de traverser.

Il y en eut qui allèrent à l'extrémité est de la ville, où le courant est rapide mais la rivière peu profonde. Il gelait et le vent du nord coupait la figure. Une croûte de glace s'était formée sur les bords du fleuve. Malgré cela, dans son désespoir, la foule commença à traverser la rivière à gué, jambes nues. La profondeur est au milieu de moins d'un mètre, mais la vitesse du courant faisait remonter l'eau jusqu'aux hanches et la faisait gicler sur les enfants que les adultes portaient sur leurs dos. Les glaçons flottants venaient entailler les jambes. Dans cette terrible procession, il y avait des vieilles femmes que la douleur faisait se courber davantage ; il y avait des enfants habillés de vêtements légers, sans manteau, et qui ne pleuraient pas.

La rivière a environ 200 mètres de large et chaque pas dut être comme un coup de couteau pour ces malheureuses gens. Pourtant, quelques femmes s'étaient arrangées pour porter d'immenses paquets sur la tête.

Sur la berge sud, il y avait des gens tout autour de nous qui frappaient leurs pieds sur la glace afin de rétablir la circulation du sang avant de remettre leurs chaussures. Personnes ne m'adressa un mot ou un regard de reproche. Un homme qui parlait un peu anglais sourit et me dit seulement : « Très mauvais, très ennuyeux. » Personne ne pleurait ou ne se lamentait, la seule chose qu'on entendait était les cris de ceux qui avaient été séparés de membres de leur famille et qui les appelaient.

Moins pénible mais plus risqué fut le sort de ceux qui empruntèrent les poutres tordues du pont routier détruit, qui est au centre de la ville. La marée remonte jusqu'en ce point et l'eau y est profonde même à marée basse, de telle sorte que seules les poutres les plus hautes de la travée effondrée émergent.

Les réfugiés marchaient en hâte sur la partie non effondrée du pont ; arrivés à la travée effondrée, ils se laissaient glisser sur les poutres de la partie du pont qui repose sur le lit de la rivière, puis, deux échelles branlantes, posées sur une étroite traverse, les amenait, deux mètres plus haut, à la partie du pont non endommagée, du côté sud.

Précisons que la foule de ces réfugiés ne comprenait pas ceux qui s'étaient « compromis » avec les Occidentaux et qui, par conséquent, auraient eu des motifs particuliers de craindre. Tous ceux-là (fonctionnaires de la nouvelle administration, employés des mess de soldats, etc.), avaient déjà été préalablement évacués par les soins des autorités américaines.

LIVRES REVUES

Général « El Campesino » : LA VIE ET LA MORT EN U.R.S.S. « Les Iles d'or ». Librairie Plon. (Transcription de Julian Gorkin — Traduction de Jean Talbot).

Valentin Gonzalez, « El Campesino », premier commandant communiste pendant la guerre d'Espagne, s'est évadé des « camps de la mort » staliniens, et raconte à celui qui fut son ennemi et qu'il faillit faire fusiller en Espagne, J. Gorkin, sa vie en U.R.S.S. de 1939 à 1949.

Le 14 mai 1939, un navire soviétique emportait vers Léningrad les principaux militants communistes espagnols, en compagnie du « fameux Ilya Ehrenbourg », chargé de donner, à celui qu'on pouvait considérer comme le principal chef de l'émigration espagnole, la première leçon de patriotisme et d'obéissance soviétiques.

Mais cette leçon sera bien inutile. Dès son arrivée à Léningrad, El Campesino s'indigne de la brutalité des miliciens russes à l'égard de la foule « d'hommes sales et déguenillés, de femmes échevelées, et misérablement vêtues... » qui encombrent les quais, ce qui lui vaut ce conseil éclairé de la part de l'interprète : « En U.R.S.S. tu peux choisir entre les meilleures maisons et la Sibérie. Je vois que tu n'as pas changé ; ici il faudra que tu te corriges complètement, sinon cela ira mal pour toi. »

Mais un Espagnol, même communiste, même un « général » qui a gardé de la guerre civile une réputation de « bandit sanguinaire », ne sait pas accepter cette discipline de caserne, cette atmosphère de « prostitution généralisée au service de l'espionnage communiste », ce « régime fondé essentiellement sur le travail forcé » — et une solde de général soviétique à 1.800 roubles par mois (avec l'espoir d'arriver à 5.000) tandis « que le salaire moyen d'un ouvrier ne dépasse guère 250 à 300 roubles » (chiffres de 1940 sans doute).

De sorte que celui qui avait « poursuivi avec acharnement en Espagne ceux qu'on appelait les « trotskystes », croyant servir ainsi la cause du communisme... », se voit à son tour accusé de trotskysme, expulsé de l'Académie militaire, condamné à travailler au métro de Moscou en mars 1941 pour moins de 300 roubles par mois (200 roubles après déduction des diverses retenues).

Tentatives d'évasion, prisons, camps de travail forcé d'une frontière à l'autre, rencontres de vieux bolcheviks qui n'ont pas désarmé, aventures amoureuses sans lendemain, la lutte pour la vie par tous les moyens — les chapitres de cette confession d'un homme qui a tout osé et n'a jamais désespéré de la liberté se lisent comme un roman d'aventures terrifiantes, où un tremblement de terre providentiel apporte enfin les clefs de la liberté.

Sur la vie en U.R.S.S. pendant la guerre, et notamment en juin 1941 au moment de l'effondrement du front russe sous la ruée des armées hitlériennes, El Campesino nous apporte des souvenirs précis de l'U.R.S.S. « à deux doigts de la catastrophe » : Staline en appelant au peuple : « Mes frères, mes sœurs, mes amis », avec des larmes dans la voix, la garde du Kremlin confiée à des communistes espagnols, la promesse faite en 1942 de liquider les kolkhoses et sovkhoses, de supprimer le contrôle d'Etat, de rétablir l'artisanat, etc...

L'ancien militant communiste ne mâche pas ses

mots : « L'U.R.S.S. tout entière, dit-il, peut être considérée à la fois comme un vaste bordel et un immense marché noir... » Et il ajoute un peu plus loin : « Dans une telle société ne peuvent vivre — et de quelle triste vie ! — que le bureaucrate et le bandit. Que personne ne se scandalise de ma brutale sincérité : moi qui pouvais être un bureaucrate militaire de rang élevé, j'ai préféré être un bandit en U.R.S.S., vivant dans la compagnie des bandits, des prostituées et des fonctionnaires prévaricateurs... »

Confession lucide s'il en fut, et courageuse ! Nos critiques « modernes » qui s'enthousiasment pour tant de romans plus ou moins autobiographiques où l'auteur raconte ses vices, ses vols ou ses crimes, admettront-ils que pour la « conquête de cette liberté » qui n'est plus un mythe ou une construction de l'esprit un communiste ait accepté de mentir, de voler, de tuer peut-être ?

Pour parler aussi au nom de vingt-trois millions d'esclaves !

Pour en appeler à la conscience des peuples encore libres, des malheurs du « peuple russe qui est, tant par nature que par tradition, un des plus accueillants et fraternels de la terre ».

J. REGANY.

A propos du livre "Le Mensonge d'Ulysse"

MISE AU POINT

Si je cherchais des justifications supplémentaires aux considérations générales sur le témoignage humain que, dans une étude sur la littérature concentrationnaire, je viens de rassembler sous le titre « **Le Mensonge d'Ulysse** », j'en trouverais au moins trois dans la violente attaque que M. Maurice Guérin, député M.R.P. du Rhône, a prononcée contre cet ouvrage, le 2 novembre dernier, à la tribune de l'Assemblée Nationale. (« J. O. », du 3 novembre. Débats parlementaires, pp. 7387-88).

La première a déjà été relevée par un certain nombre de journaux et publications diverses que je remercie. Elle tient dans ce fait insignifiant en soi que, parlant « d'un certain Paul Raissinier... » M. Maurice Guérin, papier en mains, n'a pas mieux su lire mon nom que les déportés-littérateurs, auxquels j'en ai, n'ont su voir les camps allemands de concentration dans lesquels ils avaient séjourné...

La seconde est plus grave. Tronquant un extrait de la préface que M. Albert Paraz a bien voulu écrire pour « Le Mensonge d'Ulysse » mon ex-collègue — on ne choisit pas plus ses collègues que ses ennemis et parfois ses amis — a essayé de provoquer l'indignation de la Chambre en lui donnant cette conclusion :

« Il paraît, mes chers collègues, qu'il n'y a jamais eu de chambres à gaz dans les camps de concentration ».

Or, après avoir repris à mon compte l'affirmation suivant qui se trouve en toutes lettres dans l'**Enfer organisé**, de M. Eugen Kogon :

« Un très petit nombre de camps avaient leurs propres chambres à gaz. »

et démontré son bien-fondé que personne ne discute plus, j'ai écrit textuellement, page 137 de mon étude :

« Mon opinion sur les chambres à gaz ? Il y en eut : pas tant qu'on ne le croit. Des exterminations par ce moyen, il y en eut aussi : pas tant qu'on ne l'a dit. »

ce qui, dans le domaine de l'interprétation, se situe assez loin de ce que M. Guérin me fait dire.

Je pourrais m'indigner, parler de mauvaise foi, etc.... A quoi bon ? Depuis la Libération, un certain nombre de Guérin ont fait la preuve que le Palais-Bourbon n'était pas un des derniers refuges de la bonne foi et je préfère penser que celui-ci, ayant éprouvé beaucoup de difficultés à lire mon nom, a renoncé à pousser plus avant. Pour le reste, il y a tant de parlementaires qui traitent de sujets sans en connaître...

Quant à la troisième, elle dit assez le cas que j'ai le droit de faire de l'intervention de M. Guérin. Car, aussi peu fier qu'il soit d'être contraint de le préciser, le « Certain Paul Raissinier... apologiste de la trahison et responsable de la collaboration avec l'occupant » fut tout de même :

— un des principaux fondateurs du Mouvement Libération-Nord en France — en compagnie de M. Henri Ribière, le commandant Lierre, etc... et même M. Georges Bidault — et son délégué à Belfort et en Haute-Alsace jusqu'à son arrestation en novembre 1943 ;

— le fondateur du journal clandestin **La IVe République**, auquel les radios de Londres et d'Alger ne ménagèrent pas les félicitations en son temps :

— déporté de la Résistance (19 mois) à Buchenwald et Dora ;

Ce qui lui vaut d'être actuellement :

— invalide à 80 % des suites ;

— titulaire de la carte de déporté résistant 1.016.00/70 ;

— titulaire de la médaille de la Reconnaissance française ;

— titulaire de la médaille de la Résistance (rosette).

Je tiens pour négligeable le fait que j'aie été envoyé à la 2e Constituante par le département de Belfort et que j'y étais inscrit au groupe socialiste S.F.I.O., parti auquel j'appartiens toujours en dépit des divergences qui m'opposent à son groupe parlementaire actuel sur certains problèmes politiques notamment sur celui de l'amnistie.

Il reste que « Le Mensonge d'Ulysse » est une confrontation générale des plus importants témoignages jusqu'ici publiés sur les camps allemands de concentration et que, si M. Maurice Guérin avait su lire, il y aurait trouvé un des arguments les plus probants en faveur de la thèse qu'il a si maladroitement et si incomplètement défendue à la tribune de la Chambre, au cours de l'intervention qui fait l'objet de cette mise au point.

Paul RASSINIER

N. B. — M. Michelet qui, dans la même séance, a interrompu M. Guérin pour dire qu'il demanderait des comptes « aux auteurs de ces écrits » m'assigne, conjointement avec M. Paraz, en un million de dommages et intérêts. En outre, il demande la saisie de l'ouvrage. Rien que ça !

Parce que M. Albert Paraz a, dans sa préface, rapporté un propos d'un déporté qui connut M. Michelet au camp de concentration.

Je ne sais pas si ce propos est diffamatoire. Mais je sais bien que je ne l'ai pas tenu et que M. Albert Paraz ne l'a que rapporté en indiquant ses sources, c'est-à-dire sans en prendre la responsabilité. Et je revendique pour l'écrivain et l'historien qui traitent d'un sujet comme le témoignage humain, le droit de dire tout ce qui peut y être rattaché sans être obligés d'aller s'en expliquer au fond d'un prétoire.

J'ajoute qu'à la tribune de la Chambre, c'est-à-dire avec le bénéfice du maximum de publicité, M. Maurice Guérin en a dit bien d'autres sur mon compte, ainsi qu'on vient de le voir, que je pourrais lui en demander réparation par le même procédé et que, cependant, je ne le ferai pas.

Pour juge, je préfère l'opinion publique.

P. R.

Le Mensonge d'Ulysse. — Dans toutes les librairies et chez l'auteur à Mâcon, C.C.P. Lyon 724-98. Franco : 350 francs.

Les FAITS du MOIS

MERCREDI 1er NOVEMBRE. — Les syndicats C.F.T.C., F.O. et C.G.C. **des métaux de la Région parisienne** signent un accord sur les salaires avec les représentants patronaux.

JEUDI 2. — Le sultan du **Maroc** constate officiellement des divergences entre les thèses chérifiennes et françaises.

— Renforcés d'éléments chinois, les **Nord-Coréens** contraignent les troupes alliées à la retraite.

— Evacuation de **Lao-Kay** par les troupes françaises au Viet-Nam.

VENDREDI 3. — Le gouvernemnet de **l'U.R.S.S.** réclame l'application des accords de Potsdam sur la démilitarisation de l'Allemagne.

— **L'U.R.S.S.** propose une conférence à quatre pour discuter le problème allemand.

DIMANCHE 5. — L'intervention chinoise en **Corée** sera portée officiellement à la connaissance de l'O.N.U.

— Nouveaux abandons de postes français au **Viet-Nam.**

MARDI 7. — Elections aux **U.S.A.** Net succès républicain : les démocrates auront 218 élus contre 170 à la Chambre, et 49 sénateurs contre 47.

— **L'O.N.U.** affirme que la frontière mandchoue sera respectée.

MERCREDI 8. — L'Assemblée **Nationale** vote l'amnistie par 316 voix contre 269 socialistes et communistes.

— Augmentation de 8 % des salaires des **mineurs,** que les syndicats jugent insuffisante.

JEUDI 9. — Déclarations du maréchal Tito : **La Yougoslavie** envisage de fournir des forces armées à l'O.N.U.

SAMEDI 11. — Offensive des troupes alliées sur le Chongchon, en **Corée.**

— Réunion à **Bruxelles** du comité exécutif de la Confédération Internationale des Syndicats libres.

MERCREDI 15. — Le gouvernement de **Pékin** accuse les U.S.A. d'agression contre la Chine.

— Le **Sénat** vote les dix-huit mois par 294 voix contre 18.

— **L'Assemblée Nationale** par 353 voix contre 184 adopte les recommandations du Conseil de l'Europe.

JEUDI 16. — Dans une déclaration à la presse, le président Truman déclare que « les Etats-Unis n'ont jamais eu l'intention de porter la guerre en Chine ».

DIMANCHE 19. — Elections dans le **Hesse** et le **Wurtemberg-Bade** : victoire social-démocrate.

LUNDI 20. — Publication de l'accord commercial entre l'Iran et l'U.R.S.S.

— Au congrès des Partisans de la Paix de **Varsovie** : discours antisoviétique d'un Américain M. Rogge, couvert par les huées des congressistes.

— Continuation du mouvement des douaniers avec application stricte des règlements.

MARDI 21. — Les troupes américaines prennent position sur la frontière de **Mandchourie.**

MERCREDI 22. — 41 députés travaillistes **anglais** demandent un programme de paix durable.

— Le cabinet **finlandais** est sauvé par le vote des communistes.

— La convention annuelle du C.I.O. réunie à **Chicago** demande des « canons et du beurre » pour les peuples de France, d'Italie et d'Allemagne occidentale.

JEUDI 23. — Le gouvernement **italien** présente un projet de loi antifasciste.

SAMEDI 25. — Avance rapide vers le **Yalu** des troupes de l'O.N.U. Les délégués de **Pékin** assistent à la séance du Conseil de Sécurité.

DIMANCHE 26. — Elections en Bavière : victoire socialiste.

— Violente contre-offensive sino-nord-coréenne en Corée.

MARDI 28. — Repli général des troupes de Mac Arthur en **Corée.**

JEUDI 30. — Solidaires des U.S.A., les gouvernements de **Paris** et de **Londres** voudraient localiser le conflit.

— Discours de M. Bevin aux **Communes.**

ENTRE NOUS

LA BONNE METHODE

Si nous sommes syndicalistes, nous devons préférer l'**action directe** à toutes les autres formes d'action. L'action directe ne signifie pas la violence. Elle consiste simplement à agir soi-même, sans personne interposée.

Or, il en est des petites actions comme des grandes, et nous venons de recueillir une nouvelle preuve du fait que, pour faire vivre et prospérer la **R.P.**, la bonne méthode, c'est la **méthode directe**, celle qui consiste à collecter soi-même les abonnements nouveaux.

Deux camarades, Cottet, des employés, et Ottavy, des postiers, nous ont apporté, le premier **neuf**, le second **sept abonnements nouveaux.**

Sur les 53 abonnements nouveaux reçus en octobre et novembre, Cottet et Ottavy en ont, à eux deux, trouvé 16. Et ce, sans frais d'aucune sorte pour notre administration. Ils ont su mettre à profit les assemblées syndicales. Ils ont osé demander leur abonnement aux militants capables de s'intéresser à la revue. Ils n'ont pas craint les refus, ni éprouvé cette légère humiliation un peu stupide que l'on ressent parfois en sollicitant. Non ! Ils sont convaincus de notre utilité, et, pour eux, un syndicaliste digne de ce nom **doit** lire la « Révolution prolétarienne ». C'est donc sans honte qu'ils ont réclamé à leurs amis et connaissances 400 francs pour la revue **qu'il faut lire.**

Nous les en remercions. Ils nous excuseront sûrement de le faire en public. Si nous mettons ainsi leur effort en relief, c'est avec l'espoir qu'ils trouveront rapidement des émules.

Il est en effet plus que jamais nécessaire de procurer de nouveaux lecteurs à la R.P. Bientôt, nous allons publier les comptes de l'année qui se termine. Vous verrez comme notre vie est difficile. Le nombre des abonnés s'élève, certes, mais bien lentement, beaucoup plus lentement que ne s'augmente notre dépense principale, la dépense d'impression et de papier. Pour le moment, nous ne citerons que deux chiffres :

En janvier 1950, le numéro, tiré à 2.200 exemplaires, nous revenait à 53.000 francs.

Le dernier numéro, celui de novembre 1950, nous a coûté près de 64.000 francs.

Aussi bien, nous nous demandons parfois s'il ne faudrait pas augmenter le prix de l'abonnement annuel, le porter à 500 francs. Mais nous hésitons. La vie n'est pas facile. Les prix ne cessent guère de monter, et l'argent se fait rare.

Ne pensez-vous pas qu'au lieu d'augmenter le prix de l'abonnement, il serait nettement préférable d'augmenter le nombre des abonnés ?

Si nous avions mille abonnés nouveaux, c'est-à-dire si nous augmentions notre tirage de 1.000 exemplaires, le prix d'impression d'un exemplaire, aujourd'hui d'environ 29 francs, tomberait à 24 francs !

Aidez-nous, par la bonne méthode, par la méthode directe, à augmenter le nombre de nos lecteurs. Vous éviterez ainsi l'augmentation du prix de l'abonnement.

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Impr. « Editions Polyglottes ». 232. rue de Charenton. Paris-12e

D'où vient l'argent ?

OCTOBRE ET NOVEMBRE 1950

RECETTES

Abonnements		
Ordinaires	59.335	
Soutien	9.400	
		68.735
Souscription		16.996
Vente		13.309
Publicité		160
Comptes divers		22.820
Recettes totales des deux mois		122.020
Caisse et C.C.P. 1er octobre		106.746
		228.766

DEPENSES

Impression et Papier		
Numéros octobre et novembre		119.360
Timbrage, Routage, Expédition		25.130
Téléphone		1.425
Frais généraux		7.644
Comptes divers		5.600
Dépenses totales des deux mois		159.159
Solde au 30 novembre :		
Caisse	14.021	
C.C.P.	55.586	69.607
Balance		228.766

DETTES AU 30 NOVEMBRE

Sur papier utilisé	7.856
Reçu pour « Histoire du mouvement anarchiste » (C.C.P.)	16.050
A divers	5.431
Total des sommes dues	29.337

MOUVEMENT DES ABONNES

Au 1er octobre	1.497
Abonnements nouveaux	53
	1.550
Désabonnements	12
Au 30 novembre	1.538

DETAIL DES ABONNEMENTS NOUVEAUX

Paris, 15 ; Seine, 6 ; Seine-et-Oise, 6 ; Ain, 1 ; Bouches-du-Rhône, 2 ; Côte d'Or, 1 ; Creuse, 1 ; Drôme, 1 ; Finistère, 1 ; Loire, 3 ; Loire-Inférieure, 1 ; Nord, 1 ; Oise, 1 ; Puy-de-Dôme, 1 ; Basses-Pyrénées, 1 ; Rhône, 2 ; Saône-et-Loire, 1 ; Deux-Sèvres, 1 ; Var, 2 ; Alger, 2 ; Indochine, 2 ; Belgique, 1. — Total : 53.

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Roger Hagnauer (Seine-et-Oise), 1.000 ; Crespo (Alger) 1.000 ; Di Luccio (Alger) 1.000 ; René Goffin (Belgique) 2.000 ; Degransard (Bouches-du-Rhône) 1.000 ; A.-V. Jacquet (Paris) 1.000 ; Anonyme, 1.000 ; Ruh (Paris) 1.400. — Total : 9.400.

LA SOUSCRIPTION

Pons (Ain) 200 ; Charles Prieur (Paris) 200 ; Roger Salmet (Paris) 400 ; Buissonnière (Allier) 100 ; Henri Daumain (Seine-et-Oise) 100 ; Jacqueline Gervoise (Seine-et-Oise) 100 ; Th. Argence (Isère) 100 ; Joubert (Loire) 25 ; Debussche (Paris) 100 ; Collecte conférence Maitron 4.480 ; Ristourne Librairie F.O. 316 ; Laufer 50 ; Marcadet (Seine-et-Oise) 2.000 ; Lamette (Paris) 100 ; Gionta (Paris) 200 ; Mme Paul Delesalle (Seine) 500 ; Burgelin (Paris) 20 ; J. G. 1.000 ; Zylberman (Paris) 100 ; Collecte à la conférence Walusinski-Hagnauer 5.350 ; Pezy (Loir-et-Cher) 50 ; J. Laplaud (Haute-Vienne) 70 ; L. Girod (Rhône) 100 ; Roche (Seine) 100 ; Pierre Thiry (Loire) 150 ; X 15 ; Courandon (Indre) 100 ; Jean Loriot (Côte d'Or) 270 ; E. Mormiche (Deux-Sèvres) 100 ; François (Allier) 100 ; A. Rondet (Loire) 100 ; Kirsch (Paris) 100 ; Volovitch (Paris) 100 ; Prévotel (Gironde) 100 ; Cadiou (Paris) 100. — Total : 16.996.